

UN 2^e BILL DOZOIS

QUEBEC, 6 — (PCF) — Un projet de loi ministériel tendant à "légaliser" la création de l'Office municipal de l'habitation salubre a subi la première lecture, hier, à l'Assemblée législative.

Le ministre des Affaires municipales, M. Dozois, n'a pas défini la nature dont le texte n'a pas encore été distribué.

On sait que le conseil municipal de Montréal a établi, le mois dernier, un organisme chargé d'exécuter le programme d'élimination des taudis et de construction

de maisons d'appartements au coeur du quartier des affaires de la métropole. Conformément à la loi provinciale qui autorisait le conseil à nommer les membres de l'Office, cet organisme est nanti de tous les pouvoirs pour exécuter le plan auquel sont opposés le maire Drapeau et le président du Comité exécutif, M. Pierre DesMarais, pouvoirs dont le Comité exécutif se trouve automatiquement dépossédé.

La réalisation du projet entraînera des dépenses de \$13,000,000.

Le projet de loi déposé par M. Dozois aura pour effet, prévoit-on, de ratifier la nomination des membres de l'Office, présidé par M. Lucien Croteau.

On se souvient que le maire avait refusé de signer le procès-verbal de l'assemblée au cours de laquelle le Conseil a élu les membres de l'Office.

Enfin, le projet de loi comporte un octroi de \$1,000,000, contribution de la province à la réalisation du programme controversé.

LE CONSEIL EST CONVOQUÉ POUR VENDREDI

★ ★ ★

[par PIERRE PELLETIER]

Vers sept heures, hier soir, le maire de Montréal, Me Jean Drapeau, convoquait une séance spéciale et extraordinaire du Conseil de ville pour vendredi après-midi à 3 h. 30. La charte confère au maire le pouvoir de convoquer ainsi une séance extraordinaire du Conseil municipal. Le but: "Pour prendre en délibéré une motion qu'il (le maire) entend soumettre aux conseillers en vue de demander au gouvernement provincial d'avancer la date des élections, le tout en rapport avec les mesures législatives annoncées et qui auraient pour effet de valider des illégalités."

BILL 58

Le bill 58 qui a subi sa première lecture, hier, à l'Assemblée législative s'intitule: "Loi autorisant les membres du Conseil de la cité de Montréal à exécuter un projet d'élimination de taudis et de construction d'habitations salubres."

Selon certains observateurs, ce bill aurait pour effet d'empêcher le maire Drapeau ou un opposant au plan Dozois, d'en appeler aux tribunaux. L'hon. Paul Dozois, ministre provincial des Affaires municipales, a expliqué la teneur du bill en ces termes: "Il s'agit d'une loi pour permettre au gouvernement de verser \$1 million pour la démolition des taudis à Montréal. De plus, ce bill rend valide et légale la formation de l'Office municipal de l'habitation salubre et il permet à Montréal de nommer une commission du logement avec pouvoirs légaux."

Il y aurait deuxième lecture du bill 58 sous peu.

DEUXIEME DEMANDE

Mardi, le 4 décembre 1956, le Conseil municipal, par un vote de 62 à 25 se prononçait contre la tenue d'élections municipales. Le maire Drapeau déclara, lors de cette séance: "Jamais, tant que je serai maire, le plan Dozois ne se réalisera". La bataille entre le Comité exécutif et le Conseil de ville était commencée. En effet, peu de jours auparavant, le Comité, par un vote de 5 à 1, demandait la tenue d'élections. Peu de jours après, le Conseil votait le contraire.

"Je ne crains pas l'électorat, car j'ai pris un engagement envers lui," avait alors déclaré M. Drapeau.

Normalement, les prochaines élections municipales sont prévues pour le mois d'octobre. Tout changement nécessiterait l'approbation de l'Assemblée législative de Québec.



CONVOCAION D'UNE SEANCE EXTRAORDINAIRE — Le maire de Montréal, Me Jean Drapeau, a remis au greffier de la ville, hier soir, une lettre dans laquelle il demande, en vertu de ses pouvoirs spéciaux, la tenue d'une séance extraordinaire du Conseil municipal pour vendredi après-midi, à 3 h. 30. De gauche à droite, M. C.-E. Longpré, greffier de la cité de Montréal, Son Honneur Me Jean Drapeau et M. Pierre DesMarais, président du Comité exécutif.

Deux bandits arrêtés au cours d'un vol de banque

(LIRE EN PAGE 3)

Deux morts, cinq disparus, 41 blessés et \$2 millions de dommages par l'explosion à Reno

RENO, Nevada, 6 — (PAF) — Des volontaires fouillent aujourd'hui les débris des cinq immeubles du centre de Reno que des explosions successives de gaz et des incendies subséquents ont détruits hier.

On a jusqu'à maintenant retrouvé deux corps. De plus, cinq personnes sont manquantes et 41 autres ont été blessées.

Les dégâts se chiffrent par plus de \$2,000,000; les explosions sont en effet survenues dans le quartier des magasins de la ville.

L'accumulation des débris et le danger que présentaient les murs et les corniches qu'un rien pouvait faire s'effondrer avaient empêché les équipes de secours de chercher les autres corps avant aujourd'hui.

N'eût été la finesse de l'odorat d'un employé de magasin de vêtements qui a donné l'alarme, a déclaré le chef du service des incendies, M. Karl Evans, le bilan des morts "aurait pu atteindre la centaine".

Les autorités ne savent pas encore où s'est produite la fuite par où s'est échappé le mélange de gaz propane et d'air qui s'est infiltré dans au moins trois édifices où il a explosé. Ce gaz est plus dense que l'air et se fixe au niveau le plus bas qu'il rencontre à l'état libre. On croit que dans le cas présent il s'est accumulé en trois endroits différents.

La première explosion a éclaté à 1 h. 03 de l'après-midi, quelques minutes après qu'un employé du magasin Paterson Men's Clothing eut rapporté que le sous-sol était plein de gaz.

C'est grâce à lui que les pompiers et les secouristes accourus sur les lieux ont fait évacuer l'immeuble avant que les flammes n'éclatent. Un représentant de la Sierra Power Company eut aussi l'heureuse idée de parcourir la rue en alertant tout le monde.

Les deux victimes dont on a retrouvé les corps n'étaient pas à l'intérieur des deux immeubles secoués

par la première explosion. L'une d'elles, une femme de 60 ans, a été tuée par des débris en chute. L'autre, un homme de 48 ans, a péri écrasé par une automobile.

Les deux autres explosions se sont suivies à quelques secondes d'intervalle. Les flammes ont monté si vite que l'on a cru un instant à un désastre majeur.

Mais comme le danger subsiste, on a dû fermer les conduites principales de gaz dans le quartier et faire évacuer, par mesure de précaution, une douzaine de blocs.

Dix établissements commerciaux ont sauté et des bris de glace ont été projetés à une grande distance.

On s'est empressé de fermer les conduites du gaz au centre de la ville. On a procédé à l'évacuation de 12 édifices du voisinage, dont l'hôtel Mapes, comptant 13 étages, et le temple maçonnique, par crainte de nouvelles explosions.



(United Press — Téléphoto La Patrie)

DEUX PERSONNES ONT PERDU LA VIE, cinq sont disparues et 41 autres ont été blessées hier, dans les incendies qui ont suivi des explosions causées par des fuites souterraines de gaz à Reno, dans le Nevada. Ci-haut, des pompiers ont réussi à s'esquiver à temps alors que les murs d'un établissement commencent à crouler.



(United Press — Téléphoto La Patrie)

DES NUAGES DE FUMÉE s'échappent du magasin à rayons Paterson's, l'un des immeubles du quartier des affaires de Reno qui ont été ravagés par des incendies qui ont suivi des explosions causées par des fuites souterraines de gaz, hier. Les dommages s'élèvent à plus de \$2 millions.

Nouvelle tournée de bonne entente de Nixon

WASHINGTON, 6. (P.A.F.) — Le vice-président Nixon entreprendra une nouvelle tournée de bonne entente outre-mer à l'instigation du président Eisenhower. En effet, il doit se rendre en Afrique, le mois prochain, à l'occasion des célébrations qui marqueront l'indépendance de la Côte-de-L'Or.

La Maison Blanche a annoncé hier que M. Nixon dirigera la délégation américaine devant participer aux célébrations qui se dérouleront du 3 au 10 mars afin de marquer le statut d'indépendance accordé par l'Angleterre à cette colonie africaine. Le ministre des Mines, M. George Prudham, y représentera le Canada.

Le 6 mars marquera, en effet, l'obtention par la Côte-de-L'Or, qui sera dorénavant connue sous le nom de Ghana, de sa complète indépendance au sein du Commonwealth britannique.

La présence de M. Nixon aura pour but de mettre

en relief l'intérêt que portent les Etats-Unis à promouvoir la liberté des peuples coloniaux.

Mme Nixon accompagnera son époux, tout comme lors de quelques-unes des missions précédentes que lui avait confiées le président.

Au cours des quatre dernières années, M. Nixon a fait le tour du globe et il s'est rendu plus particulièrement en Amérique latine et en Autriche, en vue de faire l'étude de la question des réfugiés hongrois.

Dans les milieux bien informés, on croit que M. Nixon profitera de son voyage pour visiter plusieurs autres pays africains. Mais il éviterait de se rendre au Moyen-Orient.

M. Nixon ne veut à aucun prix donner l'impression de vouloir s'immiscer dans la tâche des Nations unies, qui tentent d'établir une paix durable dans ce territoire. Mais il serait heureux de s'y rendre une fois le maintien de la paix assuré.

Il avait projeté de se rendre au Moyen-Orient l'année dernière, mais il s'en était abstenu en raison de la situation trouble.

La Côte-de-L'Or, qui fait partie de l'Ouest africain, compte une population de 4,000,000 d'habitants, dont la majorité sont de race noire.

Les Britanniques avaient pénétré dans ce territoire au 17^e siècle, à la suite des Portugais et des Hollandais, mais n'avaient consolidé leur domination qu'au siècle dernier.

Pour marquer la nouvelle indépendance du pays, des représentants de presque tous les pays du monde ont été invités à participer aux célébrations qui se dérouleront à Accra, capitale du pays.

Incidemment, le pays avait été ainsi nommé par les sables formant le lit de plusieurs rivières qui contiennent des pépites d'or.



(United Press — Téléphoto La Patrie)
Le malade mystérieux. — Le vice-président du Conseil soviétique des ministres, M. A. Malushev, est cette haute autorité russe qui est dans un état critique dans un hôpital de Moscou. Rien n'indique cependant qu'il a été la victime de menées louches.

868 propriétaires de taxis favorisent cette hausse

1.634 propriétaires de taxis ont répondu au questionnaire qui leur avait été adressé par le service de la police: 868 se sont prononcés en faveur d'une hausse des tarifs, à savoir \$0.30 au départ et \$0.10 du tiers de mille.

Le 18 janvier dernier, 2,396 propriétaires de taxis de Montréal avaient reçu le questionnaire transmis par le Comité exécutif relativement à cette hausse des tarifs. En effet, le 17 décembre dernier, la Fraternité des propriétaires de taxi de Montréal, par l'entremise de son procureur, Me J.-M. Bériault, s'est adressée au Comité exécutif de la ville de Montréal, en vue d'obtenir du Conseil municipal une modification de tarif pour les autotaxis.

PERIODE D'ATTENTE

Sur les 1,634 propriétaires de taxi qui ont répondu à la requête du Comité exécutif, 252 se sont prononcés en faveur de l'augmentation du tarif de l'heure d'attente: \$3.00 au lieu de \$2.00; 6 propriétaires ont demandé que cette heure d'attente soit portée à \$4.00.

DIVERSES REPONSES

Plusieurs propriétaires préconisent un tarif initial de \$0.40 et de \$0.20 du mille; d'autres, un tarif initial de \$0.50 et de \$0.20 du mille; d'autres, d'un tarif initial de \$0.35 et de \$0.25 du mille.

Le Comité exécutif a remis à plus tard toute décision concernant ce problème.

Mutinerie à Chicago

CHICAGO, 6. (PAF) — Plus de 25 gardiens, faisant usage de bombes lacrymogènes, ont maté hier une mutinerie de 35 minutes à laquelle ont participé 10 détenus de l'aile de confinement de la prison du comté de Cook.

Deux des gardiens ont été blessés par des éclats de bois de toilette que lançaient les insoumis.

La mutinerie a éclaté au moment où les prisonniers, tous condamnés à mort et en instance d'appel, se promenaient à l'extérieur de leurs cellules, en période d'exercice.

Les émeutiers se sont rendus à la 14^e bombe lacrymogène. Ils ont été placés dans une autre aile en attendant les mesures disciplinaires.

Armand Courval voit sa demande d'appel rejetée

OTTAWA, 6 — La Cour suprême du Canada a refusé à un ancien chef de la Moralité de la police de Montréal le droit d'en appeler d'une condamnation pour parjure.

Cette demande avait été soumise lundi par l'inspecteur Armand Courval et le jugement a été rendu hier.

A dix heures et trente, l'hono-



ARMAND COURVAL

nable juge Robert Taschereau, rendant jugement au nom de ses collègues, a dit tout simplement: "La permission d'en appeler est rejetée".

Par conséquent, tous les recours judiciaires ont été épuisés par Courval. Ce jugement est final. La veille, les honorables juges Taschereau, Abbott et Nolan avaient entendu Me Dollard Dansereau, C.R., l'avocat de Courval. Il avait prétendu que les dépositions données devant le tribunal de première instance étaient contradictoires.

Courval avait été condamné au mois d'avril dernier à une journée de détention et à une amende de \$500 pour avoir prétendu devant

le tribunal qu'il n'avait jamais remis de condoms aux membres de son escouade, il y a 10 ans.

Courval avait purgé sa peine et payé l'amende et avait par la suite porté sa cause devant la Cour d'appel du Québec. Dans un jugement rendu le 7 janvier, ce haut tribunal maintenait la décision rendue.

Par la suite, il avait tenté d'obtenir le droit d'en appeler de cette décision devant la Cour suprême du Canada.

Devant ce dernier tribunal, il faut, au préalable, obtenir la permission d'en appeler. Les trois juges, ayant pris connaissance du jugement de première et de deuxième instance, ont décidé à l'unanimité de ne pas entendre la cause, trouvant sans doute que la preuve était suffisante et que la culpabilité de Courval était évidente.

\$75 d'amende à 5 danseuses

Cinq danseuses de cabaret ont été condamnées à verser chacune une amende de \$75 et les frais pour avoir donné des spectacles indécents au défunt café New Orleans, rue Dorchester. Chacune d'entre elles a également dû fournir un cautionnement de \$300 en s'engageant à garder la paix pour la durée d'un an. La police a donné leurs noms comme suit: Rita Delmar, 30 ans, Rita "Chiquita" Latulippe, 27 ans, Pierrette Léspérance, 19 ans, Mary Jo Robinson, 22 ans, et Mateth Murdock, ces deux dernières, citoyennes américaines.



(United Press — Téléphoto La Patrie)

UN RAID DE LA POLICE dans une résidence de Cleveland Heights, dans la banlieue de Cleveland, a interrompu les joueuses ci-haut au moment où elles allaient se disputer le "pot" intéressant que représentent les billets de banque et les pièces de monnaie accumulées au milieu de la table. Treize femmes ont été arrêtées au cours de la descente.

Roméo Drapeau acquitté pour raison d'aliénation mentale

SHERBROOKE, 6 — (P.C.f.) — Roméo Drapeau, 35 ans, a été acquitté du meurtre de son épouse, survenu le 13 février 1956, pour raison d'aliénation mentale. Un jury de la Cour du Banc de la Reine a délibéré pendant 15 minutes avant de rendre un verdict d'acquittement "pour cause d'aliénation mentale".

Le jury avait été choisi hier, pour juger Roméo Drapeau, accusé du meurtre de sa femme enceinte.

Mme Drapeau et ses quatre enfants furent trouvés morts dans leur demeure le 13 février 1956. Drapeau fut arrêté à Waterloo après avoir rendu visite à un prêtre, lui avoir raconté le drame et avoir demandé de l'aide.

Le juge Gaston Desmarais présidait le procès. Me Roland Dugré occupait pour la Couronne et Me

Maurice Delorme pour la défense.

L'épouse de Drapeau et ses quatre enfants avaient été retrouvés sans vie au domicile de l'inculpé plusieurs heures après la tragédie. Ils avaient été cruellement battus à coups de marteau et Mme Drapeau avait reçu en plus de nombreux coups de couteau.

On avait procédé à l'arrestation de Drapeau à Waterloo, où il avait rendu visite à un prêtre pour lui demander son aide après lui avoir fait le récit de l'horrible tragédie.

Le juge Gaston Desmarais a ordonné la détention de l'accusé dans l'aile des malades mentaux de la prison de Bordeaux.

Le procureur de la Couronne, Me Roland Dugré, avait demandé l'acquittement de son client après avoir fait entendre 18 témoins dont deux psychiatres, les Drs Arthur Huard et Paul Larivière, tous deux de Montréal. Ces derniers avaient déclaré que Drapeau n'était pas responsable de ses actes au moment de la tragédie.

Le lieutenant Ubald Legault, chef de l'escouade de la moralité de la police provinciale, avait

présenté la déclaration faite par Drapeau peu de temps après son arrestation. Drapeau y disait notamment que "le diable l'incitait depuis une semaine à faire disparaître les membres de sa famille".

La défense n'a fait comparaître aucun témoin.

Tournée dans le nord ontarien

NORTH BAY, 6. (P.C.f.) — L'Association du développement économique du nord-est de l'Ontario a annoncé qu'elle organisera une tournée à l'intention de 100 industriels et financiers du Canada et des Etats-Unis en vue de leur faire constater les richesses des territoires du nord.

Bernard Landry aura son procès à Saint-Jérôme

ST-JEROME, 6. (P.C.f.) — Bernard Landry, âgé de 24 ans, de Montréal, devra subir son procès pour meurtre en rapport avec la mort du capitaine de police Ernest Chalifoux, de Ste-Agathe, le 7 août dernier.

L'avocat de Landry, Me Claude Danis, a dit que le juge George S. Chailles a rejeté sa requête en vue d'obtenir un changement de venue.

Le capitaine Chalifoux fut mortellement blessé après avoir surpris deux hommes en train de voler une automobile. Un autre Montréalais, Michel Benoit, fut condamné en novembre dernier à être pendu le 12 avril en rapport avec la même affaire. Il a interjeté appel.

Deux bandits arrêtés au cours d'un vol de banque

Grâce au comptable

L'esprit vif et la présence d'esprit d'un comptable de banque a conduit à l'arrestation de deux bandits au moment même où ils étaient à se servir à même les tiroirs de la Caisse Populaire de Ville-Emard, boulevard Monk, après avoir menacé le gérant à la pointe d'un revolver.

Quelques minutes avant trois heures, hier après-midi, deux individus se sont présentés à la Caisse, se sont rendus au bureau du gérant, M. Emile Julien, à qui ils ont demandé un emprunt. Comme ni l'un ni l'autre ne fait partie de la Caisse, le gérant leur a répondu qu'il lui était impossible de se rendre à leur demande.

A ce moment l'un des individus a sorti un revolver de sa poche et, l'ayant pointé vers le gérant, il a dit: "Assieds-toi, résiste pas. Tu es père de famille et tu as des enfants comme nous autres. Nous ne voulons te faire aucun mal, c'est l'argent qui nous intéresse".

Dans le bureau voisin, le comptable, M. Claude Bonin, a entendu ces menaces. Sur le bout des pieds, il est sorti de la banque, a refermé la porte derrière lui et a couru jusqu'au poste de police numéro 12,

situé à une centaine de pieds des bureaux de la Caisse elle-même sise au 5975, boulevard Monk.

Quelques secondes plus tard il revenait à la banque en compagnie du constable Marcel Trudeau qui était suivi de près par le constable Albert Dalpé.

A l'entrée du policier dans la banque, les deux hommes entassaient l'argent de la caisse dans leurs goussets.

Le policier a mis les suspects en joue. Les bandits ripostèrent en faisant le même geste. Se rendant compte que le barillet de l'arme de l'apache était vide, le constable Trudeau lui a dit d'une voix ferme: "Abaisse ton arme, il n'est pas chargé mais le mien l'est".

Les deux bandits se sont alors livrés sans offrir plus de résistance.

Quelques minutes plus tard les sergents-détectives Adrien Cardinal et Marcel Boisvert, de l'escouade des vols à main armée, arrivaient sur les lieux et prenaient charge des prisonniers et de l'enquête. Dans les goussets de l'un des détenus dont la police n'a pas encore révélé l'identité, on a trouvé une somme de \$3,529 provenant de l'un des tiroirs-caisses de la banque.

M. J. Bruchési réélu président

QUEBEC, 6. — (P.C.f.) — M. Jean Bruchési, sous-secrétaire de la province, a été réélu hier président de l'Institut canadien de Québec pour un douzième mandat. Société culturelle qui compte 110 ans d'existence, l'Institut canadien dirige une importante bibliothèque publique.

Pourquoi toujours La Patrie Fleuriste
IL Y A SUREMENT UNE RAISON
l'art dans les fleurs
160 est. STE-CATHERINE
PL. 1786-87



POUR VENDREDI NOUS VOUS SUGGERONS POISSON FRAIS

PETONCLES DE MER PROFONDE

FLETAN de l'ATLANTIQUE

Filets d'aiglefin "aéroportés" — Truite de lac — Poisson blanc — Doré — Crevettes — Sole de Douvres — Finnan Haddies — Harengs écossais — Saumon fumé.

HUITRES TRIÉES A LA MESURE
HOMARDS VIFS OU BOUILLIS

628 o., rue
Dorchester
près University

Gatehouse

Téléphone
UN. 6-9351



L'Histoire du Canada, souvent racontée de façon sèche dans les manuels scolaires, prendra vie pour la télévision ce soir au CBC-Folio, de 10 h. à 11 h. 30, alors qu'on présentera un texte de Tommy Tweed, un chercheur passionné des choses canadiennes et un homme d'esprit.

Il s'agit de John A. and The Double Wedding, une révision de deux drames documentaires radio-phoniques présentés en 1953 au sujet de Sir John Macdonald, et de ses efforts pour en arriver à l'union de l'Amérique britannique du Nord entre 1864 et 1867.

Le texte de Tweed rappelle de façon vivante l'indomptable politicien qu'était Sir John. Il souligne aussi ses faiblesses car Macdonald n'était pas qu'un homme fort, c'était un homme tout simplement avec des faiblesses. C'était un

homme qui avait le sens de l'humour. Comme tous les grands hommes, il avait aussi le sens de la solitude. Tous les grands hommes se sentent un peu isolés. Leurs visions du monde ne sont pas toutes perçues clairement par leur entourage.

Le double mariage réfère à l'union des provinces accomplie le 1er juillet 1867 et au second mariage de Macdonald, à 51 ans, à Agnes Bernard, la sœur de sa secrétaire durant la conférence de Londres, en 1866.

Bien que Tweed soit un infatigable chercheur de points historiques, il a trouvé la grande partie de son matériel dans les deux études de Macdonald écrites par Donald C. Creighton: "John A. Macdonald: The Young Politician" et "The Old Chieftain". M. Tweed a aussi reçu l'assistance de

M. J.M.S. Careless qui, comme M. Creighton, est professeur au département d'Histoire de l'Université de Toronto.

Le récit commence en juin 1864 au temps où le gouvernement, jusqu'ici dans une impasse, s'est constitué en gouvernement de coalition à la tête duquel se trouve Macdonald, et il se termine trois ans plus tard avec la proclamation du premier jour du Dominion. Le secrétaire de Macdonald, le Colonel Hewitt Bernard, agit comme guide et lien des scènes qui mettent en présence des bâtisseurs d'Histoire comme le gouverneur général Lord Monck qui permit aux deux Canadas d'alors, d'assister à la conférence de Charlottetown en 1864, conférence où on tenta le mariage des Bleuoses au reste du pays, comme l'exprimait lui-même Macdonald. D'autres personnages comme George Brown, le journaliste éditeur du Toronto Globe, ennemi acharné de Macdonald; Charles Tupper, secrétaire-provincial de la Nouvelle-Ecosse; Richard Graves MacDonnell, lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Ecosse; Leonard Tilley, secrétaire-provincial du Nouveau Brunswick; George Cartier, procureur-général du Canada-Est; Alexander Galt et Thomas D'Arcy McGee, ministre de Macdonald et Joseph Howe qui perdit les élections de la Nouvelle-Ecosse à Tupper.

Macdonald fut la main qui guida les conférences de Charlottetown et de Québec, en 1864 et qui sut quand parler et quand se taire. Macdonald savait parler sur tous les plans, aussi bien au serviteur qu'à la Reine. En dépit de l'opposition qu'il rencontrait de bien des côtés à la fois, il s'en tint à sa croyance en un gouvernement central avec des pouvoirs délégués aux provinces comme étant nécessaire à l'union du pays.

Une autre nécessité pour le pays était le chemin de fer qu'il entrevoyait courant d'un océan à l'autre avant sa mort en 1891. Son penchant à boire ne le desservait jamais en temps crucial, et ce fut pour lui une force et une faiblesse à la fois de tenir toutes les cordes du pouvoir, car durant les six années qui suivirent sa mort, le Canada eut autant de premiers ministres. A la Conférence de Londres en 1866-67, où il était allé tracer les grandes lignes de l'Acte d'Amérique britannique du Nord, son art oratoire, sa perspicacité et son comportement avec tous démontrèrent sa valeur à son meilleur.

Les scènes que l'on verra ce soir sont nombreuses, mais courtes. A la radio, ces divers plans sonores portaient bien. On tentera d'atteindre la même fluidité à la TV. Les types historiques ont été étudiés dans les gravures du temps et les acteurs bien maquillés tenteront de les incarner, spécialement pour le cas de Macdonald qui sera joué par Robert Christie. Une distribution importante a été retenue pour cette grande production télévisée qui devrait remporter beaucoup de succès. L'émission passera sur les ondes de CBMT.

AUJOURD'HUI A CBFT

2 h. 30 — Place aux dames. A la section féminine du Salon de l'agriculture: Défilé de modes; mise de la table et service. Documentaire sur les poissons et recettes: une chronique qui sera donnée par Mlle Jacqueline Déon. Décoration intérieure, avec Mme Mimi Lalonde et Mme Zula Makowska. Nouvelles féminines avec Micheline Moisan. Artiste invité: Joseph Rouleau, basse.

3 h. 30 — Long métrage: "Jenny Lind, le Rossignol Suédois", une réalisation de Peter Paul Braver avec Ilse Werner et Karl Ludwig Diehl.

5 h. — La Boîte à Surprises, avec le Facteur (Hubert Loiselle), Myrka (Yolande Roy), et Piccolo (Paul Buissonneau).

5 h. 30 — L'île aux Trésors. Les explorateurs et leurs deux bateaux arrivent à l'île où se cache Koupmat, le pirate. Ils sont reçus par le sorcier Oeil-du-Soleil. Koupmat leur tend un piège.

6 h. — Opinions, avec l'animatrice Jeanne Sauvé. Le sujet: "Est-il nécessaire d'être bilingue?"

MARMADUKE



—Eustache, viens chercher ton chien avant qu'il ne s'intéresse au dernier spectacle.

trice Jeanne Sauvé. Le sujet: "Est-il nécessaire d'être bilingue?"

7 h. 30 — Cinéfeuilleton, qui présente le septième épisode du film "Un sourire dans la tempête", avec Richard Ney, Roger Pigaut et Michèle Martin.

7 h. 45 — Les Collégiens Troubadours. Les Collégiens Troubadours font une croisière sur le brise-glace "Ernest Lapointe", et chantent "Mon St-Laurent", "Cor-saire" et "Bateau blanc".

8 h. — Pays et Merveilles, avec André Laurendeau. L'invité sera de nouveau M. Jean-Louis Barault, directeur de la Compagnie Madeleine Renaud — Jean-Louis Barault, qui nous parlera encore une fois du théâtre.

8 h. 30 — La Famille Plouffe. Ovide essaie de prouver à Stan Labrie que Rita Toulouse (No 1) l'aime encore, lui, Ovide!

10 h. 30 — Au P'tit Café. Les invités seront la grande vedette de Toronto, Juliette, chanteuse, ainsi que Jean-Claude Deret, que nous connaissons en clochard.

11 h. 15 — Télépolicier, qui présente le troisième épisode du film "Piège à Hommes", avec Albert Préjean, Micheline Francey et Junie Astor.

Au terminus de la rue Elmhurst

La Commission de transport de Montréal a annoncé, hier soir, que le point terminus d'autobus de la rue Elmhurst sera inaccessible aux voitures du transport en commun à partir de samedi prochain, pour une période d'environ trois semaines, alors que la Ville accomplira dans le voisinage immédiat certains travaux de canalisation d'eau.

Les autobus des routes 161 "Westminster" et 102 et 105 "Sherbrooke" feront une boucle par les rues Westmore, Terrebonne et Patricia, et prendront leurs voyageurs rue Sherbrooke, à un endroit indiqué, entre Elmhurst et Westmore.

Radio Sacré-Coeur

Demain, au poste de la "Patrie" — CHLP — à 8 h. a.m.: P. Antonio Dragon, S.J.: "Les vrais heureux".

Chant: Manécanterie de Nicolet, F.E.C.

A la Radio - Ce soir

MERCREDI

5.00 P.M.

CHLP — Au carrefour...
CKAC — Juke box
CBF — Auto-suggestion
CBM — Afternoon Concert
CFCE — News & West. Swing
CJAD — Spinnarama
CKVL — Par de la chanson.
CJMS — Cocktail Jamant

5.30 P.M.

CKAC — Juke box
CBF — Pinocchio
CBM — Gammon and Spinnach
CJMS — Souvenez-vous!

5.45 P.M.

"KAC — Juke box
CBF — Sur nos ondes
CBM — Légende de l'Inde
CJMS — Jutournelles

6.00 P.M.

CHLP — Nouvelles
CKAC — Les fantaisies
CBF — Nouvelles
CBM — CBC News
CFCE — News & Current Aff.
CJAD — News & Ballroom
CKVL — Hit Parade
CJMS — Angelus et sports

6.15 P.M.

CHLP — Situation Internat.
CKAC — Forum des sports
CBF — Cocktail Musical
CBM — Signs and Sounds
CJMS — Jean-Baptiste Québec

6.30 P.M.

CBF — Confidential
CKAC — Nouvelles
CBM — Continental Carusel
CFCE — It Happened Today
CJMS — Emission italienne

6.45 P.M.

CHLP — Old Songs
CKAC — Ici Jean-Lac Gagnon
CBF — Un homme et son...
CBM — Rawhide

7.00 P.M.

CHLP — The Rosary
CKAC — Croisade du rosire
CBF — Sur toutes les routes

CKVL — Hit Parade

CBM — Moving Reporter
CFCE — News & Elcheverry
CJAD — News & L. Greene

7.15 P.M.

CHLP — Echo d'outremer
CKAC — Journal parlé
CBF — Festival d'Angers
CBM — Moving Reporter
CJAD — Robert Q. Lewis

7.30 P.M.

CKAC — La clinique du cœur
CBF — Festival de mercredi
CBM — In Good King Ch...
CFCE — Sand Man
CJAD — My Son Jeep
CJMS — Emission allemande

7.45 P.M.

CKAC — Eddie Barclay
CKVL — Hit Parade
CBM — National News & Rpt
CJAD — Eye Witness & News

8.00 P.M.

CHLP — Heure ukrainienne
CKAC — Une vedette chante
CBF — Musique de chambre
CBM — Werther by Massenet
CFCE — Assignment
CJAD — 21st Precinct
CKVL — Panorama
CJMS — Musique d'outremer

8.30 P.M.

CKAC — Equippées musicales
CBF — Sur toutes les scènes
CFCE — Master of Mysteries
CJAD — Do You Remember?
CKVL — Vaudeville
CJMS — Emission polonaise
CBM — Dr Chisholm

9.00 P.M.

CHLP — Musique à travers...
CKAC — Music Hall
CBF — Nelson Hayden's Mass
CFCE — I, the Diplomat
CJAD — Chas. Collingwood
CKVL — Les succès du jour

9.15 P.M.

CJAD — Bing Crosby
CKVL — Spécès du jour

9.30 P.M.

CHLP — Nouvelles

CJAD — Lewis Show

CKVL — Radio-vaudeville
CJMS — Domino en vedette

10.00 P.M.

CKAC — Les manchettes
CBF — Radio-Journal Revue
CBM — National News
CFCE — News & Weather
CJAD — Starlight Concert
CKVL — On danse

10.30 P.M.

CHLP — Nouvelles
CKAC — Nos gouvernements
CBF — Lecture de chevet
CBM — Canadian Profiles
CFCE — News & Sportsweek
CKVL — L'actualité
CJMS — Nouvelles

10.45 P.M.

CKAC — Nouvelles
CKVL — On danse
CJMS — Sports

11.00 P.M.

CHLP — On danse à Mt
CKAC — Bonsoir les sportifs
CBF — Adagio
CBM — Music of Beethoven
CFCE — News & Sportsweek
CJAD — The World Tonight
CKVL — Menchettes
CJMS — Réverie

11.15 P.M.

CKVL — Employment Bureau
CJAD — D. Gallivan & Sports
CKVL — Sportscast

11.30 P.M.

CKAC — Lenny Herman ore.
CBF — La Pin du jour
CKVL — Sportscast
CJMS — Au Club 12-90
CJAD — Visit With Val

12.00 (MINUIT)

CHLP — Fin des émissions
CKAC — Journal parlé
CBF — Fin des émissions
CBM — Fin des émissions
CFCE — News & Steve's...
CJAD — News & Weather
CKVL — Sleepy Time Club
CJMS — Au Club 12-90

TÉLÉVISION

CBFT — Canal 2 — CBMT — Canal 6 — CHLT — Canal 7
WCAX — Canal 3 — WPTZ — Canal 5

Merc., 6 fév.

CBFT — Canal 2

2.30 — Place des dames
3.30 — Long métrage
5.00 — La boîte à surprises
5.30 — L'île aux trésors
6.00 — Opinion
6.30 — Ce soir
6.45 — Carrefour
7.15 — Téléjournal
7.30 — Cinéfeuilleton
7.45 — Troubadours
8.00 — Pays et Merveilles
8.30 — La famille Plouffe
9.00 — Lutte
10.00 — Le Point d'interrogation
10.30 — Au p'tit café
11.00 — Le Télé-Journal
11.10 — Nouvelles sportives
11.15 — Télépolicier

CBMT — Canal 6

3.25 — Today on CBMT
3.30 — Kiddies' Corner
4.00 — Open House
4.30 — Howdy Doody
5.00 — Hidden Pages
5.30 — Rin Tin Tin
6.00 — Life is worth living
6.30 — Frankie Laine
6.45 — CBC TV News
7.00 — Tabloid
7.30 — Disneyland
8.30 — Cross Canada Hit Parade
9.00 — Kraft TV Theatre
10.00 — CBC Folio
11.30 — CBC News
11.45 — CBMT — Robert Cummings
12.15 — CBMT — Top Plays of '37

CHLT — Canal 7

1.55 — CHLT-TV Today
2.00 — Théâtre en matinée
3.45 — Ciné-Feuilleton
4.00 — Madame à sa Cuisine
4.30 — Actualité féminine
4.45 — Cartoons
5.00 — Jet Jackson
5.30 — L'île aux Trésors
6.00 — Border Rhythmaires
6.30 — Télébulletin
6.36 — La Métro
6.39 — Edition Sportive
6.45 — Kit Carson
7.15 — Téléjournal
7.30 — Disco-Vision
7.45 — Les Troubadours
8.00 — Pays et Merveilles
8.30 — La famille Plouffe
9.00 — La Lutte
10.00 — Le Point d'interrogation
10.30 — Au P'tit Café
11.00 — CBMT News
11.15 — Local Front News
11.25 — Sports in Review
11.30 — Sign Off

WCAX — Canal 3

10.00 — New York, Vacation State
10.30 — This World of Ours
11.00 — It's Fun to reduce
11.15 — Movie Museum
11.30 — Strike It Rich
12.00 — Across the fence
12.15 — Love of Life
12.30 — Search for tomorrow
12.45 — Guiding Light
1.00 — News — Walter Cronkite
1.10 — Mixing Bowl
1.30 — As the World turns
2.00 — Our Miss Brooks
2.30 — Open House
3.00 — The Big Payoff
3.30 — Duke and His Swingbilities
3.45 — Bob Crosby
4.00 — Brighter Day
4.15 — Secret Storm
4.30 — The Edge of Night
5.00 — Chuckwagon Tales
6.00 — Duke and His Swingbilities

6.30 — Newstime

6.45 — Weatherwise
6.50 — Sports Digest
7.00 — Susie
7.30 — The Giant Step
8.00 — Arthur Godfrey and Friends
8.30 — Ray Milland Show
9.00 — The Millionaire
9.30 — Highway Patrol
10.00 — 20th Century Fox Hour
11.00 — Final Edition
11.15 — Tomorrow's Weather
11.30 — Your TV Theater
11.45 — Sign Off

WPTZ — Canal 5

7.00 — Today
9.00 — Half-Hour Theatre
9.30 — TV Schooltime
10.00 — Home
11.00 — TV Schooltime
11.30 — Truth or Consequences
12.00 — Tic Tac Dought
12.30 — It Could Be You
1.00 — The Chistopers
1.30 — Hospitality House
2.30 — Tennessee Ernie Ford Show
3.00 — Matinee
4.00 — Queen for a Day
4.45 — Modern Romances
5.00 — Dusty Boyd
5.15 — Dusty's Teen Time
6.00 — News
6.15 — Tim McCoy
6.30 — City Detective
7.00 — Sports Scorebook
7.10 — Weatherbird
7.15 — John Daly and the News
7.30 — Disneyland
8.30 — Navy Log
9.00 — Kraft TV Theatre
10.00 — Wednesday Night Fights
11.00 — Atlantic Weather
11.05 — Late News & Sports

Jeudi, 7 fév.

CBFT — Canal 2

3.00 — Musique
5.00 — La boîte à surprises
5.30 — L'île aux Trésors
6.00 — Les Histoires de M de la Fontaine
6.30 — Ce soir
6.45 — Carrefour
7.15 — Le Téléjournal
7.30 — Cinéfeuilleton
7.45 — Toi et moi
8.00 — Le P'tit d'Alaine
8.30 — 14, rue de Galais
9.00 — Rendez-vous avec Michelle
9.30 — Le Théâtre des étoiles
10.00 — L'Heure du concert
11.00 — Le Téléjournal
11.10 — Nouvelles sportives
11.15 — Télépolicier

CBMT — Canal 6

3.25 — Today on CBMT
3.30 — Kiddies' Corner
4.00 — Open House
4.30 — Howdy Doody
5.00 — Maggie Muggins
5.15 — Old Testament Tales
6.00 — The Lone Ranger
6.30 — I Search for Adventure
6.30 — Charles Laughton
6.45 — CBC TV News
7.00 — Tabloid
7.30 — CBMT — I'llight Theatre
8.00 — Jane Wyman
8.30 — Climax
9.30 — Jackie Rae
10.00 — Alfred Hitchcock
10.30 — Lili Palmer
11.00 — CBC TV News
11.15 — Sports Guesses and Quizzes
11.30 — Under the Sun
11.45 — The Lone Wolf

CHLT — Canal 7

3.40 — CHLT-TV Today
3.45 — Cin-Feuilleton
4.00 — Madame à sa Cuisine
4.30 — Its a Woman's World
4.45 — Le 14 d'heure de Pierrot
5.00 — Rin-Tin-Tin
5.30 — Film
6.00 — Les Gals Lurons
6.30 — Télébulletin
6.36 — La Métro
6.39 — Edition Sportive
6.45 — China Smith
7.15 — Téléjournal
7.30 — Le théâtre de CHLT-TV
7.45 — Toi et Moi
8.00 — Le P'tit d'Alaine
8.30 — 14, rue de Galais
9.00 — Rendez-vous avec Michelle
9.30 — Théâtre des Etoiles
10.00 — Heure du Concert
11.00 — CBMT News
11.15 — Local Front News
11.25 — Sports in Review
11.30 — Sign Off

WCAX — Canal 3

12.00 — Across the Fence
12.15 — Love of Life
12.30 — Search for Tomorrow
12.45 — Guiding Light
1.00 — News — Walter
1.10 — Mixing Bowl
1.30 — As the World turns
2.00 — Our Miss Brooks
2.30 — Open House
3.00 — The Big Payoff
3.30 — Duke and His Swingbilities
3.45 — Bob Crosby
4.00 — Brighter Day
4.15 — Secret Storm
4.30 — The Edge of Night
5.00 — Chuckwagon Tales
6.00 — Captain Gallant
6.30 — Newstime
6.45 — Sports Digest
7.00 — Dr. Hudson's Secret Journal
7.30 — Sgt. Preston of the Yukon
8.00 — Bob Cummings Show
8.30 — Climax
9.30 — Playhouse 90
11.00 — Final Edition
11.15 — Tomorrow's Weather
11.20 — Twice Told Tales
12.45 — Sign Off

WPTZ — Canal 5

11.30 — Truth or Consequences
12.00 — Tic Tac Dought
12.30 — It Could Be You
1.00 — Big Picture
1.30 — Hospitality House
2.30 — Tennessee Ernie Ford Show
3.00 — Matinee
4.00 — Queen for a day
4.45 — Modern Romances
5.00 — Dusty Boyd Show
5.45 — Melody Roundup
6.00 — News
6.15 — Chet's Den
6.30 — Headline
7.00 — Sports Scorebook
7.10 — Weatherbird
7.15 — John Daly and the News
7.30 — Adventures of Jim Bowie
8.00 — You bet your life
8.30 — Dragnet
9.00 — This is the Life
9.30 — Ford Show
10.00 — Lux Video Theatre
11.00 — Atlantic Weather
11.05 — Late News & Sports
11.15 — Wrestling from Chicago

A la Radio - Demain

JEUDI

8.00 A.M.

CHLP-Radio Sacré-Cœur
CKAC-Les nouvelles
CHP-Coquelicot
CBM-CBC News
CPHF-News & G. Sinclair
CJAD-Musical Clock
CKVL-Honj. mess. dames
CJMS-Sports du matin

8.15 A.M.

CHLP-Revue métropolitaine
CKAC-En avant marche
CHP-Elevations matinales
CBM-Morning Devotions
CJMS-Prog. Emile Genest

8.30 A.M.

CHP-Chez Miville
CHM-Musical March Past
CJMS-Nouvelles

8.45 A.M.

CHP-Musical March
CKVL-Programme Chrétien
CJMS-Prog. Emile Genest

9.00 A.M.

CHLP-Madame bonjour
CKAC-Journal parlé
CHP-Radio-Journal
CBM-Music in the Morning
CPHF-News & A Name...
CJAD-Fifty-A-Day
CKVL-Prog. Roger Bault
CJMS-Succès de l'heure

9.15 A.M.

CPHF-Breakfast Club
CJAD-Memo from Morgan

9.30 A.M.

CHP-Au dict. insolite
CJAD-Rendezvous with Rod
CJMS-Nouvelles

9.45 A.M.

CPHF-For the Ladies
CHM-Light and Lyric
CJMS-Succès de l'heure

10.00 A.M.

CHLP-Au bal musette
CKAC-Chambre à jouer
CHP-Les jolis de Maryvo
CPHF-News & Show Biz
CJAD-Make Bel. Ballroom
CKVL-Nouveautés 57
CJMS-Prog. Paul Dupont

10.15 A.M.

CHLP-Cantona
CKAC-Marie-Rose
CHP-Psychologie de la vie
CBM-Kinderarten de la vie
CPHF-Morning Matinee
CKVL-Nouveautés 57
CKVL-Tout ça n'a pas

10.30 A.M.

CHLP-Vedettes canadiennes
CKAC-La Marjolaine
CHP-Entre nous, Mesdames
CBM-Shirley Brett
CKVL-Jouez double
CJMS-Nouvelles

10.45 A.M.

CHLP-Le Promoteur
CKAC-Actualités féminines
CHP-Je vous ai tant aimé
CBM-CBC News
CPHF-Good Neighbour Club
CKVL-L'Amour, toujours
CJMS-En toute confiance

11.00 A.M.

CHLP-L'Heure Féminine
CKAC-En pleine forme
CHP-Franchise Louvain
CBM-One Man's Family
CJAD-A & P Calling
CKVL-La voix de l'expert
CJMS-Potins ma voisine

11.15 A.M.

CHP-Vies de femmes
CHLP-Heure féminine
CBM-Whispering Street
CPHF-Scrapbook
CKVL-Nouveautés 57

11.30 A.M.

CKAC-Casino '57
CHP-Les Joyeux T'badours
CBM-Kata Aiken
CJAD-Kata Aiken
CKVL-Docteur Claudine
CJMS-Nouvelles

11.45 A.M.

CKAC-Place des quatuors
CBM-Laura Limited
CPHF-Lunch Date
CKVL-Nouveautés 57
CJMS-Vive la bon. cuisine

12.00 (MIDI)

CKAC-L'Angélus
CHP-Jeunesse dorée
CBM-BBC News
CPHF-News & Town &...
CJAD-Songs of our Times
CKVL-Zézette
CJMS-Valée de Châteaug.

12.15 P.M.

CHP-Rue principale
CBM-Musical Program
CKVL-Variétés du midi
CJAD-News Quiz

12.30 P.M.

CKAC-La clinique du cœur
CHP-Le Réveil rural
CBM-Farm Broadcast
CPHF-News & Melody Par.

CKVL-Le calvaire d'une...

12.45 P.M.

CKAC-La Gare Centrale
CKVL-Quel chant?
CJMS-Où irons-nous ce soir?

1.00 P.M.

CHLP-Nouvelles
CKAC-Les nouvelles
CHP-Quelles nouvelles?
CBM-CBC News
CPHF-News
CJAD-Homemaker's Choice
CKVL-Par. de la chanson
CJMS-Ruff sur l'onde

1.15 P.M.

CKAC-Sur le vif
CHP-Radio-Journal
CHM-The Happy Gang
CPHF-Today's Hits
CJAD-Meet the Artist

1.30 P.M.

CKAC-L'Épave
CHP-A c'que ref son hist
CHP-Community Showcase
CJAD-Top Tune Time
CJMS-Prog. P. Valcour

1.45 P.M.

CKAC-Du "pep" avec...
CHP-Face à la vie
CHM-Old and New
CJAD-The Road of Life

2.00 P.M.

CHLP-Mémoires magiques
CKAC-Bonjour mes coeurs
CHP-Maman Jeanne
CBM-Tra-Canada Matinee
CPHF-News & Visit from...
CJAD-Matinee Moods
CKVL-Hit Parade
CJMS-Vive la vie

2.15 P.M.

CHP-Lettre à une Can.
CKAC-S.V.P.
CJMS-Vive l'amour

2.30 P.M.

CHP-Les Vies de l'amour
CJMS-All in a Day's Work
CJMS-Par. de la prudence

2.45 P.M.

CKAC-Chansons d'amour
CHP-Ritournelles
CJAD-Party Line

3.00 P.M.

CHLP-Mémoires magiques
CKAC-\$50.00 par jour
CHP-Le Comptoir du disque
CBM-Search for tomorrow
CPHF-News & Merry-Go-Round
CJAD-Community News
CKVL-Théâtre des étoiles
CJMS-Paris, Montréal

3.15 P.M.

CKAC-R.S.V.P.
CBM-When a Girl Marries

3.30 P.M.

CHP-Radio-Journal
CJAD-World and Music
CKVL-Théâtre des étoiles
CBM-Musical Program
CJMS-Rendezvous au Coga

3.45 P.M.

CKVL-Théâtre des étoiles
CBM-Latin Amer. Music

4.00 P.M.

CHLP-Radio Notre-Dame
CKAC-Les événements soc.
CHP-Chefs-d'œuvre de msc
CBM-Encore
CJAD-News
CKVL-Par. de la chanson

4.15 P.M.

CHP-Club 500
CJMS-Roc n.1: Mlle Québec

4.30 P.M.

CHLP-Au carrefour...
CKAC-Musica Sur-Amer.
CBM-Movie Screen
CJMS-Nouvelles

4.45 P.M.

CHP-Santa Claus
CHP-Musique
CJMS-Cocktail dansant

5.00 P.M.

CHLP-Au carrefour...
CKAC-Juke box
CHP-Auto-suggestion
CPHF-News & West. Swing
CJAD-Spinarama
CKVL-Par. de la chanson
CJMS-Cocktail dansant

5.15 P.M.

CJMS-Cocktail dansant

5.30 P.M.

CHP-Pinocchio
CBM-Along Olympic Road
CJMS-Souvenez-vous!

5.45 P.M.

CKAC-Juke box
CHP-Sur nos ondes
CBM-Songs of the Sea
CJMS-Ritournelles

6.00 P.M.

CHLP-Nouvelles
CKAC-Les fantaisies
CHP-Radio-Journal
CBM-CBC News
CPHF-News & Current &...

CJAD-News & Ballroom
CKVL-Hit Parade
CJMS-L'Angelus et sports

6.15 P.M.

CHLP-Situation internat.
CKAC-Forum des sports
CHP-Cocktail Musical
CHM-Evening Interlude
CJMS-Jean Baptiste Québec

6.30 P.M.

CKAC-News
CKAC-Nouvelles
CBM-Dinner Music
CPHF-It Happened Today
CJAD-News & L. Greene
CKVL-Hit Parade
CJMS-Ritournelles

6.45 P.M.

CHLP-Nouvelles
CKAC-Jet Jean-Louis Gagnon
CHM-The Enchanted Pine
CHP-Un homme et s'n pèche

7.00 P.M.

CHLP-The Rosary
CKAC-Croisade du rosier
CHP-Le chant des hommes
CBM-Rawhide
CPHF-News & Etcheverry
CJAD-Robert Q. Lewis

7.15 P.M.

CHLP-Heure grecque
CKAC-Journal parlé
CHM-Roving Reporter
CJAD-Amos and Andy

7.30 P.M.

CKAC-La clinique du cœur
CHP-Les Virtuoses
CBM-Designed for You
CPHF-Sound Man
CJAD-Eye Witness & News
CJMS-Kunastion allemande

7.45 P.M.

CKAC-Stanley Block
CHP-A déterminer

8.00 P.M.

CHLP-Echo d'outremer
CKAC-Bull Moodie
CHM-Haendel's Messiah
CPHF-Assignment
CKVL-Pianorama
CJAD-Johnny Dollar

8.30 P.M.

CHLP-Le ranch de la...
CKAC-Club sportif
CHM-Citizen's Forum
CJAD-Home on the Range
CKVL-Paris Swing
CJMS-Emission ukrainienne

9.00 P.M.

CHLP-Musique à travers...
CKAC-Music Hall
CPHF-Discussion on Canad
CHP-Au pays de Neufve
CJAD-Chas. Collingwood
CKVL-Les succès du jour

9.15 P.M.

CJAD-Showtime Paraf's

9.30 P.M.

CHLP-Nouvelles
CPHF-NHL Hockey
CJAD-Lewis Show
CKVL-Radio-vaudeville
CJMS-Chant du monde

10.00 P.M.

CKAC-Nouv. et sérénade
CBM-National News
CJAD-Starlight Concert
CKVL-On danse à CKVL

10.30 P.M.

CHLP-Nouvelles
CHP-Eventide
CHP-Réclat

10.45 P.M.

CKAC-Concert populaire
CKVL-Prère du soir
CPHF-News & Sportreel
CJMS-Nouvelles

10.55 P.M.

CKVL-On danse
CJMS-Sports

11.00 P.M.

CHLP-On danse à Mtl
CKAC-Bonjour les sportifs
CHP-Adagio
CBM-National News
CJAD-The World Tonight
CKVL-Variety Theatre
CJMS-Réverie

11.15 P.M.

CKAC-Chant du soir
CKVL-Variety Theatre

11.30 P.M.

CKAC-Glen Miller
CHP-Le Fin du jour
CBM-Jazz Workshop
CJAD-Variety With Val
CKVL-Variety Theatre
CJMS-Au Club 12-30

11.45 P.M.

CKVL-The stars sing

12.00 (MINUIT)

CHLP-Fin des émissions
CKAC-Journal parlé
CHP-FIN DES ÉMISSIONS
CBM-CBC News & sign-off
CPHF-News, Sports &...
Steve's Place
CJAD-News and Weather
CKVL-Sleepy Time Club
CJMS-Au Club 12-30

Le téléphone coûte en outillage nouveau \$250,000,000 par an

WINNIPEG, 6 — En prévision d'un développement national très poussé au cours des années qui suivront, l'industrie canadienne du téléphone consacre annuellement quelque \$250,000,000 pour de nouvelles installations et du nouvel outillage.

C'est ce qu'a révélé aujourd'hui, devant les membres du club Rotary de Winnipeg, M. Thomas W. Eadie, de Montréal, parlant en sa qualité de président au faîte du Réseau de téléphone transcanadien. Il rappela que des communications adéquates sont essentielles à ce progrès et qu'elles nécessiteront de très fortes mises de capitaux. "Naturellement, ajouta M. Eadie, nous faisons tout notre possible pour que les frais d'exploitation et de construction soient tenus au strict nécessaire."

LES DISTANCES

Il n'est pas facile de desservir le Canada en matière de communications, de poursuivre M. Eadie, à cause des distances étendues. Lorsqu'on s'attaque au problème de climat, par exemple, il faut faire preuve de grande imagination pour ce qui touche aux préparatifs, se livrer à un travail ardu et appliquer des données de génie fort rigoureuses. Le réseau de téléphone transcanadien existe depuis 1932. Le volume d'affaires est aujourd'hui 60 fois ce qu'il était alors, et le revenu annuel augmente de 15 à 20 pour cent par année.

LES PROBLÈMES

La construction d'un réseau de postes de relais micro-ondes comme moyen de communications depuis les Maritimes jusqu'à Victoria, constitue un exemple concret des problèmes que le réseau téléphonique transcanadien doit résoudre.

Actuellement, les conversations téléphoniques et les télémissions sont possibles entre Winnipeg et Québec, en passant par Toronto,

La première réclamation

NEW YORK, 6. (P.A.I.) — Un employé d'hôtel âgé de 33 ans a été le premier à tenter des poursuites judiciaires en marge de l'écrasement d'un appareil des Northeast Airlines, vendredi soir dernier, dans l'île Rickers.

M. James Kazakis, de Manchester, dans le New-Hampshire, s'est présenté devant la Cour suprême en vue de réclamer la somme de \$500,000 pour des troubles cérébraux dont il souffre par suite de cette tragédie, qui a entraîné 20 pertes de vie. Trente-deux des 81 survivants ont dû être hospitalisés.

Trois Canadiens ont perdu la vie et deux autres ont été blessés au cours de cet incident tragique.

Selon Air-France

Le boycottage de la Ligue arabe aurait peu d'effets

PARIS, 6. (P.C.F.) — Un porte-parole d'Air-France a dit aujourd'hui que le projet des neuf pays de la Ligue arabe de boycotter cette compagnie d'aviation aurait "peu d'effet" sur ses opérations.

Un porte-parole de l'organisation arabe avait annoncé que les membres de la Ligue interdiraient aux avions d'Air-France d'utiliser leurs aéroports ou de survoler leurs territoires. Il a expliqué que cette décision a été prise à une récente conférence tenue à Beirout, au Liban, parce que Air-

Ottawa et Montréal. Une section du réseau fonctionne présentement dans les Maritimes. Vers le milieu de 1957, les villes de Regina et de Saskatoon seront rattachées au reste du réseau; à l'automne, ce sera au tour de Calgary, Edmonton et Lethbridge d'en faire partie à leur tour.

LA T.V.

Une fois qu'on aura terminé l'aménagement du réseau en 1958, il sera possible de transmettre des télédiffusions à 28 villes canadiennes et d'acheminer les conversations téléphoniques interurbaines par postes de relais à travers tout le pays.

M. Eadie traita brièvement du nouveau câble téléphonique transatlantique, disant que c'est une "réussite remarquable du génie" et il souligna qu'une étroite collaboration de la part de groupements canadiens, américains et britanniques fut requise pour en arriver à ce résultat.

Terre-Neuve en faveur de l'assurance-hospitalisation

OTTAWA, 6. (P.C.F.) — Terre-Neuve endorse la proposition fédérale de mise en vigueur d'une politique nationale d'assurance-hospitalisation. Le ministre de la Santé, M. Martin, a annoncé la nouvelle aux Communes hier.

Terre-Neuve devient la 4e province à approuver le plan. Les trois autres l'approuvaient il y a déjà quelque temps. Ce sont la Colombie-Canadienne, l'Alberta et la Saskatchewan. Le gouvernement de Terre-Neuve est le premier gouvernement libéral provincial à donner son approbation au projet. La Colombie et l'Alberta ont toutes deux un gouvernement créditiste et la Saskatchewan a un gouvernement CCF.

M. Martin a déclaré aux Communes que le gouvernement fédéral continue à étudier l'affaire avec les gouvernements de l'Ontario et du Manitoba. J'ai parlé au téléphone ce matin avec le ministre de la Santé du Manitoba, a annoncé M. Martin. Le ministre fédéral de la Santé n'en a pas dit plus long à ce sujet.

Le Manitoba a un gouvernement libéral.

LES MALADIES DESASTREUSES

Le premier ministre libéral de l'île-du-Prince-Édouard, M. Matheson, a discuté le plan avec M. Martin, à Ottawa, vendredi der-

Logis incendiés à Ville J.-Cartier

Deux familles de Ville Jacques-Cartier ont été chassées de leurs logis, sis aux numéros 2520 et 2522, rue Fontontaine, hier soir, quand un incendie s'y déclara. Les pompiers de l'endroit ont dû combattre pendant près d'une heure avant de pouvoir maîtriser les flammes.

La maison incendiée, propriété de M. A. Samson, a subi de forts dommages. Le logis occupé par ce dernier a surtout été endommagé par l'eau et la fumée, tandis que celui occupé par son fils, Marcel, et sa femme, où les deux familles ont pris naissance, a été fortement ravagé.

Selon le sergent Yvon Villeneuve, de la police de Ville Jacques-Cartier, les flammes, apparemment allumées par un court circuit, ont rapidement envahi l'intérieur des murs de la maison, avant de se manifester. Lorsque les sapeurs, sous les ordres du chef J. Delages, sont arrivés sur les lieux, le logis de M. Samson fils était la proie des flammes.

Mme Samson se trouvait à la maison, mais M. Samson était allé visiter son jeune fils, actuellement à l'hôpital.

Femme arrêtée

BLANDFORD, 6. (Reuters f.) — A la suite d'enquêtes sur la mort de sept vieillards, dans un asile de Blandford, en Angleterre, la police a arrêté une femme du nom d'Eleanor Joy Kimpton, pour infraction de la loi sur les faux.

nier. Il a déclaré à des reporters que le projet est fort intéressant; cependant, a-t-il ajouté, le plan ne tient pas suffisamment compte des maladies "désastreuses", de celles qui coûtent le plus cher.

La mise en vigueur du projet requiert l'approbation d'au moins six provinces représentant la majorité de la population du pays.

Comme jusqu'ici quatre provinces endossent l'affaire il en faut deux autres, dont l'une devra être l'Ontario ou le Québec.

L'Ontario a fait des propositions. Le gouvernement de Québec n'a encore posé aucun geste indiquant qu'il approuve le plan.



Prévisions officielles de la Météorologie nationale: Synopsis: Des perturbations de faible intensité traverseront le Québec en se dirigeant vers l'est aujourd'hui, apportant quelques nuages dans toutes les régions et de la neige légère dans celles du nord. La température restera partout à peu près la même qu'hier. D'importantes perturbations venant du nord-ouest couvriront le ciel et provoqueront des chutes de neige légère demain.

Région de Montréal, vallée de l'Outaouais, région de Québec, Cantons de l'Est et Laurentides: Ensoleillé; quelques périodes nuageuses; peu de changement dans la température; vent léger. Maximum à Montréal 32, à Ottawa 30, à Sherbrooke 28 et à Québec et Ste-Agathe 25. Aperçu pour demain: nuageux, neige légère.

Mauricie et régions du Lac St-Jean et de Baie-Comeau:

Nébulosité variable; quelques chutes isolées de neige légère; peu de changement dans la température; vent léger. Maximum à La Tuque, Chicoutimi et Rivière-du-Loup 20.

Objectif dépassé

TORONTO, 6. (P.C.F.) — Le Fonds canadien de secours aux réfugiés hongrois vient d'annoncer qu'il a recueilli plus d'argent que la somme de \$500,000 qu'il avait tenté d'obtenir.

Il précisait qu'il a recueilli \$512,071.

L'argent sera versé à la Croix-Rouge.

Les envolées d'essai

WASHINGTON, 6. (P.A.I.) — La Commission d'aéronautique civile a décidé hier que toutes les envolées d'essai, effectuées par tout genre d'appareils aux États-Unis, devront avoir lieu au-dessus de la mer ou de territoires peu peuplés qu'aura choisis la Commission.

Le décret entre en vigueur le 20 février.

La Patrie

(Membre de la Canadian Press et de l'Audit Bureau of Circulation)
est imprimée et publiée au No 180 est, rue Ste-Catherine, Montréal, par la Compagnie de Publication de "La Patrie" Limitée, Roland Dubois, Secrétaire Trésorier, Téléphone: UN. 1-2791. Echange correspondant avec tous les différents services. Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe. Ministère des Postes, Ottawa.
PRIX D'ABONNEMENTS (hors Montréal)
Edition du dimanche, Canada, 1 an \$5.00
Edition quotidienne, Canada, 1 an 5.00
Edition quotidienne, Canada, 6 mois 2.75
Edition quotidienne, États-Unis, 1 an 6.00
Edition quotidienne, États-Unis, 6 mois 3.00
Edition du dimanche, États-Unis, 1 an 5.00

REPRESENTANTS
TORONTO, Ont.: Hugh Rose, chambre 101, Edifice McKinnon, 19, rue Melinda; Téléphone: EMpire 4-1016.
ÉTATS-UNIS: Ralph R. Mulligan, 141 East, 44th Street, New-York 17, N.-Y. (Oxford 7-0821); 75 East Wacker Drive, Chicago 1, Ill. (FRanklin 2-1946).

MONTREAL, 6 FEVRIER 1957

Dangers de la route à signaler

Les accidents de la route sont si nombreux qu'on ne saurait prendre trop de précautions pour les prévenir dans la mesure du possible.

Les automobilistes qui voyagent aux États-Unis sont frappés du soin qu'on y apporte à signaler clairement tout ce qui est de nature à rendre la voie publique dangereuse.

Malheureusement, il n'en est pas ainsi chez nous. Que de plaintes n'entendons-nous pas proférer à ce sujet!

Les courbes, par exemple, devraient être généralement mieux signalées, assez tôt surtout, pour induire les chauffeurs d'auto à ralentir leur course. Qu'on ne manque pas d'indiquer qu'à telle distance — disons cinq cents pieds — il y a une déviation dangereuse.

Nos voisins d'outre-frontière multiplient les placards indiquant qu'à tel et tel endroit précis tant de personnes ont perdu la vie à la suite d'accidents de la route. Ce sont là des avertissements salutaires.

Dès qu'il s'agit de la conservation d'êtres humains, les autorités de la voirie ne devraient rien négliger pour sauvegarder cet inestimable capital.

Qu'on s'efforce donc de corriger le plus tôt possible les déficiences flagrantes des vieilles routes et qu'on les jalonne dès maintenant d'affiches protectrices pour les véhicules qui les parcourent.

Quant aux routes à construire ou à reconstruire, qu'on n'épargne rien pour les tracer droites, afin d'en assurer la sécurité pour les gens qui savent observer les règles de la prudence.

Qu'on imite ici ce qui se fait de mieux ailleurs pour signaler les dangers des voies publiques et pour réduire ainsi au minimum les accidents de la route dont les chiffres sont de plus en plus effrayants.

Notre déficit commercial

par Conrad LANGLOIS

Le déficit commercial du Canada dans ses échanges de denrées avec le reste du monde, qui avait pourtant atteint le sommet sans précédent de \$361 millions en 1955, a plus que doublé, en 1956, pour atteindre le record extraordinaire de près de \$849 millions. C'est le quatrième déficit annuel consécutif.

C'est cependant un résultat de la prospérité, et non pas d'une stagnation des affaires, car notre commerce extérieur total, à plus de dix milliards et demi de dollars, a dépassé même les prévisions les plus optimistes.

Les exportations ont augmenté considérablement, soit de près de \$512 millions ou 11.8%, mais les importations se sont accrues encore plus rapidement, soit de plus de \$999 millions ou 21.2%.

La hausse des exportations s'explique surtout par un niveau très élevé de prospérité dans les principaux pays, particulièrement aux États-Unis. De

Les mots qui vivent

— La foi seule donne la clé des choses; et seul l'amour en tire les admirables biens que Dieu y met toujours. — MGR GAY.

plus, à cause des difficultés agricoles de plusieurs pays situés derrière le rideau de fer et de mauvaises récoltes dans différentes parties de l'Europe de l'Ouest, nos ventes de blé ont été bien plus considérables en 1956 qu'en 1955. Nos exportations de machines et d'outillage de transport à certains pays sous-développés bénéficiant du plan de Colombo ont aussi augmenté. De plus, notre pays exporte de plus en plus de produits minéraux, de pétrole, de minerai de fer, d'uranium, de platine et de ferro-alliages. Enfin, nous expédions maintenant au reste du monde des locomotives, des avions, des voitures particulières et des pièces d'automobile.

L'augmentation de nos importations s'explique de trois façons: l'afflux extraordinaire de capitaux étrangers, américains surtout, fait que notre pays achète des quantités de plus en plus fortes de machines et de matériel d'usine des États-Unis; même l'expansion industrielle financée avec des capitaux canadiens oblige à importer divers genres d'équipement qu'on ne produit pas en grande quantité au Canada; en dernier lieu, la prospérité canadienne, sans précédent, résultant de notre rapide développement économique, fait que nos gens ont plus d'argent que jamais à dépenser, pour acheter des marchandises importées, aussi bien que des articles de fabrication domestique.

Pour expliquer d'une autre façon notre déficit commercial croissant, il faudrait signaler que notre excédent d'importations des États-Unis augmente, cependant que notre surplus d'exportations à la Grande-Bretagne diminue, de sorte que la compensation entre l'un et l'autre aspect de la situation est proportionnellement moins efficace qu'autrefois.

Autrement dit, non seulement nous dépendons de plus en plus des États-Unis pour nos importations, mais aussi pour nos exportations.

Les chiffres définitifs montreront sans doute que notre pays a conservé l'an dernier la quatrième place de tous les pays du monde pour le volume du commerce extérieur (venant après les États-Unis, la Grande-Bretagne et la République fédérale d'Allemagne). Per capita, nous semblons toujours au deuxième rang, venant immédiatement après la Nouvelle-Zélande.

Faut-il s'alarmer de notre déficit croissant? Dans les conditions actuelles, nous ne le croyons pas, puisque c'est une conséquence d'une expansion rapide. Cela ne doit cependant pas nous empêcher de chercher à développer davantage notre industrie manufacturière et à nous trouver de nouveaux clients, ailleurs, un peu partout dans le monde. Ce n'est sans doute pas très prudent de tellement dépendre du commerce extérieur, surtout lorsqu'il se fait de plus en plus avec un seul et même grand pays.

Campagne de la Croix d'Or

Il n'est guère de plus belle organisation que la Croix d'Or, centre mont-réalais des œuvres de charité papales. Tout d'abord, comme catholiques, nous ne pouvons nous permettre de refuser de soutenir l'agence officielle de charité du Saint-Père. De plus, comme Sa Sainteté Pie XII reçoit continuellement des demandes de partout (plus de 1.000 lettres de sollicitation par jour), et qu'il ne peut évidemment faire droit à chacune, nous pouvons être assurés qu'il s'efforce surtout de venir en aide aux gens les plus malheureux et de soulager les misères les plus grandes, où que ce soit au monde, qu'il s'agisse des victimes de tremblements de terre ou d'inondations en Grèce ou en Hollande, des révoltes en pays communistes, aussi bien qu'aux prisonniers de guerre et aux réfugiés et aux pauvres les plus affligés, partout, sans distinction de croyances, d'origines ou de lieux de résidence.

Dès les débuts de la fondation de la

Croix d'Or, à Montréal, en 1948, elle pouvait en moins de quelques mois faire parvenir à l'entrepôt papal, sous les appartements mêmes du Chef de l'Église, quelque 5.000 caisses de nourriture et de vêtements. Encore l'an dernier, la Croix d'Or expédiait plus de 1.114 caisses et barils de vêtements et d'articles utiles, aussi bien que de médicaments, tels que huile de foie de morue, vitamines, etc., pour les pauvres qui sont malades et sous-alimentés.

Ce n'est pas à dire, cependant, que les dons recueillis chez nous sont nécessairement expédiés à Rome. Depuis plusieurs mois déjà, toutes les ressources de la Croix d'Or, à Montréal, servent à soulager la misère des réfugiés hongrois, qui sont sans doute les gens les plus à plaindre de ce temps-ci. Le cas échéant, en cas de sinistre majeur au Canada, les aliments et vêtements entreposés ici serviraient aussi bien à soulager des victimes de chez nous.

Le but de la Croix d'Or est avant tout de recueillir des dons en nature, dans le genre de ceux que nous avons mentionnés, aussi bien que des articles de classe, de couture, de culte, de toilette, etc. Elle accepte cependant aussi de l'argent, car il en faut pour acquitter les frais d'emballage et d'expédition. On a également besoin de travailleurs bénévoles, pour faire le triage des vêtements, l'emballage des caisses, etc.

Les dons en nature sont surtout recueillis par le moyen d'une sollicitation auprès de tous les enfants des écoles catholiques de Montréal et de la région, ce qui rapporte chaque année des centaines de caisses de dons.

L'adresse de la Croix d'Or est 424, rue Saint-Sulpice, Montréal, téléphone HARbour 0022. Tout envoi sera accepté avec reconnaissance.

La dernière tentative de l'O.N.U.

par Roger DUHAMEL

Les débats ont été animés en fin de semaine aux Nations-Unies. C'est toujours l'épineuse querelle du Moyen-Orient qui tient l'affiche. Les diplomates s'ingénient à découvrir des formules souples qui permettent d'atteindre le but sans trop indisposer les différents membres. Ces formules sont d'une souplesse telle qu'elles finissent par ne plus vouloir dire grand chose. On se perd dans des palabres qui ne règlent rien à la satisfaction générale. On peut douter que les deux nouvelles résolutions modifient quoi que ce soit la situation.

L'Assemblée générale a adopté en effet deux résolutions. La première a soulevé moins de controverses. Elle réclame, pour la sixième fois, de l'État d'Israël qu'il consente à retirer ses troupes sans délai derrière la ligne de démarcation déterminée au moment de l'armistice. Cette exigence est bien modeste dans les circonstances. Toutefois, Israël a voté contre la résolution, ce qui était prévu, et laisse planer des doutes sur ses intentions futures, de même que la France, dont la position étonne et déçoit. Il est peu probable que le gouvernement de Tel-Aviv se rende à cette demande.

La deuxième résolution est beaucoup plus vague, surtout depuis qu'elle a dû être édulcorée, à la demande de l'Américain Henry Cabot Lodge et malgré certaines réticences de notre ministre, M. Pearson. Il s'agit de confier au secrétaire général de l'O.N.U., M. Hammarskjöld, la mission d'entrer en consultations avec les deux parties intéressées, de prendre les mesures pour donner suite aux recommandations des Nations-Unies et finalement de faire rapport à l'Assemblée générale. On doit se rappeler que M. Hammarskjöld s'est déjà entremis avec beaucoup de bonne volonté et qu'il a été incapable de trancher le nœud gordien. Un arbitre impartial ne suffit pas, quand deux hommes sont convenus de se battre.

On notera qu'à l'appel de cette deuxième résolution, tous les votants se sont exprimés favorables, mais il y

eut 22 abstentions, chiffre passablement élevé. Ces abstentions comprennent d'abord Israël, comme il va de soi dans les circonstances, et aussi les pays du bloc soviétique et du bloc arabe. Malgré les protestations d'amitié et de collaboration du roi Séoud à Washington — il vient de se déclarer partisan de la doctrine Eisenhower — il n'en reste pas moins évident que la plupart des pays musulmans s'alignent actuellement sur la politique soviétique. C'est là un grand péril pour la paix du monde.

Y a-t-il un espoir de règlement dans le conflit israélo-égyptien? On ne l'aperçoit pas encore nettement, tant que les deux parties s'enferment dans leur obstination. De part et d'autre, on met de l'avant des arguments valables, d'ordre historique, géographique, économique, moral, etc. Mais cela n'arrange en rien l'affaire. La situation est telle qu'il ne peut y avoir de vainqueur, seul un compromis serait souhaitable. Autrement, il y aura sûrement un vainqueur, mais ce ne sera ni Tel-Aviv ni le Caire, ce sera Moscou.

Le lait gratuit aux écoliers

A chaque année, le Club Progress Canadien organise une campagne de souscriptions, dans le but de créer des fonds, pour maintenir son œuvre de distribution gratuite de lait et de capsules vitaminées aux écoliers du district de Montréal, sous-alimentés.

1957 marquera le 26e appel du genre, mis sur pied par le Club Progress. Durant les 25 dernières années, les campagnes du club ont recueilli un montant total de \$355,507.00, procurant une livraison de quelque 8.000.000 de bouteilles de lait et de capsules vitaminées. L'année dernière, le Club en a distribué plus de 500.000 bouteilles et plus de 400.000 capsules.

L'objectif de cette année est fixé à \$40.000. La campagne durera, du 1er au 15 février inclusivement. Ce laps de temps est alloué au Club, par le Service du bien-être social de la Ville de Montréal.

M. Edgar F. Tolhurst est le président honoraire de la campagne, cette année. Le président général en est M. Lawrence M. Bessner.

Grâce à la collaboration de la presse, de la radio et des salles de cinéma, cette campagne a obtenu l'appui du public, durant les années passées. L'objectif de \$40.000 n'est pas trop élevé, quand on considère que la distribution gratuite du lait, durant une année scolaire, coûte \$10. par enfant.

Le Club procure également du lait aux garderies et à d'autres centres de bien-être. Il est bon de signaler que le choix des enfants, destinés à recevoir du lait et des capsules, se fait avec la collaboration des Commissions scolaires, des instituteurs et des gardes-malades. Des rapports indiquent que les bénéficiaires ont profité jusqu'à 10 livres, par année, et ont amélioré conséquemment leur santé et leur aptitude au travail.

La fondation du Club Progress canadien remonte à l'année 1932. Sa distribution gratuite du lait commença la même année, alors que son budget s'élevait à \$1.300, seulement. L'œuvre a progressé et requiert maintenant un minimum de \$40.000.

Conseils d'hygiène

— On conseille de prendre un bain ou une douche tous les jours afin d'enlever la poussière et les déchets de l'organisme rejetés par les pores. Après le bain, un désodorisant aidera à prévenir l'odeur de la sueur.

— Après avoir donné un bon déjeuner à tous ceux qui quittent la maison, la mère de famille devrait prendre le temps de prendre elle-même un jus de fruit, une céréale chaude, un oeuf, des rôties et un treuvage chaud.

— Ce que redoute le méchant lui échoit, ce que souhaite le juste lui est départi. (Prov 10, 24). (Texte choisi par la société catholique de la Bible).



Un plan Colombo de l'Est ?

Nous avons plusieurs fois signalé le désir manifeste de la Chine d'organiser un regroupement des nations asiatiques dont elle assumerait la direction morale avec ou sans le consentement de l'Inde, que sa faible puissance effective forcerait, en fin de compte, à rentrer dans le rang. Si à Moscov, et en Europe orientale, M. Chou En-Lai joue la carte de la "coopération socialiste", en Asie il joue celle de la "solidarité des peuples asiatiques", sans faire entrer en ligne de compte l'idéologie communiste. Depuis quelques mois, le président du Conseil chinois se promène dans le sud et le sud-ouest asiatique. Il multiplie visites et contacts dans tous les pays, même dans ceux où la doctrine de gouvernement est aux antipodes de la sienne. Moscou lui-même ne voit pas d'un oeil particulièrement favorable cette action diplomatique de la Chine qui, en dernière analyse, pourrait être, le cas échéant, aussi bien dirigée contre lui que contre Washington. Hier, à Colombo, M. Chou En-Lai annonçait, avec son sourire d'autant plus dangereux qu'il est impénétrable, la signature entre la Chine et le Ceylan, d'un pacte de "coopération pacifique et de résistance à l'agression et l'expansion des forces impérialistes et colonialistes".

Ils ont également exprimé le souhait de voir se réunir bientôt une deuxième conférence de Bandoeng où les peuples afro-asiatiques pourraient affirmer, une nouvelle fois et davantage leur solidarité par la mise en commun de leurs ressources économiques" en vue d'arrêter la nouvelle offensive des forces impérialistes qui tentent encore désespérément de limiter la liberté et le progrès des peuples asiatiques". Cette adhésion du Ceylan est d'autant plus significative, que le précédent président du Conseil, M. Kotolawala, avait, à Bandoeng, en avril 1955, dénoncé la Chine et le colonialisme communistes et failli faire échouer la conférence. Pour en assurer le succès, M. Chou En-Lai avait été jusqu'à accepter que, dans la résolution finale, la Conférence dénonçât le colonialisme "dans toutes ses manifestations", ce qui, dans l'esprit de plusieurs pays, impliquait celui de Moscou et même de Pékin. La signature du pacte de coopération entre la Chine et le Ceylan est incontestablement une belle victoire diplomatique pour M. Chou En-Lai et l'on parle déjà, dans certaines capitales, de l'amorce d'un "plan Colombo de l'Est" où les puissances asiatiques mettraient en commun "leurs ressources économiques" pour le développement de leurs régions sous-développées, dans le but de faire échec au plan Colombo à direction américaine. Dans l'esprit de M. Chou En-Lai, Moscou pourrait adhérer à un tel plan.

La Hongrie sur le qui-vive

Le "gouvernement" Kadar manifeste des signes à la fois d'inquiétude et d'impatience; il a lui-même avoué, hier d'acquiescement à une émission radiophonique, qu'il y avait des indices que le peuple voulait reprendre ses "desseins néfastes", en d'autres mots, de secouer le régime de terreur imposé par l'étranger qui pèse sur la nation hongroise. Dans les universités et les Grandes Ecoles, les étudiants se saluent avec l'expression: "MUK" ce qui constitue en hongrois les initiales des trois principaux mots de la phrase: "Nous Recommencerons en Mars". On évalue actuellement à plus de 175,000 le nombre de réfugiés qui ont fui la Hongrie depuis octobre. En Allemagne orientale, le chef du "gouvernement", Walter Ulbricht, a avoué qu'une révolution avait failli éclater en octobre, parallèlement à la révolution hongroise.

Aux Nations Unies

Dans sa réponse à la thèse française sur l'Algérie le délégué syrien a littéralement nié l'évidence. Il est allé jusqu'à contester le niveau de vie relativement élevé des masses ainsi que les mesures économiques, sociales et éducatives à l'actif de l'administration française. Il a tracé un parallèle avec la Syrie pour conclure que son pays n'avait rien à envier à l'Algérie, tout en étant libre; il n'a cependant pas rappelé que si la Syrie est, après le Liban, le pays du Moyen-Orient où les masses sont les plus prospères, ces deux pays ont été, jusqu'à 1945, sous mandat français. Par contre un Algérien musulman a fortement impressionné les délégués en rendant hommage au rôle de la France en Algérie. A Washington, on espère que la majorité votera en faveur de l'incompétence des Nations Unies à se saisir du problème algérien et que, d'un autre côté, Israël acceptera de se soumettre à la résolution de l'Assemblée générale demandant l'évacuation de Gaza. Cependant, si Israël n'évacue pas, les pays arabes ont l'intention de revenir devant l'Assemblée générale avec une résolution recommandant l'application de sanctions économiques contre Israël.

La police demande aux clubs sociaux d'être censeurs

QUEBEC, 6. (P.C.F.) — Le chef de police de Québec, M. Roger Lemire, a suggéré aux clubs sociaux de Québec, hier, de former des comités de censure qui se chargeraient de lire les publications douteuses offertes en vente dans les magasins et les kiosques.

Prenant la parole à la réunion d'un club social, M. Lemire a précisé que ces comités de censure pourraient faire rapport à un comité central formé d'éducateurs qui, à son tour ferait connaître à la police les titres des publications à condamner.

Il s'est dit d'avis que la formation de tels comités, par tous les clubs sociaux, contribuerait grandement à la prévention de la délinquance juvénile.

"Le seul moyen de protéger la société, a-t-il ajouté, est de la protéger à sa base, c'est-à-dire en veillant à ce que la jeunesse demeure propre".

Le policier a aussi lancé un appel à tous les chefs de famille, leur demandant leur coopération entière pour faire face au fléau de la délinquance juvénile qui a pris non seulement à Québec, mais aussi dans tous les pays, une ampleur alarmante.

Le trésor de la SANTÉ

par le DR. C.-R. DEAN

L'enfant qui pleure

Si le bébé pleure durant la nuit, la maman s'inquiète et en parle à ses parentes et amies. Et il est bien rare qu'on ne lui parle pas de coliques. Les coliques expliquent tout, croirait-on à entendre les donneuses de conseils. Pourtant, dans la plupart des cas, l'enfant ne souffre de rien de sérieux. Mais il ne faut pas en vouloir aux mamans de toujours craindre le pire!

Depuis la première nuit que bébé dort à la maison, sa maman tente de l'apaiser avec ses formules alimentaires, et en le tenant dans ses bras. Quand elle n'empêche pas l'enfant de crier, elle s'alarme et est intriguée. Elle change alors les formules et tout le régime du petit, qui pourtant continue à crier. On comprend que la maman soit alors nerveuse et tendue. Et l'enfant, le soupçonnant par instinct, est encore plus bruyant.

Crier ou pleurer, c'est pour l'enfant une façon de communiquer avec nous. Si, tout jeune, il s'aperçoit qu'en criant et pleurant il est sûr d'obtenir plus d'attention et plus vite, il s'habitue vite à recourir à ce moyen. Il faut que les mamans ne s'inquiètent pas tant et montrent moins de précipitation à courir à lui et à le gaver. Dès le jeune âge, on l'habitue à une certaine discipline, à la régularité.

On ne peut nier qu'il y ait des cas où les conseils du médecin sont requis, évidemment. Dans le doute, la maman ferait bien de tout lui expliquer.

QUESTION: "Peut-on prendre par la bouche des médicaments qui empêchent la chevelure de blanchir trop vite?" D.C.S.

REPONSE: On ne connaît pas de médicament efficace à cet effet. Certaines drogues ont été offertes au public, mais rien n'est médicalement prouvé quant à leur efficacité.

QUESTION: "Au bureau, les jeunes filles s'obstinent à dire que la ménopause survient à l'âge de 35 ans. Eclairiez-moi." Reine W.

REPONSE: Chez certaines femmes, la ménopause survient à 35 ans, mais en général c'est plutôt vers les 45 ans.

Le prochain article du Dr Dean, intitulé: "Poussière dans l'oeil", paraîtra dans la "Patrie" du jeudi, 7 février.

L'organisation rapide du Conseil canadien des Arts

C'est l'espoir qu'exprime le T. H. L. St-Laurent en Chambre — Le 31 mars mentionné

OTTAWA, 6. (P.C.F.) — Le premier ministre a exprimé l'espoir aux Communes que le Conseil canadien des Arts commencera avant le 31 mars prochain l'exécution du programme d'aide à la culture que le Parlement s'approprie à lui confier.

Les observateurs voient dans la déclaration de M. St-Laurent l'indication que la contribution de \$100,000,000 que le gouvernement s'engage à verser au Conseil sera prélevée à même le surplus du présent exercice financier.

On sait que le surplus prévu par le ministre des Finances, M. Harris, au terme de l'année prenant fin le 31 mars, s'élève à quelque \$113,000,000. Mais il semble maintenant que le surplus réel sera d'environ \$300,000,000, réduction faite de la contribution gouvernementale de \$100,000,000 au Conseil des Arts.

M. St-Laurent, qui est intervenu au cours du débat sur la résolution préliminaire tendant à l'établissement du Conseil, s'est toutefois refusé à définir les fonctions précises de l'organisme. Une fois la résolution adoptée, a dit le chef du gouvernement, la Chambre sera saisie du projet de loi qui contiendra tous les détails.

Le gouvernement propose de verser une dotation de \$50,000,000 au Conseil, dotation dont les revenus serviront à stimuler les humanités, les sciences sociales et les arts. Une autre somme de \$50,000,000 sera répartie parmi les universités afin d'aider celles-ci à financer leurs travaux d'expansion et d'équipement au cours d'une période de 10 ans.

M. St-Laurent a d'autre part révélé qu'en fixant les montants qui seront versés au Conseil, il songeait à la "manne" que représenteront pour le gouvernement les successions de deux éminents financiers: sir James Dunn et M. Isaac Killam.

Les droits fédéraux à l'égard de ces deux successions, a-t-il dit, atteignent un peu moins de \$100 millions et ne sauraient être considérés comme des revenus réguliers. Cette somme "représente

une sorte de manne qui arrive, je pense au moment opportun".

Au cours du présent exercice, a dit le chef du Cabinet, une somme d'environ \$50 millions a été versée au gouvernement au titre des droits à l'égard de ces successions.

Le premier ministre a cependant déclaré qu'il n'avait pas eu de consultations avec le ministre des Finances au sujet de la source à laquelle le gouvernement ira puiser les \$100 millions, ni au sujet de la date à laquelle cette somme sera disponible.

AVANT LE 31 MARS

Il a cependant exprimé l'espoir "qu'il nous soit possible d'obtenir l'acceptation du nombre requis de membres du conseil, de telle sorte que le conseil puisse exister en tant qu'organisme incorporé avant le 31 mars".

Le bruit court à Ottawa que

l'hon. Brooke Claxton, ancien ministre de la Défense nationale, sera nommé président du conseil. Mais on ignore pour l'instant quel sera le nombre des membres de l'organisme.

En réponse à une question de M. Howard Green, député conservateur de Vancouver Quadra, M. St-Laurent a cependant déclaré qu'il n'appartiendra pas au conseil d'adjudger la Médaille du Canada. Celle-ci a été instituée en octobre 1943 par arrêté ministériel. Mais, elle n'a jamais été accordée.

Il n'existe dans ce projet de loi, a poursuivi le premier ministre, aucune disposition ou restriction qui limite le genre des bourses qu'accordera le Conseil. Il est tout au plus précisé que les bourses devront promouvoir la cause des humanités, des sciences sociales et des arts.

PAS D'ECOLE SPECIALE

Il n'est pas, non plus, prévu que le Conseil doive créer des écoles pour favoriser la formation de qui que ce soit.

M. St-Laurent a ajouté qu'à son avis il existe un urgent besoin de favoriser les travaux postsecondaires.

"Le plus grand besoin qui se fait présentement sentir dans le domaine des humanités et des sciences sociales est de préparer un grand nombre de professeurs pour enseigner ces sciences dans nos universités."

160 autres militaires ont été demandés par les Nations U.

OTTAWA, 6. (P.C.F.) — Nous étudions une requête que nous ont adressée les Nations unies et par laquelle celles-ci nous demandent de fournir à leur Force d'urgence 160 autres militaires, a annoncé aux Communes mardi le ministre de la Défense, M. Campney.

Le ministre a précisé que l'ONU veut avoir une unité blindée canadienne devant servir à des travaux de reconnaissance et devant comprendre environ 110 hommes. L'ONU a également besoin, dit-il, d'une soixantaine d'autres membres des services auxiliaires de l'armée.

Dès que nous aurons pris une décision, nous la ferons connaître, a déclaré M. Campney.

Le Canada a actuellement dans la Force d'urgence de l'ONU quelque 1,100 soldats et aviateurs.

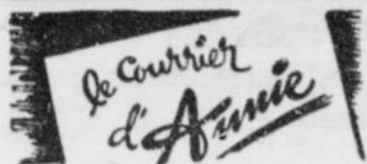
Le major général G. R. Pearkes,

V.C., député conservateur d'Esquimalt-Saanich, a demandé au gouvernement: Avez-vous l'assurance que le président Nasser ne s'opposera pas à la présence en Egypte d'une unité canadienne de reconnaissance?

M. Campney a répondu que le gouvernement canadien n'est pas en relations avec le président Nasser.

Ambassadeur à Cuba

LA HAVANE, 6. (Reuters) — M. Hector Allard, le nouvel ambassadeur canadien à Cuba, a remis ses lettres de créance, mardi, au président Batista. Il succède à M. Harry Scott et dirigera également les missions diplomatiques canadiennes de Haïti et de la République dominicaine.



Q. — Depuis qu'il a obtenu un emploi à l'aéroport de X..., mon mari travaille de quatre heures de l'après-midi à minuit, et ne rentre à la maison que vers une heure du matin. Cela fait qu'il voit rarement nos deux amis, des garçons âgés de sept et neuf ans, qui partent tôt pour l'école, apportent leur lunch et ne reviennent au logis qu'après son départ.

Cela me contrarie, car je compte beaucoup sur la collaboration de mon époux pour élever et éduquer nos petits gars, qui, de leur côté, apprécient grandement la camaraderie de leur papa et semblent un peu désemparés.

C'est que mon mari s'est toujours beaucoup intéressé à nos enfants. Quand ils étaient tout petits, il m'aidait à les soigner, à les surveiller.

Lorsqu'il est au logis, il prend part à leurs jeux, les initie aux sports, les aide à préparer leurs leçons, leur raconte des histoires, les récompense ou les réprimande selon le cas.

Outre que je me trouve privée d'un précieux secours, je crains que nos chers petits, qui ne voient plus mon mari que le samedi et le dimanche, deviennent plus difficiles à manier, et que leur attachement pour leur père diminue.

AI-je raison de m'inquiéter, et devrais-je insister pour que mon mari recherche une situation dont les heures seront plus accommodantes, et qui lui assurera plus de temps libre? MME JULIA S.

R. — La sollicitude de la maman, la camaraderie du papa, la surveillance attentive de l'un et de l'autre, constituent, c'est entendu les meilleurs éléments de base de l'éducation des enfants.

Mais quand les événements et complications de la vie ne permettent pas d'exécuter comme on se l'était proposé le programme tracé, il faut bien s'accommoder des circonstances et essayer de tirer le meilleur parti possible de la situation.

Il s'agit d'abord pour vous de l'adaptation à un nouveau mode d'existence, et vous prévoyez non sans raison que la collaboration empressée de votre partenaire va vous manquer en plusieurs occasions.

Mais une attitude chagrine, une insistance trop grande pour amener votre mari à rechercher un autre emploi pourrait avoir l'effet de le démoraliser et d'ajouter à vos ennuis au lieu de les atténuer.

Vos enfants savent que, même si leur papa ne partage pas avec eux le petit déjeuner, s'il n'est pas là lorsqu'ils rentrent de l'école, c'est qu'il travaille pour leur assurer du confort et qu'ils peuvent compter en tout temps sur son affection et son dévouement. C'est l'essentiel.

Je pense que vous n'éprouverez pas autant de peine que vous le croyez à les faire obéir si vous savez faire miroiter à leurs yeux le bonheur qu'ils éprouveront à retrouver leur papa en fin de semaine et à organiser des jeux et des promenades en sa compagnie.

INVITEE A UN MARIAGE :
Pour remplacer à cette saison les coiffants pelucheux ou velus de l'hiver, on suggère la toque réalisée avec une paille souple finement tressée. Drapée légèrement sur un côté et ornée d'un noeud tailleur en ruban gros-grain, elle complète bien une toilette en tissu uni ou imprimé et s'associe élégamment aux fourrures de luxe.

Les missionnaires catholiques en Chine

ROME, 6. (P.Af) — L'agence internationale Fides mande qu'il ne reste que 23 missionnaires catholiques en Chine et que 16 d'entre eux sont emprisonnés. On souligne le fait qu'il y avait plus de 5,916 missionnaires catholiques dans ce pays avant qu'il ne tombe sous la domination communiste.



(Photo "Fednews")

CE CHAPEAU "DOUBLE USAGE", une création parisienne, inspirera sans doute nos élégantes qui savent être coquettes, sans jamais cesser d'être pratiques. A noter l'effet dramatique du chapeau apparaissant sur la vignette du haut.

Un Hongrois aux prises avec une loi du Québec

Un dentiste hongrois, le docteur Zoltan Hegedus, qui habite maintenant Montréal, a déclaré aux journalistes qu'il ne peut pas continuer son travail ni ses recherches, parce que la loi provinciale l'en empêche.

La loi du Québec, en effet, exige que toute personne qui veut pratiquer l'art dentaire ait résidé cinq ans dans la province et ait en outre suivi des cours ou passé des examens. Des permis peuvent cependant être accordés, à titre exceptionnel, par des bills privés de l'Assemblée législative.

COMPETENCE

Le docteur Hegedus, qui a 64 ans, est spécialiste en dents artificielles. Avant de fuir Budapest, en novembre, il travaillait à la mise au point d'un nouveau procédé permettant d'adapter directement aux mâchoires des dents artificielles. Au cours de sa carrière, il a soigné le comte Stefan Bethlen, qui fut jadis premier ministre de Hongrie, ainsi que l'acteur Alexander Szabo.

CARRIERE ENTRAVEE

"Je ne suis plus jeune, a déclaré le dentiste au cours d'une entrevue. Et il ne me reste pas beaucoup de temps. Comment attendre cinq ans et retourner à l'école... Et pourtant, il faut bien vivre!"

Le réfugié hongrois a expliqué ensuite qu'il voudrait poursuivre ses recherches et que des universités l'ont informé que son cas les intéressait mais qu'elles ne pouvaient financer ses projets.

Pourtant, a-t-il ajouté, un fonctionnaire de l'Immigration canadienne lui avait dit, à Vienne: "Nous avons justement besoin de gens de votre profession, au Canada. Vous y trouverez des perspectives illimitées."

Le docteur Hegedus a quitté Budapest en novembre pour se réfu-

gier en Autriche. Durant sa fuite, il a remarqué que la plupart des soldats soviétiques qu'il a rencontrés étaient des Mongols qui ne pouvaient même pas lire ses papiers d'identité. Il a réussi à les acheter en les saoulant.

M. Hegedus a finalement retrouvé à Vienne sa femme et sa fille et ils sont venus ensemble à Montréal par la suite.

Ils quittent le sanatorium avant d'être rétablis

L'un des plus sérieux problèmes pour les personnes qui ont à cœur la lutte contre la tuberculose, c'est le nombre incalculable de patients qui abandonnent le sanatorium sans l'avis du médecin. Telle était la déclaration du Dr Lise Frappier-Davignon aux membres du Kiwanis Club Mont-Royal, à leur déjeuner hebdomadaire de mardi au restaurant Ruby Foo. "Ces patients deviennent une menace circulant non seulement pour leur entourage immédiat, mais aussi pour un groupe important de la population".

L'examen des tuberculeux et leur isolement sont des précautions essentielles et effectives pour enrayer la maladie dont ils souffrent, continue le Dr Frappier-Davignon. Seuls, ils sont incapables de compléter leur guérison. Pour immuniser les personnes qui viennent en contact avec ces malades, la manière la plus efficace

Sourires et délicatesse

Aucune femme ne saurait plaire bien longtemps si elle n'attache pas suffisamment d'importance au souci de bien faire les choses. Plus que l'homme, elle a besoin de s'entourer de sympathies, voire même d'admiration. Et, pour être satisfaite d'elle, de son comportement dans la vie privée ou en société, elle doit pouvoir "donner le ton", savoir demeurer femme dans son langage, délicate dans ses manières.

On semble oublier que les belles manières ne sont pas uniquement le fruit de l'éducation, mais surtout une marque d'intelligence. La personne qui sait deviner, en fine psychologue, que telle ou telle chose déplaît beaucoup à son entourage, doit posséder assez de jugement pour s'exempter d'y toucher. Et si son cœur est le moins tendre, elle ne blessa personne et ménagera les sentiments de ceux qui lui sont indifférents. En étudiant les manières d'agir (surtout les bonnes) des personnes qui nous entourent, en observant leur façon d'éviter, de justesse, certaines questions embarrassantes, on acquerra assez de tact et de finesse pour plaire, charmer et même briller parmi les autres.

Il ne faut pas ménager ses sourires, encore moins ses bons mots (même s'ils ne sont pas toujours aussi spirituels qu'on le voudrait bien), car de tels atouts nous sont précieux et nous aident à acquiescer cette belle aisance, tant recherchée de nos jours. D'ailleurs, le sourire ne démontre-t-il pas l'équilibre de l'esprit qui se refuse à étaler, à tous les regards, misères et soucis de chaque jour? A quoi bon importuner les autres des tracas qui ne peuvent les intéresser autant qu'on le voudrait bien? Pourquoi les forcer à compatir, par simple politesse, aux malheurs qui ne regardent que nous?

Les manières que l'on envie sont toujours celles qui sont dictées par la bonté sommeillant au fond du cœur de chaque individu.

Suzanne Pinje

c'est la protection que donne la vaccination au BCG.

Le Dr Frappier-Davignon est la fille du Dr Armand Frappier de l'Institut de microbiologie et d'hygiène de l'Université de Montréal.

Elle était l'invitée de la Ligue Canadienne de Santé à l'occasion de La Semaine nationale Annuelle de Santé. Elle est l'assistante dans la division de médecine préventive de cet Institut, et s'occupe tout spécialement de la vaccination au BCG. Elle nous apprend que la Clinique du BCG de la rue Belanger, établie depuis 1935, dispose de 110 lits et reçoit environ 450 bébés par année provenant de familles tuberculeuses et demeurant dans toutes les parties de la Province. Ces enfants y font un séjour de deux ou trois mois, pendant lesquels ils sont traités au vaccin BCG produit dans les laboratoires de l'Université de Montréal. Environ 1200 enfants sont reportés chaque année après leur départ de la clinique après un examen au Rayon-X et l'épreuve à la tuberculine. Pas un seul cas de mortalité par la tuberculose parmi ces enfants. Ils sont vaccinés de nouveau lorsque la résistance devient négative, c'est-à-dire à peu près cinq années. Le Dr Frappier-Davignon porte à la connaissance de ses auditeurs qu'aujourd'hui, le BCG est reconnu universellement comme un moyen très efficace contre la tuberculose. Ce fait est officiellement reconnu dans le programme de l'Organisation mondiale de la santé des Nations Unies. Depuis 1949, le ministère provincial de la Santé de la province de Québec poursuit une campagne active de vaccination au BCG. Certains pays, comme le Danemark, ont réduit leurs cas de mortalité par la tuberculose, à 6% par la vaccination systématique des enfants; en Angleterre, il est prouvé que cette même vaccination a réduit de 55% les cas de mortalité par la tuberculose chez les adolescents.

45% de la population scolaire ont été vaccinés. Cependant, ce programme doit être constamment activé tant que la totalité n'aura pas subi ce traitement. Pour prévenir les désastres de la tuberculose, il faudrait qu'au moins 70% de la population totale jusqu'à l'âge de vingt ans soit soumise à la vaccination au BCG.

M. John Struthers, président, occupait le fauteuil.

Elle cultive les fruits tropicaux dans sa maison...

TROIS-RIVIERES, 6. (P.C.f.) — Même s'il y a six pieds de neige à l'extérieur, Mme Robert Hunter, de Trois-Rivières, peut faire la cueillette des fruits tropicaux dans sa maison.

Elle est très fière de ses deux arbres fruitiers miniatures — un oranger et un citronnier — qui portent des fruits pour la deuxième saison consécutive.

"Quand je les reçus d'une amie d'Ontario, il y a deux ans, ils étaient presque morts", dit-elle. Elle les soigna tendrement, les planta dans une terre riche et les nourrit de la quantité exacte d'eau dont ils avaient besoin. Quelques mois plus tard, l'oranger fleurissait et embaumait la maison de Mme Hunter.

DES FRUITS!

Chaque arbre produisit trois fruits au cours de la première saison. D'après Mme Hunter, les citrons étaient plus forts que ceux que l'on trouve sur le marché et les oranges étaient plus savoureuses.

Cette année, l'oranger porte sept fruits tandis que le citronnier n'en a produit qu'un seul. Cependant les deux arbres sont remplis de vitalité. L'oranger mesure 18 pouces; le citronnier est trois fois plus grand.

Adeptes fervents du jardinage d'intérieur, Mme Hunter cultive également des violettes africaines et des géraniums.

Mondanités

Fiançailles

M. et Mme Elzéar Dubé, de Ville-Emard, annoncent les fiançailles de leur fille Monique avec Me François Limoges, B.A., L.L.B., fils de M. Paul-Émile Limoges, décédé, et de Mme Limoges, de St-Laurent.

On annonce les fiançailles de Mlle Monique Boisvert, fille de M. et de Mme Georges Boisvert avec M. Paul Barrette, fils de M. et de Mme Henri Barrette. Le mariage aura lieu au mois d'août.

M. et Mme R.-O. de Carufel, de Côte-des-Neiges, font part des fiançailles de leur fille Claudette, à M. Simon Vauclair, fils de M. et de Mme Joseph Vauclair, de Côte-des-Neiges. Le mariage sera béni le 4 mai.

M. et Mme Louis Monsarrat, de Rivière-du-Loup, annoncent les fiançailles de leur fille, Patsy, avec M. Georges Authier, de Sherbrooke, fils de M. et de Mme J.-Hector Authier, de Richmond, Québec.

Récemment ont eu lieu les fiançailles de Mlle Magdeleine Gaulin, fille de M. et de Mme Philippe Gaulin, à M. Y.-A. Lapointe, D.B.A., S.O.E.Q., fils du major et de Mme Arthur Lapointe, de Québec.

M. et Mme T. Lawrence Grantham annoncent les fiançailles de leur fille, Liliane, à M. R.-G. (Dick) McGrath, R.C.M.P., de North Bay, Ontario, fils de M. et de Mme Arnold McGrath, de Québec.

Dernièrement le R. P. Maurice Tourigny, O.M.I., a béni les fiançailles de Mlle Liliane Pelletier, fille de M. L. Pelletier, décédé, et de Mme Pelletier avec M. Pierre Charpentier, fils de M. et de Mme L. Charpentier.

M. et Mme René Saint-Laurent annoncent les fiançailles de leur fille Denise avec M. Raynald St-Louis, fils de Mme Eugène Saint-Louis.

Prochains mariages

M. et Mme Alphonse Bernier annoncent les fiançailles de leur fille, Mariette à M. Robert Descary, fils de Mme Eugène Descary, et de M. Descary, décédé. La bénédiction nuptiale leur sera donnée le samedi, 2 mars.

M. et Mme Jacques Thurber, de Longueuil, font part du mariage de leur fille Nicole, avec M. Claude Le Beau, fils de M. et de Mme Jules-A. Le Beau, de Montréal. La bénédiction nuptiale leur sera donnée dans l'intimité, le samedi, 9

février, à l'église St-Antoine de Longueuil.

Le mariage de Mlle Renée Haineault (André d'Amour), fille de M. et de Mme René Haineault, avec M. René Maranda, fils de M. et de Mme René Maranda, sera béni le samedi 16 février, à l'église St-Alphonse d'Youville, à dix heures a.m., par M. l'abbé Ambroise Lafortune.

Le mariage de Mlle Claire Guertin, fille de M. et de Mme Fernand Guertin, avec M. Pierre Vallerand, fils de M. et de Mme Paul Vallerand, sera béni le samedi, 9 février, à 10 h. a.m., à l'église Saint-Viateur d'Outremont.

Le 11 février, à l'église Saint-Antoine de Bienville, sera célébré le mariage de Mlle Elisabeth Carrier, fille de M. Louis-Edouard Carrier, décédé et de Mme Carrier, avec M. John-L. Dionne, de Old Town, Maine, fils de M. Isidore Dionne, décédé, et de Mme Dionne de St-Philippe de Neri.

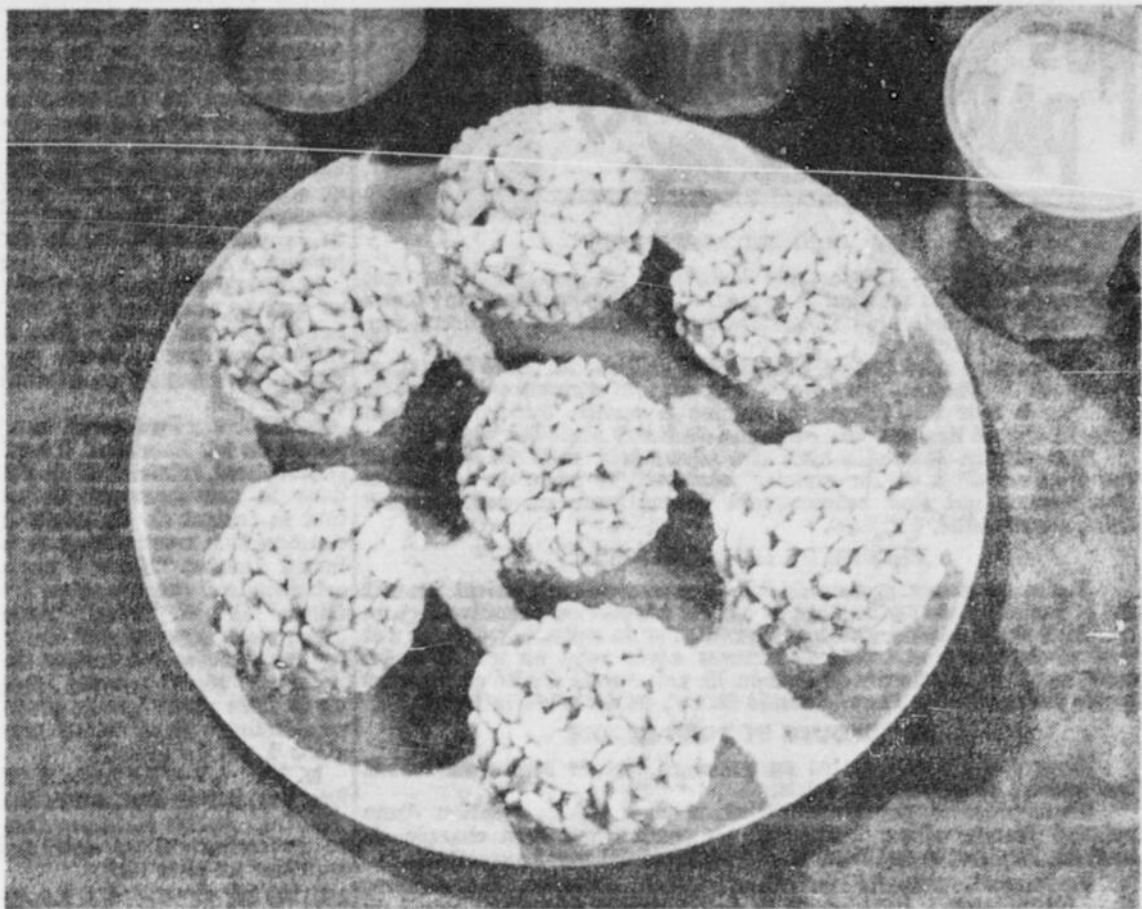
M. et Mme Arthur-O. Miron annoncent le mariage de leur fille, Louise, avec M. René Deschamps, fils de M. et de Mme Roland Deschamps. La bénédiction nuptiale sera donnée le samedi 23 février à l'église St-Charles Garnier de Québec.

Paquin-Rufiange

A neuf heures trente, samedi matin, à l'église Saint-Léon de Westmount, M. l'abbé J.-L. Brassard, curé, bénissait le mariage de Mlle Francine Rufiange, fille du Dr Amédée Rufiange, décédé, et de Mme Rufiange, avec M. Pierre-R. Paquin, C.A., fils de M. et de Mme Georges Paquin, de Saint-Eustache. L'église était décorée de jacinthes, de pompons blancs et de fougère. Pendant la cérémonie, M. Arthur Dancost, accompagné à l'orgue par Mlle Fleurette Trotter, chanta l'Ave Maria et la Marche Nuptiale.

La mariée, qui était au bras de son frère, M. Michel Rufiange, portait une robe en dentelle de Chantilly montée sur fourreau couleur ciel d'hiver. Son béguin façonné de fleurs de dentelle retenait son court voile de tulle illusion.

Mme B. Métivier, sœur de la mariée et dame d'honneur, portait une robe en peau de soie rose atténué. Mme Rufiange, mère de la mariée, portait une robe d'organza marine garnie au corsage de dentelle de Chantilly. Mme Paquin,



Boule de riz soufflé au caramel

Faire chauffer 1 paquet de 7 onces de caramels et 2 c. à table d'eau dans un bain-marie remuant fréquemment jusqu'à ce que les caramels soient fondus et la sauce lisse. Versez sur 8 tasses de riz soufflé dans un large bol et remuez pour bien enrober. Humectez les mains à l'eau froide et façonnez en boules. Quantité: 8 à 10 boules.

mère du marié, portait une robe de faille marine. MM. Jean-Marc Rufiange et Bertrand Métivier, frère et beau-frère de la mariée, plaçaient les invités.

Après une réception au Victoria Hall, les nouveaux époux partirent pour Miami et Cuba. Au départ, Mme Paquin était vêtue d'un costume en tweed moucheté blanc et noir avec chapeau de paille lilas.

Les invités de l'extérieur étaient M. et Mme B. Métivier, de Shawinigan Falls, M. et Mme J.-A. Métivier, de Sherbrooke, M. et Mme J.-A. Denault, M. Georges Eby, de Winnipeg, M. et Mme G. Labrie, de Québec, M. et Mme Jim Planche, de Sherbrooke, le Dr U. Paquin, de New Bedford, Mass., et Me Z. Paquin, de New Bedford, M. et Mme Pierre Picotte, M. et Mme Théo Rufiange, de Limoilou, Mme A. D'Anjou, de Brooklyn, Mlle Y. Bélanger, de Saint-Hilaire, Mlle A. Dion, de Québec, et M. George Eby, de Winnipeg.

Parties de cartes

Au bénéfice des petits communisants pauvres, le Conseil de l'Amicale Ste-Emélie, 4837, rue Adam, organise une partie de cartes qui aura lieu jeudi, le sept février, à deux heures, sous la présidence de Mme Georges Bourgeois (Annette Beaulne). Elle sera accompagnée de Mmes H. Boyer (Gaby Limoges), L.-C. Gervais (Rolande Lemieux), F. Ranger (Marcelle Jeantet), toutes anciennes élèves de l'Institut. Cordiale invitation aux chères anciennes et amies de l'Amicale.

L'Amicale Notre-Dame-du-Sacre-Coeur de Jésus organise une partie de cartes, suivie d'un goûter, pour samedi le 16 février, à 2 h. 30 p.m., à l'École secondaire Marguerite Bourgeoys, 2040 rue Plessis. De nombreux prix de présence seront distribués. Pour renseignements, LA. 3-2961.

La chorale Saint-Mathias Apôtre organise une partie de cartes qui aura lieu demain, 7 février, à huit heures 30 p.m., à l'École Chomedey de Maisonneuve (entrée rue Lafontaine), sous le patronage de M. l'abbé Jean-Paul Savaria, curé.

QUEBEC

L'honorable et Mme Jean Lesage sont retournés à Ottawa après un bref séjour à Québec.

L'honorable sénateur Thomas Vieu, de la métropole, a passé la fin de semaine dans notre ville.

En l'honneur de Mme A.S. Caldwell, de Saskatoon, présidente

de la Fédération Nationale des Femmes libérales du Canada, Mmes Adélaïde Thivierge, Gaston Esnouf et Mme Eudore Turgeon, présidentes des associations libérales féminines de Québec, ont reçu à un sherry de trois à cinq lundi après-midi, dans les salons du club de Réforme, avenue Briand.

Mlle Monique Curson a reçu à un shower d'accessoires de cuisine récemment à sa résidence, en l'honneur de mademoiselle Louise Miron à l'occasion de son mariage prochain.

Mme Gaspard Fauteux a accordé son distingué patronage à la Revue de Modes organisée par le chapitre Courcellette, auxiliaire du Royal 22ème Régiment, qui aura lieu le mardi douze février à huit heures et trente, au Palais Montcalm.

Mme Paul Sauvé, de St-Eustache, passe quelque temps à Québec, inscrite au Château Frontenac.

M. et Mme Frank Lafferty et leur fille, Jean, de Montréal ont passé la fin de semaine à Québec les hôtes du très hon. et de Mme Louis St-Laurent, parents de Mme Lafferty.

M. et Mme J.-B. Gagnon de Québec, font présentement un séjour en Floride.

Me et Mme Jean Vieu, de Montréal, étaient de passage à Québec en fin de semaine.

M. et Mme J.-Donald Cloutier, de Sillery, sont partis pour la Floride où ils séjourneront pendant deux mois.

Mlle Claire Lachance, de Montréal, a passé la fin de semaine à Québec.

Mme Edouard Coulombe, de notre ville, a passé la semaine dernière à Chicoutimi, chez son

fils et sa belle-fille, M. et Mme J.-B.-E. Coulombe.

M. et Mme Léo Apedaile sont retournés à l'île Malgache après avoir passé quelque temps à Québec.

M. et Mme Louis Monsarrat, de Rivière-du-Loup, annoncent les fiançailles de leur fille, Patsy, avec M. Georges Authier, de Sherbrooke, fils de M. et de Mme Hector Authier, de Richmond, Québec.

Le onze février, en l'église St-Antoine de Bienville, sera célébré le mariage de Mlle Elisabeth Carrier, fille de M. Louis-Edouard Carrier, décédé, et de Mme Carrier, avec M. John L. Dionne, de Old Town, Maine, fils de M. Isidore Dionne, décédé, et de Mme Dionne, de Saint-Philippe de Neri.

M. et Mme Arthur O. Miron annoncent le mariage de leur fille, Louise, avec M. René Deschamps. La bénédiction nuptiale sera donnée le samedi vingt-trois février en l'église Saint-Charles Garnier.

M. et Mme C. Poyart, de notre ville, sont partis récemment pour Lake Worth, Floride, où ils passeront quelques mois.

M. et Mme Georges-H. Bertrand, de Québec, se sont embarqués à New-York à bord de l'Express of Scotland pour une croisière aux Antilles; ils font le voyage avec la Liaison Cormier.

Mme Laurence Cormier, de métropole a fait un bref séjour dans la vieille capitale.

M. et Mme Jacques Vadeboeuf, de la métropole, ont passé la fin de semaine à Québec.

Me et Mme Philippe Lacroix sont retournés dans la métropole après avoir passé la fin de semaine dans la vieille capitale.



UN LUSTRE DE REGNE — Il y a cinq ans aujourd'hui que la reine Elisabeth II est montée sur le trône d'Angleterre à la suite du décès de son père, George VI. Très fidèle aux traditions du Commonwealth, la gracieuse souveraine suscite sans cesse l'admiration de ses sujets.

Cette tendre moitié



"Ne porte pas ce nouveau chapeau pour aller chez l'épouse du président, je négocie en ce moment une augmentation de salaire".

NOS PARLEMENTAIRES à l'action

(par JACQUES TREPANIER)

QUEBEC, 6. — L'Assemblée législative n'a pas siégé hier soir en signe de deuil à l'occasion de la mort d'un de ses membres, le notaire J.-Edouard Jeannotte, de Coteau-Landing, député de Vaudreuil-Soulanges, décédé samedi.

Le premier ministre, le chef de l'opposition, M. René Hamel, et le député de Verdun, Me Lionel Ross, un ami d'enfance du disparu, ont tour à tour fait l'éloge du notaire Jeannotte. Sur la banquette vide du député disparu, une couronne de fleurs avait été déposée.

"Le notaire Jeannotte avait des adversaires, mais ne connaissait pas d'ennemis," a dit le premier ministre. "Il laisse la réputation d'un homme qui s'est extrêmement dévoué pour ses constituants," a dit, de son côté, Me Ross.

ENCORE DE LA LEGISLATION

Treize nouveaux projets de loi du gouvernement étaient inscrits sur le feuillet de la Chambre et ont été adoptés en première lecture au début de la séance d'hier après-midi. Par la suite, les députés ont voté en deuxième et troisième lectures, après vote, un projet de loi modifiant la loi électorale de Québec. Ils ont ensuite étudié en majeure partie les crédits de l'hon. Antonio Talbot, ministre de la Voirie.

AUTOROUTE ET PLAN DOZOIS

Deux projets de lois lus en première lecture sont d'un intérêt tout spécial pour les Montréalais.

L'un, présenté par l'hon. Talbot, a pour but la création d'une autorité (comprendre: "authority" ou comité) qui sera chargée de réaliser, l'autoroute qui liera la cité de Montréal aux Laurentides.

Le second, présenté par l'hon. Dozois, ministre des Affaires Municipales, vise à autoriser le gouvernement à verser un octroi de \$1,000,000 à la cité de Montréal pour la réalisation du plan Dozois ainsi qu'à ratifier la nomination de la commission qui a été formée au sein du Conseil municipal de Montréal en vue de la réalisation du plan Dozois. Le projet de loi n'ayant pas été distribué, et le ministre n'ayant pas donné plus de détails, c'est tout ce qu'il est possible d'en dire pour le moment.

LE VOTE A REPETITION

Six votes ont été pris à l'Assemblée législative au cours des quarante premières minutes de la séance d'hier après-midi, alors que l'on a adopté finalement le bill 39 lequel modifie la loi électorale de Québec. Trois de ces votes ont été demandés sur des points d'ordre, le chef de l'opposition, M. Hamel, en appelant de la décision de l'Orateur, et les trois autres ont été pris sur la 2e lecture, la résolution et la 3e lecture du projet de loi.

Ce projet de loi ne change rien au principe même de la loi électorale. Il n'y apporte que des modifications d'ordre administratif et augmente de huit à \$9,000 le salaire du président général des élections, Me François Drouin, de Québec.

M. Hamel, cependant, a voulu faire porter le débat sur les élections de juin dernier et le premier ministre a soulevé un premier point d'ordre maintenu par l'Orateur. Premier vote.

M. Hamel commença ensuite de parler d'élections honnêtes, l'Orateur le rappelant de nouveau à l'ordre puisque le projet de loi ne touche pas le sujet. Deuxième vote.

M. Hamel souleva ensuite à son tour un point d'ordre disant que le premier ministre, sur le point d'ordre précédent, avait fait allusion aux élections dans le comté de St-Maurice, celui de M. Hamel. Le point d'ordre fut refusé par l'Orateur invoquant un règlement qui ne permet pas d'échelonner un point d'ordre sur un point d'ordre. Une troisième fois, M. Hamel en appela de la décision de l'Orateur et les députés votèrent une troisième fois.

"NOUS NE DISCUTERONS PAS LE PROJET"

M. Hamel annonça ensuite à la Chambre que de l'avis de l'opposition, le projet de loi était insuffisant et n'améliorait pas la loi électorale et que l'opposition ne le discuterait pas, se contentant de voter contre.

Comme il est dit plus haut, le même vote fut alors enregistré trois fois sur la 2e lecture, sur les résolutions qui furent adoptées rapidement et successivement sans discussion et finalement en 3e lecture. Le vote fut de 56 à 14.

TAXE DE 9 POUR CENT DES CORPORATIONS

La taxe provinciale sur le revenu des corporations et compagnies sera haussée de sept à 9 pour cent. Ce montant, comme on le sait, est déductible de l'impôt fédéral. Le provincial, en vertu du nouveau projet de loi, prendra pour lui la pleine déductibilité. La loi provinciale ne change donc rien en ce qui concerne les montants que les compagnies seront appelées à payer en impôts sur leurs revenus annuels.

TRAITEMENT DES DEPUTES AUGMENTE A \$7,000

L'indemnité parlementaire des députés à l'Assemblée législative est actuellement de \$6,000. En vertu du nouveau projet de loi du gouvernement lu, hier en première lecture, elle sera portée à \$7,000. "A Ottawa, les députés ont \$10,000", a souligné le premier ministre Duplessis.

REGLEMENTS DE LA CIRCULATION

L'hon. Antoine Rivard, ministre des Transports et Communications, a présenté un projet de loi dont le but est d'amender certains règlements de la circulation routière. Il n'est pas entré plus profondément dans le sujet et le projet de loi n'a pas encore été distribué. Il a été lu en 1re lecture.

\$88,295,000 POUR LA VOIRIE

Voici, dans les grandes lignes, comment se répartissent les crédits du ministre de la voirie, l'hon. Talbot, pour l'exercice commençant le 31 mars prochain: dépenses ordinaires: service civil: \$1,760,000; frais de voyage: \$450,000; frais de bureau: \$175,000; réparations et entretien des chemins \$27,150,000; entretien des chemins d'hiver: \$7,850,000 dont \$2,000,000 autorisés par statut; dépenses diverses et imprévues: \$10,000. Dépenses en immobilisation: construction et réfection de chemins: \$50,000,000 autorisés par statut; protection du public aux passages à niveau: \$600,000; travaux de réfection occasionnés par le drainage: \$300,000.

SIR WILFRID LAURIER

Sir Wilfrid Laurier fut un grand premier ministre. Nul doute là-



dessus. Son nom a été prononcé maintes fois ces derniers jours à Québec. D'abord par le premier ministre Louis Saint-Laurent dans son discours au Château Frontenac, samedi soir. Le nom de Sir Wilfrid Laurier est revenu sur le l'étude des crédits de M. Talbot et c'est le chef intérimaire de l'opposition, M. Hamel, qui amorça la conversation sur le grand homme.

M. Hamel demanda si c'est parce que le boulevard Sir Wilfrid Laurier portait le nom d'un libéral éminent que la Voirie provinciale prenait son temps à terminer le boulevard.

M. Talbot répondit que du temps de M. Bouchard (l'hon. T. D. Bouchard, ministre de la Voirie dans le gouvernement Godbout) tout le budget de la voirie était consacré à la construction du boulevard Laurier. "Il n'y a pas que cette route à construire ou à terminer," dit M. Talbot. "Aujourd'hui, nous construisons des routes dans toutes les parties de la province. Nous sommes obligés de le faire parce que la province se développe dans toutes ses régions à pas de géant."

M. Hamel. — "La route 9 (Bvd Laurier), à mon sens, est l'une des plus importantes de la province et le gouvernement se doit de la terminer au plus tôt."

DETTE DE \$1,000,000 A LA CITE DE QUEBEC

Au cours de l'étude du bill de Ste-Foy, alors que cette corporation municipale demandait l'autorisation générale de conclure des ententes avec le gouvernement fédéral, autorisation qui lui fut refusée, le premier ministre Duplessis a fait remarquer que le gouvernement d'Ottawa devrait payer ses taxes à la cité comme tout le monde. Il a dit que la Commission des ports nationaux devait la somme de \$1,000,000 en arrérages de taxes d'eau et que la Commission, tout en ne payant pas ses taxes, continue de vendre l'eau aux compagnies maritimes dont les navires font escale à Québec.

M. Hamel — "Qu'est-ce que la ville attend pour se faire payer?"

M. Duplessis — "Je ne sais pas".

DINER-CAUSERIE AU CLUB RENAISSANCE

L'hon. Yves Prévost, secrétaire de la province, inaugure aujourd'hui les diners-causeries du club Renaissance pour l'année 1957. La causerie de M. Prévost porte sur la loi électorale de Québec.

M. Duplessis a dit qu'il y en a qui se comparent à Laurier, qui se disent son successeur, mais qui ne suivent pas la doctrine de Laurier.

SIGNALISATION ET VENTRES DE BOEUF

M. Dave Rochon (lib.-Mtl-St-Louis) a posé plusieurs questions au ministre Talbot, tout particulièrement au sujet de la signalisation. Le ministre a répondu que l'Association des bonnes routes étudiait actuellement un projet de signalisation uniforme pour tout le Canada et que lorsque le projet serait à point, peut-être la province de Québec l'adopterait. Actuellement, la signalisation dans la province de Québec est différente de celle des autres provinces.

M. Rochon. — "Combien dépensez-vous pour les ventres-de-boeuf? Je me suis aperçu qu'en certains endroits, tous les ans, au printemps, il y a des ventres-de-boeuf."

Le ministre de la Voirie expliqua que l'entretien des routes d'hiver contribuait à leur détérioration par le dégel du printemps. "Depuis que nous entretenons les routes d'hiver, les réparations sont beaucoup plus onéreuses".

PRODUIT ENTIER DE LA TAXE A LA VOIRIE

Au cours de l'étude des crédits de la voirie, le premier ministre a fait la déclaration suivante:

"Pas un cent noir provenant de la taxe sur la gasoline, des permis de conduire, de la vente des licences de véhicules-automobiles et autres revenus de la voirie va à autre chose qu'à des travaux de voirie."

LA CITE DE STE-FOY

Même si la cité de Ste-Foy est considérée comme banlieue de la

A la Commission scolaire

Professeurs requis en Europe pour enseigner aux Hongrois

Lors de la séance régulière de la Commission des écoles catholiques de Montréal, tenue hier midi sous la présidence de M. Eugène Doucet, on a accepté une demande du Ministère de la citoyenneté et de l'immigration d'envoyer six professeurs de langue française dans des camps de réfugiés hongrois en Hollande, en Angleterre et en France.

Cet envoi de professeurs serait en marge de la préparation d'un programme d'orientation pour les réfugiés qui prendront le chemin du Canada le printemps prochain.

Le programme d'orientation comprendrait plusieurs causeries sur le Canada, ainsi que des cours d'anglais ou de français. Les instituteurs, qui séjourneraient à l'étranger deux ou trois mois, devraient être au courant de la méthode globale, ce qui permettrait aux immigrants de continuer à leur

arrivée au pays l'étude de l'une ou l'autre de ces langues par la même méthode.

Le ministère entreprend actuellement des pourparlers avec des commissions scolaires de différentes provinces pour assurer le recrutement de professeurs qualifiés, dans les deux langues. L'entente est la suivante: les commissions prêtent le personnel, et le gouvernement fédéral rembourse les dépenses encourues.

La Chambre de Commerce félicitée de son projet

OTTAWA, 6. (P.C.F.) — "Le ministre nous a félicités d'avoir apporté une contribution excellente à la solution d'un problème difficile", a déclaré M. A. M. Henderson, de Montréal, chef de la délégation de la Chambre de Commerce du Canada qui a soumis hier à M. Harris un mémoire sur la réduction des taxes.

La Chambre de Commerce propose au gouvernement de baisser immédiatement l'impôt sur le revenu, mais de faire en sorte que les contribuables canadiens ne touchent l'argent provenant de cette réduction que quand l'inflation aura été enrayée.

Le ministre des Finances n'a

pas fait savoir si oui ou non il mettra le plan en vigueur.

"Nous avons reçu l'un des meilleurs accueils que le ministre nous ait jamais donnés", annonce M. Henderson.

La Chambre de Commerce estime que durant la prochaine année financière du gouvernement fédéral, le ministre des Finances pourra peut-être disposer, pour réduction des impôts d'une somme variant entre \$300,000,000 et \$400,000,000.

Elle exprime l'avis que de grosses diminutions de taxes à l'heure actuelle augmenteraient peut-être l'inflation et elle suggère que les Canadiens obtiennent immédiatement l'assurance qu'ils toucheront un montant précis une fois l'inflation enrayée.

cité de Québec, son territoire est cependant plus grand que celui de la vieille capitale, ce que beaucoup ne savent pas. Depuis quelques années, la cité de Ste-Foy s'est développée comme un champion et est en voie de devenir le grand centre domiciliaire de la région de Québec.

Cette corporation municipale présentait un bill modifiant sa charte, hier matin, et a obtenu la permission d'emprunter une somme de plus d'un demi-million pour acquitter des dépenses encourues pour achats de terrains, construction de bâtiments, achats d'outillage et travaux d'aqueducs et d'égouts; ce seul item a déjà coûté \$275,000 à la cité.

Celle-ci s'est vu refuser, cependant, le droit d'emprunter une somme additionnelle de \$644,000 pour d'autres dépenses analogues, dont des travaux d'aqueduc et d'égouts et la construction d'un réservoir. Pour être autorisée à emprunter cette somme, Ste-Foy devra procéder par voie de referendum.

LA STATUE DE SIR WILFRID

Le premier ministre Duplessis a tenu à faire certaines précisions au sujet de la mémoire de Sir Wilfrid Laurier que lui-même tient en estime. Il a d'abord rappelé que lorsque les libéraux de Québec voulaient élever un monument à Sir Wilfrid Laurier, le gouvernement de l'Union Nationale, par une loi spéciale à cette fin, contribua la somme de \$20,000 à la souscription publique (dont l'objectif était de \$30,000).

"Les rouges, qui se servent de Laurier quand ça fait leur affaire et vont le déranger dans sa tombe", dit M. Duplessis, "ne font rien quand il s'agit de le remercier".

M. Duplessis a dit que les libéraux devraient s'inspirer plus

souvent des paroles de Laurier qui disait que la province de Québec n'était pas une province comme les autres, qu'elle devait garder son autonomie et que le gouvernement central ne devait pas aller chercher de l'argent dans les provinces pour ensuite le leur remettre sous forme de subsides.

Augmentation de 20¢ l'heure aux plombiers

Un tribunal d'arbitrage présidé par le juge René Lippé a recommandé hier une augmentation de 20 cents l'heure à l'intention des plombiers de la région montréalaise.

M. Marc-André Blain, qui représentait les employeurs, s'est déclaré dissident au sujet de l'augmentation de salaire.

Par contre, c'est à l'unanimité que les membres du tribunal ont formulé les autres recommandations, dont l'une préconise des réunions syndicales-patronales afin de mettre au point un plan de sécurité sociale pour les plombiers, semblable à celui qui est en vigueur à Toronto.

L'Association internationale des plombiers avait réclamé que le salaire horaire du plombier soit porté de \$2.12 à \$2.35.

Cadets de l'air

OTTAWA, 6. (P.C.F.) — La Ligue des cadets de l'Air du Canada annonce que son assemblée annuelle aura lieu à Ottawa les 13 et 14 février. Une centaine de délégués y assisteront, de toutes les provinces.

Des réductions fiscales différées réclamées par la Chambre de Commerce

OTTAWA, 6 — La Chambre de Commerce du Canada a demandé, hier, au gouvernement d'inclure dans son prochain budget un large programme de réductions d'impôts différées, correspondant à notre excédent budgétaire.

Dans un mémoire soumis au ministre des Finances et du Revenu national, le Conseil exécutif de la Chambre canadienne déclarait qu'il semble qu'une somme d'au moins 300 à 400 millions de dollars pourrait être affectée à des rabattements de taxes. Toutefois, le mémoire avertissait qu'en raison des tendances inflationnistes actuelles, "ces rabattements devraient être différés et ne s'appliqueraient qu'à une fois dissiper tout danger d'inflation, lorsque ces réductions s'avèreraient utiles et constructives à tous les points de vue".

A ce programme de rabattements différés devraient figurer, dit le mémoire :

(a) des réductions d'impôts pour les revenus modiques et moyens. De telles réductions seraient un encouragement à l'épargne et à la production et faciliteraient l'économie à plus de gens.

(b) une diminution de l'impôt courant sur le revenu des sociétés et des corporations. Le mémoire suggère aussi que le palier de \$20,000 en-deçà duquel des taux d'imposition moins élevés s'appliquent, soit haussé de façon à permettre aux sociétés de faire meilleure figure sur les marchés étrangers et de se mettre au pas avec les progrès techniques.

(c) une révision des taxes spéciales d'accise visant à supprimer les anomalies et à limiter ces impôts aux cas où ils sont pleinement justifiés.

LES DANGERS

Tout en approuvant la politique actuelle de contrôle des crédits, le mémoire met en garde contre les dangers d'excès dans ce sens, disant que cette politique devrait être modifiée à mesure que les craintes d'inflation diminuent. Une section du mémoire consacrée à la politique monétaire dit que "les présentes mesures sont préférables à d'autres que le gouvernement aurait pu appliquer, telles que par exemple, un accroissement de l'impôt, l'ingérence immédiate de l'Etat, ou encore une politique de laissez-faire... Il serait assez facile sans doute d'accéder à la demande croissante de capitaux et de crédits, mais il est évident que cette demande si elle dépasse les possibilités actuelles de production, ne peut avoir comme résultat qu'une augmentation des prix. Le meilleur moyen d'enrayer l'inflation est certes celui de limiter les sources de capitaux et de crédits.

Le mémoire de la Chambre de Commerce du Canada a été remis par une délégation ayant à sa tête M. A. M. Henderson, président du Conseil exécutif; il a été préparé sous la direction de M. J. Douglas Gibson, de Toronto, et de M. C. D. Trusler, de Montréal, président du Comité des Finances publiques et de l'impôt.

Une partie du mémoire consacrée aux dépenses gouvernementales demandait à Ottawa de "mettre plus en relief" la nécessité de baisser le niveau actuel des dépenses. Sans tenir compte des besoins que pourrait exiger une expansion inattendue de la défense nationale, dit encore le mémoire, il est à noter que les demandes les plus pressantes se rencontrent dans le domaine de l'administration municipale et provinciale; il serait souhaitable que le fisc fédéral tienne compte des besoins des villes et des provinces de façon à assurer à celles-ci les revenus qui leur permettraient de faire face à des débours absolument iné-

vitables, sans quoi, le fardeau des impôts aurait tendance à s'accroître plutôt qu'à diminuer.

OBSERVATIONS

Entre autres observations formulées dans le mémoire, notons :

1. Le gouvernement est invité à réviser les grandes lignes du programme de la défense à la lumière des changements survenus dans la situation internationale.

2. Que le gouvernement donne suite à la recommandation de la Commission Gordon, que le privilège d'amortir plus rapidement les capitaux investis dans la construction, l'outillage et l'équipement, soit accordé aux industriels.

3. Le mémoire attire l'attention sur le fait que la présente situation internationale pourrait conduire certains pays de l'ouest européen à restreindre leurs importations, et entraîner une diminution du degré de convertibilité de leurs devises, avec de répercussions facilement prévisibles sur notre commerce extérieur.

4. Le mémoire signalait également que si la situation internationale s'aggravait, et que le programme de défense dû être intensifié, il pourrait en résulter de sérieux problèmes d'inflation.

5. Le mémoire ajouta que dans un temps où des restrictions sont imposées à un grand nombre d'entreprises, il est d'importance primordiale que le Gouvernement du Canada donne l'exemple, non seulement en dirigeant ses propres affaires de la façon la plus efficace et la plus économique, mais aussi en n'autorisant que les dépenses supplémentaires justifiées.

6. Compte-rendu des facteurs saisonniers, les affaires sont actives et tout laisse croire que 1957 sera une année record pour notre économie.

Ce mémoire réitérait aussi certaines recommandations relatives à l'impôt sur le revenu, la taxe d'accise et les droits successoraux, soumises par lettre au début du mois dernier aux ministres des Finances et du Revenu national.

Sous ces divers chefs, il fut demandé au gouvernement : (a) que dans le cas de long délai à fixer la cotisation, l'intérêt ne soit pas perçu pour une période dépassant une année, sauf dans les cas de fraude; (b) que le personnel de la Commission d'impôt soit augmenté de manière à compter un ou plusieurs comptables agréés, étant donné qu'elle est sans cesse appelée à régler des litiges afférant aux écritures commerciales; (c) que la Loi de l'impôt sur le revenu soit amendée de façon à ce que le mode de calcul du revenu imposé par la Loi diffère le moins possible de celui couramment pratiqué dans les affaires.

Les recommandations afférant à la Loi de la taxe d'accise contenaient trois suggestions que le Conseil exécutif faisait au Comité sur la Taxe de Vente, à savoir : 1) que la définition du prix de vente et celle des items exemptés de la taxe, dans le texte de la Loi, soit révisée et, s'il y a lieu, clarifiée, afin d'éliminer toute ambiguïté possible et toute anomalie; 2) que la Loi contienne et indique une procédure d'appel complète et adéquate; 3) que la Loi définisse clairement les principes fondamentaux qui inspirent les directives données aux divers services, leurs règlements et leurs usages. Tant que ces recommandations n'auront pas été suivies et mises en pratique, le ministère devrait communiquer au public, au fur et à mesure et au moyen de bulletins,

les règlements afférant à la taxe d'accise.

En marge de la Loi sur les Droits successoraux, laquelle doit être refondue, le mémoire réitére une recommandation antérieure à l'effet que toute succession devrait recevoir une exemption absolue d'au moins \$50,000 et, qu'en raison du changement dans les conditions économiques, depuis 1941, année où la Loi fut introduite, l'on augmente les montants d'exemption permis. Le mémoire demandait aussi qu'une copie du projet de la nouvelle Loi soit communiquée assez tôt aux groupes intéressés, pour qu'ils en prennent connaissance et l'étudient avant que la Loi ne soit votée.

L'état de Ghana

LONDRES, 6. (Reuters f) — Le Parlement anglais a donné son approbation finale à un bill faisant de l'ancienne colonie africaine de la Côte-d'Or l'état indépendant de Ghana.

Ce bill, dont la date d'entrée en vigueur est fixée au 6 mars, a été adopté en troisième et dernière lecture par la Chambre des Lords. Il avait précédemment reçu l'approbation de la Chambre des communes. Il ne manque plus que la signature de la Reine pour lui donner force de loi.

AVIS D'APPLICATION POUR DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que Roméo Cadieux, opérateur, de la cité de Montréal, district de Montréal, Province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada à sa présente session ou à sa session immédiatement suivante, afin d'obtenir un Bill de Divorce d'avec son épouse Noella Lavertue Cadieux, de la cité et district de Montréal Province de Québec, pour cause d'adultère.

Montréal, le 15 mai, 1956.

Bernard S. MERGLER,
Procureur du Requéant.
637 ouest, rue Craig,
Montréal 1, Qué.

AVIS D'APPLICATION POUR DIVORCE

AVIS est donné par les présentes que MARY WOLLOCH, de la Cité et district de Montréal, dans le comté d'Hochelega, dans la Province de Québec, épouse de JACK VINEBERG, gérant, de la Cité et district de Montréal, s'adressera au Parlement du Canada, à sa session présente ou à sa prochaine session, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son époux, le dit JACK VINEBERG, pour cause d'adultère.

Daté à Montréal, dans la Province de Québec, ce deuxième jour de janvier, A.D., 1957.

JOHN J. WASSERMAN,
Procureur de la requérante.
Chambre 412, Edifice Insurance Exchange,
276 ouest, rue St-Jacques,
Montréal.

AVIS DE REQUETE EN DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que FRANCES ELLISON SCHNEBLEY PATTEE, ménagère, et demeurant au No 42, avenue Labelle, Rosemere, comté de Terrebonne dans la province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada, à la présente session et, si nécessaire à la session suivante, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son époux FRANK LYLE PATTEE, administrateur, maintenant demeurant au No 1488, rue Crescent, dans la cité de Montréal, comté d'Hochelega, province de Québec, pour cause d'adultère.

Daté à Montréal, province de Québec, le 23 janvier 1957.

A. J. ROSENSTEIN,
procureur de la requérante,
1117 O., Ste-Catherine,
Ch. 208, Montréal, P.Q.

AVIS

AVIS est par les présentes donné que DAME MARY SHIRLEY MORTIMER, de la ville de Rockingham, comté de Halifax, province de la Nouvelle-Ecosse, s'adressera au Parlement du Canada, à la présente session ou à la prochaine session ou à la session suivante, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son époux, THOMAS RICHARD HOGAN, greffier, de la cité et district de Montréal, province de Québec, pour cause d'adultère.

Montréal, 21 janvier 1957.

ARTHUR LEVIN,
Procureur du requérant,
266, rue Notre-Dame Ouest,
Montréal, Québec.

AVIS

AVIS est par les présentes donné que RONALD EDWARD PARKER, contremaître général, demeurant à 611, avenue Dawson, à Ville Mont-Royal, province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada à sa présente ou à sa prochaine session afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son épouse, MILDRED STACEY, ménagère, de 13 rue Franklin, Verona, New Jersey, E.-U., pour cause d'adultère.

DATE à Montréal dans la province de Québec, ce 16e jour de janvier 1957.

LAFLEUR, BROWN & PITCHER,
Procureurs de la Requéante.

AVIS DE DEMANDE DE DIVORCE

AVIS est donné que JOSEPH, NAPOLEON, LEON, PROSPER BRAULT, marchand, de Cowansville, dans le district de Bedford, province de Québec, adressera une demande au Parlement du Canada, à sa présente ou sa prochaine session, suivant le cas, pour obtenir un bill de divorce contre son épouse MARIE BLANCHE DAUDELIN, ménagère, de Montréal, province de Québec, pour cause d'adultère.

Montréal, le 23 janvier 1957.

RENE REEVES,
procureur du requérant,
39 est, rue Notre-Dame,
chambre 55, Montréal.

AVIS D'APPLICATION POUR DIVORCE

Avis est par les présentes donné que LILIAN BOYCE SUTTNER de la cité de Montréal, comté Hochelega, dans la province de Québec, ménagère, épouse légitime de FRANK SUTTNER de la cité et district de Montréal, dans la province de Québec, électricien, s'adressera au parlement du Canada, à sa présente, à sa prochaine, ou à la session suivante, afin d'obtenir un bill de divorce avec son époux, FRANK SUTTNER, pour cause d'adultère et abandon.

Daté à Montréal, dans la province de Québec, le 14ième janvier, 1957.

ROYAL E. C. WERRY, C.R.,
Procureur de la requérante,
803 Edifice des Tramways,
Montréal, 1, Qué.

AVIS D'APPLICATION POUR DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que CECILE CHAGNON, ménagère, domiciliée et résidant dans la Ville de St-Vincent-de-Paul, dans le district de Montréal, dans la province de Québec, épouse légitime de ROGER TREMBLAY, cuisinier, présentement domicilié et résidant à MacKayville, dans le district de Montréal, dans la province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada, à sa présente ou à sa prochaine session, afin d'obtenir un Bill de Divorce d'avec son époux, ROGER TREMBLAY, pour cause d'adultère.

DATE à Montréal, Province de Québec, ce 28e jour du mois de janvier 1957.

ALPHONSE L. PATENAUE, C.R.
Avocat, Suite 710-712,
Edifice des Tramways,
159 ouest rue Craig,
Montréal (1), Qué.

AVIS D'APPLICATION POUR DIVORCE

Avis est par les présentes donné que EILEEN HANNAH THOMSON, secrétaire, de la cité et district de Montréal, comté d'Hochelega, province de Québec, s'adressera au parlement du Canada à sa présente ou à sa prochaine session afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son époux, EDDY ROBERT SCOTT, ingénieur conseil, de la même place, pour cause d'adultère et désertion.

Daté à Montréal, province de Québec, ce 30ième jour de janvier 1957.

E. MICHAEL BERCER,
Procureur de la requérante,
Suite 932, Shell Tower,
660 rue Ste-Catherine ouest,
Montréal, Québec.

AVIS DE REQUETE EN DIVORCE

On donne par les présentes avis que DAME NORMA LEIBOVITCH, sténographe, de la cité et du district de Montréal, province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada à sa présente session, sa session prochaine ou suivante, pour demander un bill de divorce d'avec son époux BERNARD RYER, chauffeur de camion, de la cité et du district de Montréal, province de Québec, alléguant adultère.

Montréal, 28 janvier 1957,
JACOBS & JACOBS,
Avocats de la requérante.

Edifice Radio City,
265 rue Craig ouest,
Montréal, Qué.

AVIS D'APPLICATION POUR DIVORCE

Avis est par les présentes donné que ANNE GOLD ZIDILE, de la cité de Montréal, comté d'Hochelega, dans la province de Québec, secrétaire, épouse légitime de MAX ZIDILE, de la cité et district de Montréal, dans la province de Québec, commis, s'adressera au parlement du Canada, à sa présente, à sa prochaine ou à la session suivante, afin d'obtenir un bill de divorce avec son époux, MAX ZIDILE, pour cause d'adultère et abandon.

Daté à Montréal, dans la province de Québec, le 1er jour de février, 1957.

LOUIS & BERGER,
Procureurs de la requérante,
820 Edifice des Tramways,
159 rue Craig Ouest,
Montréal, 1, Qué.

AVIS D'APPLICATION POUR DIVORCE

Avis est donné par les présentes que FANNY FAYE FOX, de la cité et du district de Montréal, épouse de MURRAY JOSEPH COHEN, vendeur, de la cité et du district de Montréal, Province de Québec, présentera une requête au Parlement du Canada, au cours de la présente session ou la suivante, pour obtenir le divorce de son dit époux, MURRAY JOSEPH COHEN, pour cause d'adultère et de désertion.

Montréal, le 22 janvier 1957.

S. R. ALTROWS,
Procureur de la requérante,
484, rue McGill,
App. 22-23,
Montréal, Québec.

AVIS DE DEMANDE DE DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que DAME PATRICIA HAPPY SULLIVAN, ménagère et sténographe, de la cité de Montréal, district de Montréal, dans la province de Québec, Canada, s'adressera au parlement du Canada, lors de la présente session ou de la suivante pour obtenir le divorce de son époux, JOSEPH RALPH EDMUND SULLIVAN, de la dite ville de Montréal, district de Montréal, pour causes d'adultère.

Daté à Montréal, dans la province de Québec, Canada, ce 28e jour de janvier 1957.

S. J. SMILEY,
solliciteur de la requérante,
1200, rue St-Alexandre,
Montréal, Québec.

Tous LES ARTS

Au Gesù

"The Glass Menagerie"

Une des réussites du théâtre cette saison est sans doute, "The Glass Menagerie" de Tennessee Williams dont on a commencé hier soir au Gesù une série de représentations par les soins de la section anglaise du Théâtre du Nouveau-Monde.

L'œuvre très poétique de Williams, et probablement sa meilleure, a passé d'emblée la rampe grâce à l'experte mise en scène de Rupert Kaplan et le jeu brillant d'Eileen Clifford dans l'emploi d'Amanda Wingfield, la maman qui veut caser sa fille, et de l'acteur réputé, James Daly, que l'on a souvent vu sur les ondes de CBMT dans la série "C'est arrivé en Europe".

Daly incarne avec infiniment de robustesse et de réalisme le rôle de Tom Wingfield le fils qui, comme son père l'avait fait, songe à quitter sa mère et sa sœur qui souffrent d'un complexe d'infériorité pour chercher l'aventure et fuir un foyer où il étouffe.

Ed McGibbon a particulièrement bien joué le rôle de Jim O'Connor, le compagnon de travail de Wingfield qui vient donner un soir d'espoir à Laura Wingfield, la fille frustrée qui passe ses journées à soigner sa ménagerie de verre et à jouer des disques sur un vieux phono.

L'œuvre a été jouée dans sa véritable atmosphère mêlée de

poésie et de réalisme dans la manière de toutes les œuvres de Williams qui n'a jamais su dans ses autres œuvres qui suivirent "The Glass Menagerie" souligner avec autant de bonheur, la désespérance humaine devant certaines circonstances de la vie.

Williams sait aussi joindre le romantisme presque morbide à un humour de haute qualité. Cet humour qui masque la tragédie d'Amanda et de Laura Wingfield est bien mis en relief par Eileen Clifford, une artiste consommée qui a entièrement équilibré le jeu de Daly.

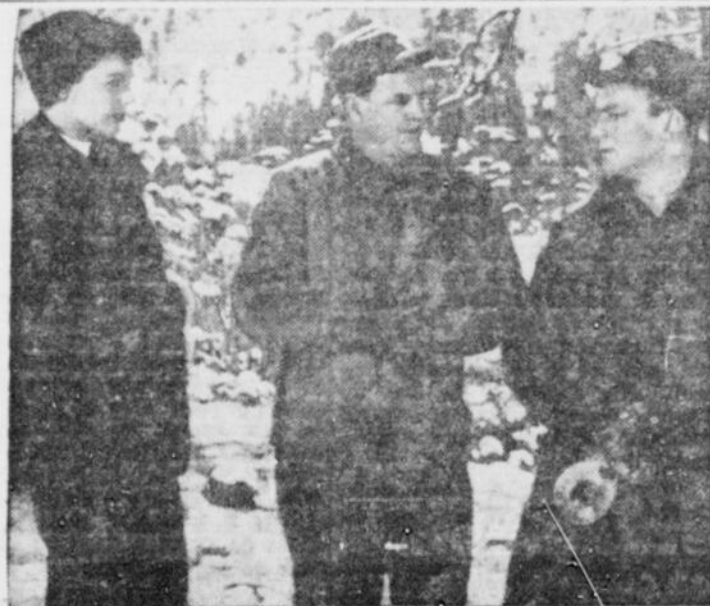
Le décor ingénieux de Jean-Claude Rinfret, les éclairages bien réglés ont achevé de permettre à ce chef-d'œuvre moderne de porter au maximum sur les spectateurs qui à la première étaient avec raison enchantés du succès de ce spectacle.

Tous les amateurs de théâtre voudront voir "The Glass Menagerie" au Gesù, c'est du haut théâtre.

Maurice HUOT



AU PALACE — Edmond O'Brien est le perdant insatisfait lorsque Tom Ewell s'éloigne en dansant avec Jayne Mansfield, dans cette scène de "The Girl Can't Help It", au Palace, vendredi.



AU PRINCESS — Aldo Roy (à droite), Anne Bancroft et James Gregory, dans une scène de "Nightfall", au cinéma Princess, vendredi.

"Soeur Angelica", dès vendredi, à l'Alouette

... Jean-François, fils de Monsieur André, le directeur d'une grande usine de province, est fiancé avec Isabelle, fille du chef de gare de ce village. Isabelle est aussi aimée en silence par Raymond, contremaître de l'usine et aussi ami d'enfance de Jean-François.

Au cours d'un voyage à l'étranger, Jean-François fait la connaissance de Gloria, artiste de cabaret, attrayante et coquette. C'est le coup de foudre. Il reste près d'elle, oubliant complètement Isabelle.

Quand il retourne au village, il délaisse Isabelle en ne pensant qu'à Gloria. Isabelle qui va être mère, souffre en silence en se voyant abandonnée par celui à qui pendant un moment d'amour sincère elle s'est donnée.

Jean-François retourne à la ville où il s'installe définitivement. Isabelle va le voir pour lui confier son secret. Mais devant le mépris de Jean-François, elle se tait...

Ceci n'est qu'un passage du bouleversant drame d'amour! Les amoureux sont Tilda Thamar et M. Mitchell avec B. Barri et le petit Jacques Paloma — production L.F.L., dialogues et adaptation française de J. E. de Saintenoy.

Aussi au même programme "Quand Vient l'Amour" — film de Maurice Cloche, avec M. N. Demongeot, Evelyn Ker, Regine Lovi, Suzet Mais, Vera Talchi et Lojze Drenovec.

L'horaire du film

LOEWS: "Giant". Rock Hudson-Elizabeth Taylor. 10.00, 1.25, 4.50, 8.20.

PALACE: "You Can't Run Away From It". June Allyson-Jack Lemmon. 10.10, 12.30, 2.50, 5.10, 7.35, 9.55.

PRINCESS: "Man in the Vault". William Campbell-Karen Sharpe. 11.00, 1.10, 3.1, 5.35, 7.50, 10.05.



POUR LE FILM "THE BACHELOR PARTY", Carolyn Jones, qui incarne une existentialiste, a quitté la blondeur des blés pour un type de brunette. A noter aussi, la coupe de cheveux existentialiste, qu'elle porte dans la photo de droite.



Edwidge Feuillère jouera "La Dame aux Camélias" à Montréal, au mois d'avril

LONDRES. (P.C.F.) — L'artiste française Edwidge Feuillère qui, selon un critique britannique, est la plus grande actrice au monde, entreprendra une tournée au Canada à la fin d'avril.

Elle donnera des représentations théâtrales avec une compagnie composée d'environ 25 membres. Elle jouera à Montréal du 25 avril au 9 mai, à Québec, du 10 au 13 mai, et à Toronto, du 13 au 19 mai. Elle donnera probablement deux représentations à Ottawa. Elle rentrera en France à la fin de mai.

Edwidge Feuillère jouera dans

"La dame aux camélias", œuvre de Dumas, dans "La Parisienne", de Becque, "Le Carrosse du Saint-Sacrement", de Prosper Mérimée, et dans "Phèdre", de Racine.

Quelques-unes des mises en scène seront l'œuvre de Michel Vitold, acteur français bien connu.

Avant de se rendre au Canada Edwidge Feuillère jouera quelque temps à Londres. Elle fut acclamée par tous les critiques lors de sa dernière représentation dans la capitale britannique, il y a deux ans.

Harold Hobson, du Sunday Times, a alors écrit qu'elle est la plus grande actrice du monde.

Foster Dulles espère qu'Israël respectera l'opinion de l'ONU

WASHINGTON, 6 — (Paf) — Le secrétaire d'Etat américain, M. John Foster Dulles, a exprimé aujourd'hui l'espoir qu'Israël se conformera à la résolution des Nations Unies demandant de retirer ses forces de l'enclave de Gaza et de la région du golfe d'Akaba.

Cet espoir, a dit M. Dulles à une conférence de presse, repose sur la croyance qu'un pays devant sa création aux Nations Unies respectera l'opinion très majoritaire exprimée dans la résolution de l'ONU.

M. Dulles a également déclaré aux journalistes qu'il ne croit pas que les Etats-Unis s'écarteront de la conduite qu'ils jugent juste, à cause des mesures que pourrait prendre l'URSS.

C'est la réponse qu'il a faite lorsqu'on lui a demandé si les Etats-Unis "risqueraient la guerre" pour empêcher la destruction d'Israël.

Il n'a pas expliqué sa réponse en détail, mais a semblé laisser entendre que si la Russie tentait

de détruire Israël, les Etats-Unis seraient prêts à défendre cet Etat.

AUTRES OPINIONS

Sur d'autres sujets, M. Dulles a déclaré:

1. Il n'a pas l'intention, pour le moment, de démissionner ou de prendre sa retraite. Il ne croit pas que les récentes attaques de membres du Congrès contre lui sont plus violentes que d'habitude dans la politique américaine.

2. Il n'est pas d'avis que toute l'histoire de la crise du Moyen-Orient en ces derniers mois puisse maintenant être racontée en son entier au Congrès. C'est le genre d'histoire qu'il ne faut pas révéler avant qu'elle devienne un sujet pour les historiens plutôt que pour les politiciens, dit-il.

3. Il est opposé à ce que des journalistes américains aillent en Chine communiste aussi longtemps que des citoyens américains y seront emprisonnés. Ce serait, dit-il, placer une prime sur la capture d'Américains pour s'en servir comme pions dans le marchandage international par des gouvernements hostiles. M. Dulles ne veut pas se plier à ce genre de chantage.

4. Il croit personnellement que le retard aux livraisons de pétrole américain à l'Europe, embarrassée par la fermeture du canal de Suez, soit assez grave pour nécessiter l'intervention personnelle du président Eisenhower. Les livraisons ne sont pas aussi substantielles que l'espérait l'Administration, mais l'Europe obtient du pétrole

additionnel du Vénézuéla et des livraisons normales du Moyen-Orient aux Etats-Unis sont achevinées vers l'Europe.

Le service à Milan d'Arturo Toscanini

MILAN, 6. (A.F.P.) — Le cercueil contenant la dépouille du maître Arturo Toscanini, mort subitement à l'âge de 89 ans le 16 janvier à New-York, sera transféré par avion de cette ville à Rome, le 16 février. C'est ce qu'a communiqué par téléphone la comtesse Wally Castelbarga, fille du célèbre chef d'orchestre, au surintendant du théâtre de la Scala. De l'aéroport de Rome, le cercueil sera transféré à Milan, où il arrivera le 18 février au début de la matinée. Les funérailles solennelles du maître de dérouleront dans l'après-midi du même jour.

A l'affiche

PRINCESS

"MAN IN THE VAULT"

Anita EKBERG — William CAMPBELL

LOEWS

5e semaine

"GIANT"

en couleurs

Elizabeth TAYLOR — Rock HUDSON

A l'affiche

PALACE

"You Can't Run Away From It"

June ALLYSON — Jack LEMMON

FINANCE et COMMERCE

Bourse de Montréal

	Haut	Bas	Ferm.
540 Abitibi	31 1/2	31 1/4	31 1/4
25 Acadia Atl	9	9	9
645 Algoma Steel	115 1/2	112	114
700 Aluminium	117 1/2	113 1/2	114 1/2
430 Alumin 2 pr	46	46	46
50 Ang Pulp pr	51	51	51
600 Argus Corp	17	17	17
1095 Asbestos	30	29 1/2	30
285 Atlas Steel	27	26 1/2	27 1/2
10 Bailey Selb pr	37	37	37
125 Bk N Scotia	54 1/2	54 1/2	54 1/2
81 Bank C Nat	42	42	42
41 Bathurst A	56 1/2	56 1/2	56 1/2
25 Bathurst B	38	38	38
2268 Bell Tel	45 1/2	45 1/2	45 1/2
1403 Bowater Paper	5 1/2	5 1/2	5 1/2
2750 Brazilian	8 1/2	8 1/2	8 1/2
50 B A Bk Note	32	32	32
1025 B A Oil	46 1/2	46 1/2	46 1/2
25 B C Elec 5 pr	48 1/2	48 1/2	48 1/2
135 B C For	13	13	13
250 BC Power	44 1/2	43 1/2	43 1/2
125 Bldg Pro	30 1/2	30 1/2	30 1/2
250 Can Pow	64 1/2	64 1/2	64 1/2
10 Can Pow 5 pr	97	97	97
135 Can Cement	28 1/2	28 1/2	28 1/2
27 Can Cement pr	28	28	28
225 C Iron	37 1/2	37	37
60 C Iron 4 1/2 pr	103	102 1/2	103
190 Can SS	31 1/2	31 1/2	31 1/2
245 C Bk Commerce	55	54 1/2	54 1/2
656 C Brew	24 1/2	24 1/2	24 1/2
25 C Brew pr	26	26	26
55 C Bronze	27 1/2	27 1/2	27 1/2
509 C Cannex A	13 1/2	13 1/2	13 1/2
2490 C Celanese	14	13 1/2	13 1/2
75 C Chem	8 1/2	8 1/2	8 1/2
25 C Husky	15 1/2	15 1/2	15 1/2
450 C I L	18 1/2	18	18
125 C Oil	29	28 1/2	28 1/2
800 C P R	30 1/2	30 1/2	30 1/2
110 Coghlin	16 1/2	16 1/2	16 1/2
110 Comb Enler	11	10 1/2	10 1/2
2000 Com Smelt	26 1/2	26	26
35 Corby A	15 1/2	15 1/2	15 1/2
25 Corby B	15 1/2	15 1/2	15 1/2
105 Cor Zellers	20	20	20
475 Dis Seagrams	30	29 1/2	29 1/2
1212 D Bridge	22 1/2	22 1/2	22 1/2
100 D Foundry	29 1/2	29 1/2	29 1/2
5 Dom Glass	34	34	34
1260 Dom Sil ord	29 1/2	29 1/2	29 1/2
50 Dom Store	42 1/2	42 1/2	42 1/2
3785 Dom Tar	12 1/2	12	12
1260 Dom Text	8 1/2	8 1/2	8 1/2
144 Dow	30	30	30
355 Du Pont	19 1/2	19 1/2	19 1/2
25 Dupon pr A	7 1/2	7 1/2	7 1/2
25 Eddy Match	27	27	27
304 Pam Players	16	16	16
1335 Foundation	23 1/2	23	23
375 Fraser	31	30 1/2	30 1/2
15 Galtineau	29	29	29
16 Galtineau 5 pr	102	102	102
100 Gen Bakeries	5 1/2	5 1/2	5 1/2
365 Gen Dynamics	56	56	56
195 Gen Motors	38 1/2	38 1/2	38 1/2
50 G St Ware pr	84	84	84
350 G L Paper	39 1/2	39	39
50 Home B	11 1/2	11 1/2	11 1/2
463 How Smith	36	35 1/2	35 1/2
635 Hudson Bay	83 1/2	83	83
1997 Imp Oil	55 1/2	54 1/2	54 1/2
645 Imp Tob	11 1/2	11 1/2	11 1/2
734 Ind Accept	24 1/2	24 1/2	24 1/2
25 Ind Ace 2 1/2 pr	50 1/2	50 1/2	50 1/2
250 Ind Cem pr	18	17 1/2	18
1914 Int Nickel	100 1/2	99 1/2	99 1/2
4 Int Paper	98	95 1/2	95 1/2
930 Int Pete	48	47 1/2	47 1/2
20 Int Power	292	292	292
200 Int Utilities	51 1/2	51	51
1070 Inter P L	52	51	51
165 Labatt	18 1/2	18 1/2	18 1/2
60 Laurendide A	9 1/2	9 1/2	9 1/2
75 Lewis Bros	8 1/2	8 1/2	8 1/2
25 MacKinnon	44	44	44
550 MacMillan B	33 1/2	32 1/2	33
3400 Massey Har	6 1/2	6 1/2	6 1/2
15 Massey Har pr	85 1/2	85 1/2	85 1/2
172 McGill	62 1/2	62 1/2	62 1/2
5 Mersey Paper	47 1/2	47 1/2	47 1/2
109 Mitchell R A	10 1/2	10 1/2	10 1/2
55 Molson A	23 1/2	23 1/2	23 1/2
250 Mtl Locom	15 1/2	15 1/2	15 1/2
1151 Noranda	51	50 1/2	50 1/2
110 Ogilvie	32 1/2	32 1/2	32 1/2
19 Ogilvie pr	145	145	145
1200 Page Hera	115	114 1/2	114 1/2
50 Penman	23 1/2	23 1/2	23 1/2
1140 Plincer Dev	12 1/2	12 1/2	12 1/2
350 Powell Riv	41	41	41
101 N S Car	27 1/2	27	27
200 Power Corp	59	59	59
246 Price	33 1/2	33	33
35 Que Power	28	28	28
519 Roe A V	17 1/2	17 1/2	17 1/2
172 Royal Bank	70 1/2	70 1/2	70 1/2
625 Royalite	17 1/2	17 1/2	17 1/2
65 St Law Corp	17	16 1/2	16 1/2
19 St Law Cor A p	97	97	97
622 Shawinigan	85 1/2	84 1/2	84 1/2
25 Shawin B	47 1/2	47 1/2	47 1/2
50 Sicks	22 1/2	22 1/2	22 1/2
55 S C Power	54	54	54
925 Steel of Can	66	65 1/2	65 1/2
250 Tor Dom Bank	47 1/2	47	47
800 U-Trade Oil	825	825	825
100 U Steel	16	16	16
50 Vian	68	68	68
175 Walker G W	69	68 1/2	68 1/2
550 e-Webb Kn	295	295	295
615 Zeller	24	24	24

Bon trimestre de Can. Inv. Fund

Canadian Investment Fund Limited a vu son actif net atteindre \$86,720,000 au cours du trimestre terminé en décembre, soit une hausse de \$2,110,000. Le solde des bénéfices encaissés par des réalisations de valeurs a marqué le chiffre record de \$5,127,000 et les placements ont accusé une plus-value de \$29,805,000 par rapport à leur coût moyen.

Le nombre des actions en cours a augmenté de 303,325 pour atteindre 9,630,558. La compagnie a versé en dividende 38 cents l'action en 1956 au regard de 34 cents l'année précédente.

Déficit accusé par Bruck Mills

Bruck Mills Limited rapporte des profits de \$1,675,809 pour l'exercice arrêté le 31 octobre, au regard de \$1,963,413 l'année précédente. Après déduction des frais d'exploitation et autres de \$1,174,141 et d'une réserve de \$537,117 pour dépréciation, le bilan laisse voir un déficit de \$25,549 à rapprocher d'un profit de \$128,365 en 1955. Le fonds de roulement s'établit à \$2,798,774 au regard de \$2,898,542 précédemment.

M. Gerald Bruck, président, souligne dans son rapport aux actionnaires que la hausse du coût des matières premières et de la main-d'œuvre laisse prévoir une année difficile, d'autant plus que la concurrence est très vive sur les marchés. Il ajoute que les importations américaines restent très élevées; toutefois, la compagnie va mettre de nouveaux produits sur le marché, ce qui pourra se traduire par des ventes et des profits plus considérables.

Progrès des travaux d'Atlas Chibougamau

Atlas Chibougamau Mines Limited accélère le rythme de ses travaux d'exploration sur sa propriété de 5,000 acres dans le canton de Roy, à Chibougamau. Tandis que le forage sur la partie nord des claims d'Atlas n'a pas encore réussi à confirmer la belle découverte en surface de l'automne dernier, de récents travaux géophysiques sur le groupe sud ont révélé des résultats très favorables.

La présence d'un grand nombre d'anomalies, dont certaines sont fort prononcées, fut indiquée au cours d'un levé au magnétomètre et à résistivité. Le levé s'est exécuté sur 70 claims. C'est le long de cette partie sud qu'il existe une bande de serpentine qui suggère l'existence de gisements d'amiante.

Le forage a déjà commencé et le premier trou est en voie d'achèvement afin d'explorer une zone à résistivité très basse, le long d'un cisaillement nord-ouest, ainsi que le contact d'un culot de péridotite. Selon l'avis de l'ingénieur de la compagnie, les chances de rencontrer des sulfures, et peut-être de l'amiante, sont excellentes.

Royalite Oil Company

Royalite Oil Company Limited a avisé la Bourse de Montréal qu'au cours du mois de décembre, 21,382 actions privilégiées ont été converties en 42,764 actions ordinaires conformément à l'option de conversion inscrite dans les clauses se rapportant aux actions privilégiées de la première série; ce qui réduit le nombre de ces dernières en circulation à 157,473 et le total des actions ordinaires émises est maintenant 2,945,502.

Bourse canadienne

	Haut	Bas	Ferm.
11100 #Abitibi Lbr	98	95	98
25 Ang Pulp	38	36	36
35 Ang Nfld	9 1/2	9 1/4	9 1/4
400 Belding Cort	9 1/2	9 1/4	9 1/4
100 " 7 pr	13	13	13
100 Belgium 5 pr	14	13 1/2	14
3220 Brown Co	15 1/2	15 1/4	15 1/4
50 Cdn Gen Inv	29	29	29
100 Cdn Marconi	365	365	365
1093 Cons Paper	37 1/2	36 1/2	36 1/2
250 Dom Eng	25	24 1/2	24 1/2
65 Dom Oilcloth	29	29	29
105 Ford 'A'	103	103	103
150 London Cdn	8 1/2	8 1/4	8 1/4
703 Lowmeyer W M	20 1/2	20 1/4	20 1/4
50 Mexican Light	13	13	13
375 Mt Royal D	9 1/2	9 1/4	9 1/4
100 Mt R Rice	15	15	15
200 Paul Service	6 1/2	6 1/4	6 1/4
25 P Corp 2e pr	60 1/2	60 1/4	60 1/4
200 Premier Steel	5 1/2	5 1/4	5 1/4
100 Que Phone	18 1/2	18 1/4	18 1/4
100 Reisman	16	16	16
25 Russell Ltd	11 1/2	11 1/4	11 1/4
65 S C Power 6 pr	132	132	132
200 Traders Fin 'A'	39	38 1/2	38 1/2
25 " pr	42	42	42
475 Tr Mtn	115	112	112
175 Un Gas	65	65	65
100 eWainwright	360	360	360
100 Waterman Pen	10	10	10
100 Westeel Prod	17 1/2	17 1/4	17 1/4
100 Windsor Hotel	42	41	41

MINES, PETROLES

500 Alta M	10	10	10
1500 Alex O	24	24	24
3500 Ameranium	14	12 1/2	14
1200 Anacon Lead	160	155	155
1000 Anthonian	25 1/2	25 1/4	25 1/4
7500 Arno Mines	9	7 1/2	9
500 Atlin R	83	83	83
1500 Aul Metals	13	12 1/2	13
2300 Baker Tale	105	100	101
6000 Band Ore	9 1/2	9	9 1/2
7200 Bandowan	32	28	32
15500 Barvallee	30	28	30
38000 Bateman Bay	91	81	83
2500 Beatrice R L	10	10	10
3500 Belle Chib	19	17	18
5000 Bonnyville Oils	26	26	26
1000 Bouscadillac	15	15	15
2400 Boustan G	100	85	85
3500 Brunhurst	17	16	16
10100 Burnite	32	30	32
10000 Burnt Hill	115	105	105
300 Calaita Pete	145	145	145
200 eCal Edmonton	26 1/2	26 1/4	26 1/4
1750 eCampbell Chib	10 1/2	10 1/4	10 1/4
100 eCdn Collieries	6 1/2	6 1/4	6 1/4
8000 Canaba Man	48	45 1/2	47
12000 Carnegie M	15	13	13
3000 Cartier Mal	7	6	6
2000 Ceita Dev	7	7	7
1000 Cent Ledue	710	710	710
3400 Chib Jaculet	305	290	305
300 Chib Mng	300	300	300
5000 Chipman Lake	38	36	36
500 Cleveland Cpr	22	22	22
10000 Cons Bt Ore	15	15	15
1500 Cons Cent Cad	15	15	15
1250 eCons Denison	18	17 1/2	18
6025 Cons Que Yello	16	15	16
735 Continental M	500	500	500
400 Copper Rand	390	375	375
17000 Cortez Exp	14	12	13 1/2
400 Del Rio	510	510	510
50 eDume M	13 1/2	13 1/4	13 1/4
11000 Duval Cpr	49	49	49
5000 East Ab	55	53	55
1900 East Mng	310	300	300
14200 El Sol	65	65	65
3000 Empire Oil	19	18	18
2500 Fontana	9 1/2	9	9 1/2
4000 Fundy Bay	18	15	18
1000 Gaspe Oil	15	15	15
2500 Golden Age	40	31	40
8500 Grandines	21	20	20
300 eGunnar	20	20	20
20000 Haitian Cpr	13 1/2	13	13
500 Heva G	9	9	9
815 eHollinger	25	25	25
51283 Hudson Rand	49	48	49
3300 Indian Lake	18	18	18
3000 Iao Uran	23	30	30
500 Jardun M	11	11	11
7000 Koutiki Lead	17	17	17
12300 Lingidre Cpr	11 1/2	11	11 1/2
200 Maritime Mng	160	160	160
2000 Majortrans	11	9 1/2	9 1/2
8000 Mercedes	52	49	50
6400 Merrill Ist	170	160	160
100 eMerrill Pete	13 1/2	13 1/4	13 1/4
1200 Mogador	49	45	45
800 Moylebdenum	121	121	121
8025 Monpre U	81	79	80
18100 Montgarry Exp	205	190	195
100 Nat Pete	360	360	360
84700 N Formaque	57	54	57
3000 N Goldvue	20	19	19
26500 N Jack Lake	46	44	46
3500 N Pacific Coal	185	175	180
7500 N Santiago	13	12 1/2	12 1/2
3000 N Spring Coal	15 1/2	15 1/4	15 1/4
4000 N Vinray	9 1/2	9 1/4	9 1/4
1000 Nocana	9	9	9
400 N Am Rare	140	140	140
700 Northapan U	610	590	595
5100 Obaiski 1945	22	20	22
700 Okaita Oil	275	270	270
3000 Openiska Exp	42	40	40
650 eOpeniska Cpr	11	11	11
125 ePacifi Pete	17	17	17
2000 Partridge Cdn	25	25	25
4500 Penbec	40	38	38
5000 Permo Gas	300	290	290

Les 110 coups de couteau ont suffisamment puni M. Beaulieu

Le jeune homme qui tentait un vol par effraction dans une maison de Ville LaSalle, mais qui fut reçu par le propriétaire, à coups de couteau, a bénéficié hier d'une sentence suspendue.

Maurice Beaulieu, 19 ans, 127, Hyland, Ville LaSalle, qui avait porté des commandes dans cette maison où il tentait de commettre un vol le 27 octobre dernier, soit six ans après avoir été messenger, s'introduisait dans la demeure de M. Stanley Wilkinson, 30 ans, 162, avenue Sterling, Ville LaSalle, par une fenêtre qui donnait sur la chambre de la fillette des Wilkinson.

La petite s'éveilla et, se rendant compte de ce qui se passait, se sauva dans la chambre de ses parents en criant. Le père, un commando de la dernière guerre, s'arma de son couteau, se rendit dans la chambre de sa fillette et découvrit l'intrus derrière les draperies de la fenêtre. Il lui sauta dessus à coups de couteau et frappa jusqu'à ce que Beaulieu s'écroule. Il aurait reçu environ 119 coups de couteau. Il était coupé à la figure et par tout le corps.

Les avocats de Beaulieu ont hier imploré la clémence du juge Willie Proulx en déclarant que l'accusé avait passé une quinzaine de jours entre la vie et la mort, à l'hôpital. Le juge Proulx déclara que l'accusé avait suffisamment souffert pour son péché et suspendit la sentence. Cependant, Beaulieu devra signer un cautionnement de \$500 pour garder la paix pendant un an.

M. A. Henderson, décédé

NEW YORK, 6. (P.C.F.) — M. A. Henderson, président du conseil d'administration de la Campbell Chibougama Mines Limited, est mort dimanche à sa résidence de New York. Américain de naissance, M. Henderson avait joué un rôle actif dans la fondation de la compagnie.

Décès à 33 ans de M. Alb. Desrosiers

M. Ange-Albert Desrosiers, pompier de la cité de Montréal, fils de M. et Mme Clément Desrosiers, est décédé lundi le 4 février dernier à l'âge de 33 ans, à la suite d'une longue maladie.

Il laisse dans le deuil son épouse, née Françoise Lafrenière, ses enfants, Joanne, Francine et François, ses parents, M. et Mme Clément Desrosiers, ses beaux-parents, M. et Mme Fortunat Lafrenière; ses frères Wilfrid, Roland, Lorenzo, Gaston, Jean-Paul, Raymond, Marcel et Yvon Desrosiers; ses sœurs, Simone, Laurette, Jeannette, Thérèse et Rolande; ses beaux-frères et belles-sœurs, MM. Lucien Savaria, Armand Letourneau, René Marcoux, Guy Lemay, Paul Raymond; M. et Mme Roger Goulet; M. et Mme Fernand Chagnon; M. et Mme Serge Lafrenière, Mmes Wilfrid, Roland, Lorenzo, Gaston, Jean-Paul, Raymond, Marcel et



M. Alb. Desrosiers

Yvon Desrosiers; ainsi que plusieurs neveux et nièces.

La dépouille mortelle est exposée au 4228 Papineau. Les funérailles auront lieu jeudi matin à 10 heures, en l'église de l'Immaculée-Conception. L'inhumation se fera au cimetière de la Côte-des-Neiges.

Cet agent se remet de ses blessures

L'agent Jacques Fortin, 20 ans, 2332 est, rue Mont-Royal, qui fut renversé par une automobile, hier, alors qu'il faisait traverser la chaussée aux écoliers, à l'intersection des rues St-Denis et Faillon, repose actuellement dans un état satisfaisant à l'hôpital de Maisonneuve.

La police a déclaré qu'il se trouvait vers le milieu de la rue quand il a été renversé par une automobile filant vers le sud. Le véhicule était conduit par M. Georges Quintal, 7708, rue St-Dominique. Le policier a été projeté sur la chaussée sur une distance de vingt-cinq pieds. On croit que l'automobiliste a été aveuglé par le soleil et qu'il n'a pas vu l'agent.

Ce dernier a été transporté par ambulance à Maisonneuve souffrant de blessures multiples.

Tragédie aérienne

WINNIPEG, 6. (P.C.F.) — Le CARC révélait mardi soir qu'un aspirant-pilote de l'OTAN stationné à la base aérienne Macdonald, à 10 milles au nord-ouest de Portage La Prairie, a perdu la vie dans la chute de son avion à réaction T-33 à trois milles à l'est de Dauphin, au Manitoba.

Secousse sismique

NEW YORK, 6. (P.A.F.) — L'Université de Fordham a relevé la nuit dernière, vers minuit, un tremblement de terre dont l'origine était à environ 2,000 milles de New York. Il y a eu deux secousses, l'une à 11 h. 57, l'autre à 12.10.

No 411706

CANADA

Province de Québec

District de Montréal

COUR SUPERIEURE

LEA ALBERT, des cité et district de Montréal, épouse légalement commune en biens d'Alexandre Coppieters, journalier de la Commune d'Ixelles, Bruxelles du Royaume de Belgique,

Demandeur

— VS —

ALEXANDRE COPPIETERS, journalier de la Commune d'Ixelles, Bruxelles du Royaume de Belgique,

Défendeur.

Il est ordonné au défendeur ALEXANDRE COPPIETERS, de comparaître dans le mois. Montréal, 4ième jour de février 1957.

RAOUL CREVIER, Député-Protonotaire.

MM. BEAUDOIN & RIEL, 507 Place d'Armes, suite 911, Montréal,

Procureurs de la demanderesse.

La Patrie

TARIF DES ANNONCES CLASSEES

Annonces ordinaires — Edition quotidienne: 2¢ du mot, avec minimum de 30¢ par insertion. Edition du dimanche: 5¢ du mot, avec minimum de 75¢ par insertion. Samedi et dimanche: 7¢ du mot, avec minimum de \$1.00 par insertion.

Gros caractères, interlignes, alignés — Les annonces en gros caractères ou avec lignes espacées ou en retrait sont comptées à la ligne agate (14 lignes agates au pouce de hauteur). Edition quotidienne: 8¢ la ligne agate (\$1.12 au pouce). Edition du dimanche: 25¢ la ligne agate (\$3.50 au pouce). Samedi et dimanche: 33¢ la ligne agate (\$4.62 au pouce).

Naissances, fiançailles, mariages, décès, remerciements, services anniversaires, messes de requiem, In Memoriam — Edition quotidienne: 2¢ du mot, avec minimum de 75¢ par insertion. Edition du dimanche: 3¢ du mot, avec minimum de \$1.00 par insertion. Samedi et dimanche: 5¢ du mot, avec minimum de \$1.75 par insertion.

DÉCÈS

BOURRET — A Montréal, le 4 février 1957, à l'âge de 87 ans et 9 mois, est décédée Mme Georges David Bourret, née Odélie Edisac Paquette, demeurant à 6810 Louis-Emond. Les funérailles auront lieu vendredi, le 8 courant. Le convoi funéraire partira des Salons J.-A. Desautels, No 790, Boul. Ste-Croix, pour se rendre à l'église St-Laurent où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de St-Laurent. Lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MEDECINS

A. BRISEBOIS, M. Médecin-chirurgien gradué de l'Université de Paris. Maladies du coeur, estomac, foie, reins, peau, sang, maladies urinaires, vénériennes, diabète, obésité. 816 rue Sherbrooke est, près St-Hubert, PR. 5252.

FEMMES, FILLES DEMANDEES

\$23 PAR SEMAINE pour porter jolies robes données en bonus. Vous faites voir les modèles North American Fashion Frocks à vos amies. Pas besoin de faire de sollicitation, pas besoin de Fashion Frocks Ltd., 3425 Industrial Blvd. Dépt. 3497, Montréal.

● Marchez vite ou lentement, mais marchez sûrement, vous conseillez la Conférence canadienne de sécurité routière.

Budget de \$153 milliards pour l'Union soviétique

MOSCOU, 6. — (P.A.F.) — Le budget du gouvernement de l'U.R.S.S. cette année, est le plus élevé de toute l'histoire soviétique: il est de 614 milliards de roubles.

Comme les Russes disent que le rouble vaut 25 cents, il s'agit donc d'un budget de 153 milliards 500 millions de dollars. Le budget du gouvernement des Etats-Unis est bien inférieur à cela: le 16 janvier dernier, le président Eisenhower soumettait au Congrès un budget de 72 milliards de dollars.

Toutefois, plusieurs économistes occidentaux sont d'avis que le rouble ne vaut pas 25 cents: le pouvoir d'achat du rouble ne représente pas une valeur de plus de 10 cents, déclarent-ils.

Par ailleurs, ajoutent ces économistes de l'Ouest, il ne faut pas oublier que le coût de la main-d'oeuvre en U.R.S.S. est considérablement inférieur au coût de

main-d'oeuvre en Amérique du Nord. De plus, disent-ils, le budget de l'U.R.S.S. ne tient pas compte de plusieurs dépenses des forces armées soviétiques.

C'était hier à Moscou l'ouverture de la session semestrielle du Soviet suprême, c'est-à-dire du Parlement, et le ministre des Finances, M. Arseny G. Zverev, a alors présenté son budget, en présence de tous les députés et de personnalités comme le président Klementi Voroshilov, le premier ministre Nikolai Boulganine et le leader du parti communiste soviétique, Nikita S. Khrouchchev.

Il y a légère réduction dans les dépenses de la Défense nationale: ces dépenses seront cette année de 96 milliards 700 millions de roubles, ce qui est une baisse d'un milliard de roubles au regard des dépenses consacrées aux forces armées l'an dernier.

La baisse, a déclaré le ministre des Finances, montre bien que l'U.R.S.S. veut réduire ses forces armées.

Les dépenses de la Défense nationale cette année représentent 16 pour cent de toutes les dépenses du gouvernement; l'an dernier elles représentaient 18 pour cent du total des dépenses gouvernementales.

Si l'on donne au rouble une valeur de 25 cents, les dépenses des forces armées soviétiques seront cette année de 24 milliards 175 millions de dollars. Aux Etats-Unis, le budget de la Défense nationale est cette année de 38 milliards de dollars.

Il ressort du discours de M. Zverev que le rythme de la croissance industrielle de l'U.R.S.S. sera moins accéléré cette année qu'il ne l'a été l'an dernier: la production économique sera cette année 7.1 pour cent plus élevée que l'an dernier; l'an dernier, elle avait été 11 pour cent plus élevée que l'année précédente.

FEUILLETON DE LA "PATRIE"

Le Chant DE LA MORTE

par Frédéric VALADE

REPRODUCTION AUTORISEE PAR LA SOCIETE DES GENS DE LETTRES

107 suite

— Et, questionna Margarita, vous êtes resté longtemps avec ma mère et ses parents?

— Quelques années. Jusqu'au moment où votre mère épousa Iffkar. Nous nous séparâmes alors, mais nous ne cessâmes pas d'être liés et de travailler ensemble.

— Avez-vous su ce qu'étaient devenus cette indigne fille et celui qui vous avait frappé?

— Cette créature, expliqua Agnadel, à force de ruse, de volonté, de résistance calculée, devint comtesse Ostroff, à la mort de mon père survenue peu après. Son arrogance, sa dureté, le mépris qu'elle affectait pour la race d'où elle était sortie, la firent haïr, et j'ai vu qu'aux premières heures de la révolution elle et son mari avaient été massacrés par les paysans.

Agnadel se leva.

— Telle est mon histoire, Margarita, dit-il. Je ne sais pas pour-

quoi je vous l'ai racontée, mais il le fallait, certainement, et je suis heureux de l'avoir fait.

III

L'homme dans les broussailles

Tandis qu'Agnadel racontait à Margarita cette page dramatique de son passé, Germaine-Marie et René Desgenets s'en allaient vers la Hutte du Diable, à travers les bois.

— Au moins, demanda la jeune fille, vous connaissez bien le chemin?

— Sans doute! assura l'architecte.

— C'est que, continua Mlle Dervaux, même avec vous, René, je n'aimerais pas de m'égarer dans ce pays, où l'on pourrait errer pendant des heures entières sans savoir où l'on est et où l'on va.

— Dans tous les cas, remarqua le jeune homme, on aurait au moins l'avantage de n'y pas faire de mauvaises rencontres.

— Tant mieux, fit Germaine-Marie. Mais en serait-il plus agréable de ne pas pouvoir retrouver sa route? J'avoue que rien ne me serait plus pénible. Vous allez vous moquer de moi, j'en suis certaine.

— Je ne me moquerai jamais de vous, Germaine-Marie! protesta René Desgenets.

— Oh! répondit la jeune fille avec un sourire malicieux, les fiancés sont riches en belles promesses que les maris ne tiennent pas toujours.

Je tiendrai les miennes, affirma le jeune homme.

— Nous verrons bien! je vous disais donc que vous allez vous moquer de moi lorsque vous saurez qu'étant petite fille, s'il m'arrivait de lire une histoire de pauvres enfants égarés dans les bois...

— Le Petit Poucet! glissa l'architecte d'un ton railleur.

Germaine-Marie le regarda de côté.

Elle affecta un air pincé qui la rendait ravissante à voir.

— Ainsi, monsieur, dit-elle, vous n'avez même pas, au mépris de vos serments la patience d'être le mari pour fouler aux pieds les promesses du fiancé...

René Desgenets éclata de rire.

— C'est, ma foi, vrai! avoua-t-il. La jeune fille s'était associée à sa gaieté.

— Après cela, demanda-t-elle, comment vous croiriez, je devrais vous détester, mais le ciel est si beau, l'air est si doux, la nature est si jolie, que je ne m'en sens

pas le courage! J'aime mieux vous pardonner.

— Pour me prouver que ce n'est pas un pardon tombé du bout des lèvres René, achevez ce que vous avez commencé.

Germaine-Marie ne demandait pas mieux.

— Eh bien! dit-elle, quand j'avais lu une histoire de ce genre, j'avais une peine infinie à m'endormir, et il me semblait que si une telle chose m'arrivait, je serais capable de mourir de frayeur.

— Même maintenant? demanda le jeune homme.

— Non! Mais, chez moi, l'ancienne impression est restée très vive.

René Desgenets, pour rassurer sa compagne, fut sur le point de lui répéter ce qu'il avait dit à Margarita, quelques jours auparavant, de son sens de l'orientation, mais il n'en fit rien, se souvenant que l'événement lui avait donné un démenti.

— Si nous étions dans une autre partie de la contrée, dit-il, je n'oserais pas me montrer très affirmatif, car la nature, ici est à ce point tourmentée, féconde en surprises, qu'on pourrait la soupçonner de s'amuser à y tendre des pièges aux pauvres humains que nous sommes. Mais je connais la route, puisque, comme vous le savez, j'ai eu le plaisir de la faire en compagnie de Mme de Rizzi.

Germaine-Marie eut un signe de tête affirmatif.

— C'est même, observa-t-elle, la seule promenade faite par elle au

dehors, où du moins, à une certaine distance du château, d'après ce que j'ai cru comprendre.

— Vous ne vous êtes pas trompée.

Mlle Dervaux devint pensive.

— Quel est votre sentiment sur Mme de Rizzi? demanda René.

Il y a des coïncidences bien extraordinaires...

A ce même moment, dans le salon de la Roche-Noire, Agnadel adressait une semblable question à Margarita, au sujet de Germaine-Marie.

On sait que la comtesse avait répondu.

L'interrogation de son fiancé laissa d'abord Mlle Dervaux silencieuse.

Elle cherchait ce qu'elle devait dire.

Elle avait beaucoup de sagesse, se méfiait des jugements précipités, et ne parlait jamais d'autrui qu'avec circonspection.

Enfin, elle se décida.

— Il faudrait me demander, répondit-elle, quels sont mes sentiments sur cette jeune femme, car mes impressions sont complexes. Chez elle, comme chez tout le monde, il y a la façade, qui est charmante.

Germaine-Marie hocha la tête.

— Ce n'est même pas assez dire! remarqua-t-elle. Je ne crois pas qu'il soit possible de rencontrer une femme plus aimable, plus gracieuse et possédant des manières aussi parfaites...

(à suivre)

RIONS UN PEU



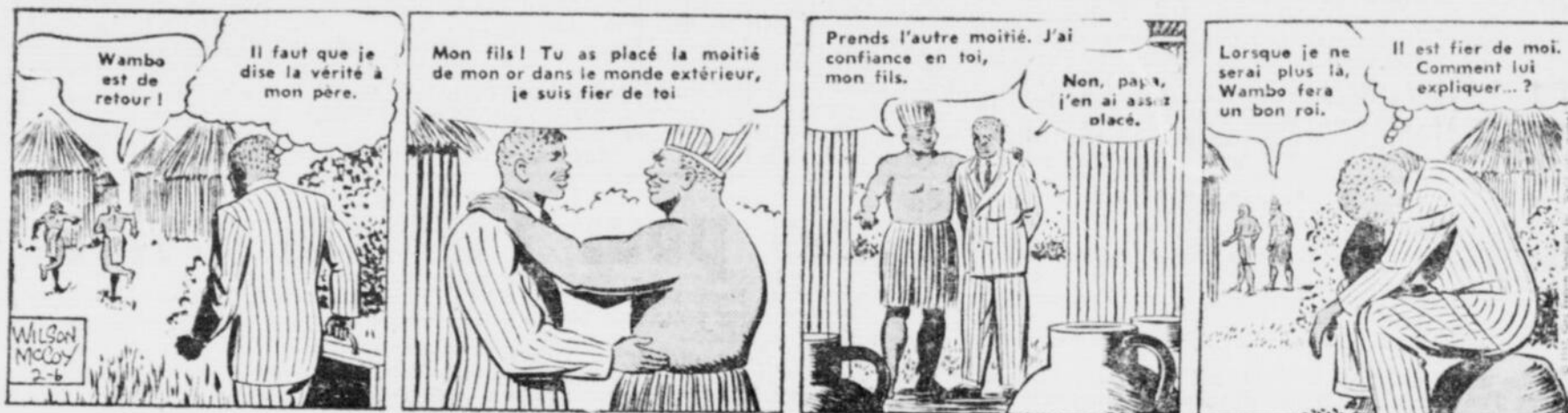
—Je n'aime pas qu'on m'ennuie avec les augmentations de salaires, Roland, je ne veux donc pas que tu manifestes trop de joie quand je t'apprendrai que je t'accorde deux dollars de plus par mois.

TRAVERS AMUSANTS



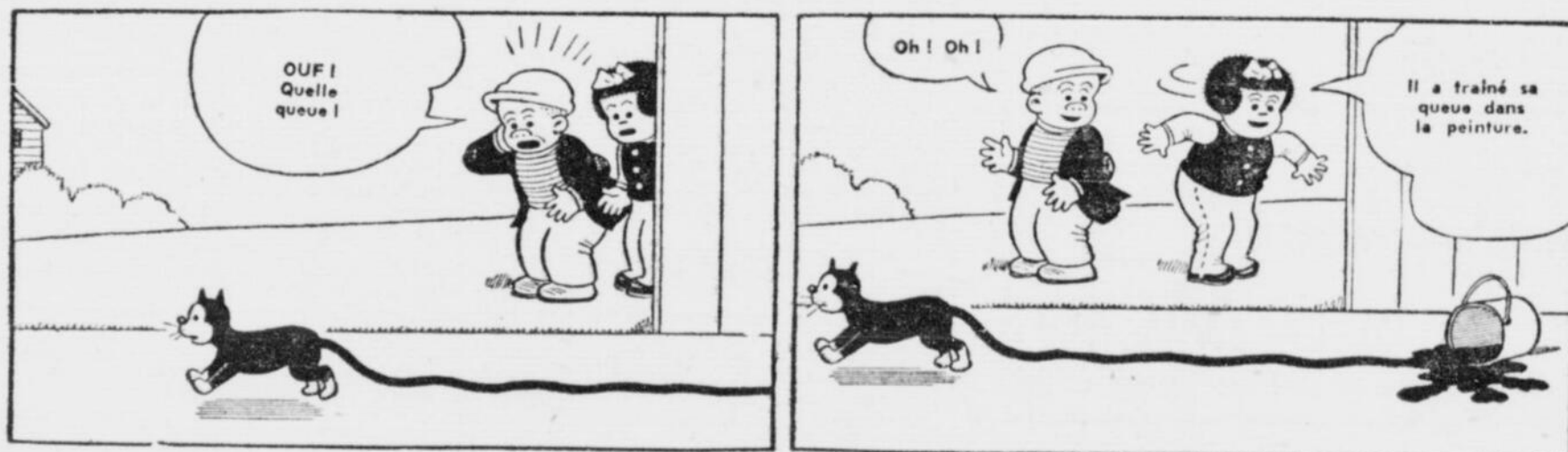
LE FANTÔME

Wambo est désespéré



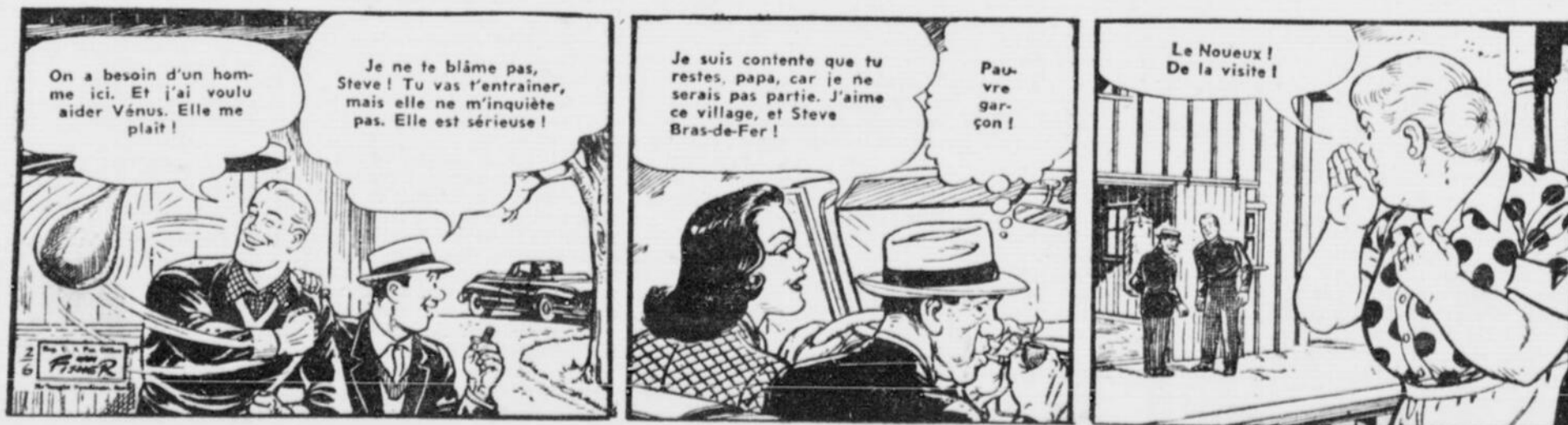
PHILOMÈNE

La queue du chat



JOS BRAS-DE-FER

De la visite



TARZAN



"Je vous laissez!" dit le roi.
"La prochaine fois, rappelez-vous que moi aussi je bois du jus magique!"



Bob Cook est enthousiaste. "Vous avez entendu? Il a dit que la drogue ne laisse pas de trace!"



On pourrait faire une fortune en en donnant à des boxeurs et des chevaux de course!"

DR GUY BENET



Voilà l'histoire, Dr Benet. Il y a des années, j'ai commis une erreur. J'ai été en prison. Maintenant on veut me faire chanter.



Que penserait ma fille en sachant que j'ai été en prison? Et les gens de ma ville?

Vous connaissez mal votre fille et vos concitoyens.



On vous respecte pour ce que vous êtes aujourd'hui et pour ce que vous faites. On ne vous condamnera pas pour une erreur du passé. En révélant les faits, vous feriez disparaître cette menace!

Peur du chantage

JEANNINE ET PATAUD



C'est le sous-sol de la maison à appartements. On n'est pas censé venir ici...



Mais on est pris!... Oh! l'un des chauffeurs! Il ne faut pas qu'il nous voie!



Le béton n'est pas doux comme un lit, mais il fait chaud ici. On attendra jusqu'au matin...

Lit dur

SCAMP



Qui est ton nouvel ami?



Rocky Cheeps.

Ah!



Dis à ton ami qu'il laisse ma patte.

Sa patte est prise

ROBERT L'INTREPIDE



Nous sommes amis?

Oui?

Oui.



\$1,666.66, nous avons chacune notre part.

Hé!



J'ai vu un visage.

Quoi?



C'est un cerf.

Un cerf? Où sont mon arc et mes flèches?

C'est un cerf

Le Coin BRIDGEURS

Les déclarations faites par les joueurs en Nord et Sud de cette donne sont intéressantes, car ils en arrivèrent au chelem bien que la couleur déclarée d'entrée ne soit qu'une faible mineure commandée par un neuf.

Donneur: Sud
Personne vulnérable

Nord
▲ 10
♥ D V 10
♦ A R V 5 3
♣ V 8 5 3

Ouest
▲ R D 9 8 6 5
♥ R 8 6 5
♦ 7
♣ 7 2

Est
▲ V 4 2
♥ 9 7 4 3 2
♦ D 10
♣ D 9 6

Sud
▲ A 7 3
♥ A
♦ 9 8 6 4 2
♣ A R 10 4

Les déclarations:

Sud	Ouest	Nord	Est
1-♦	1-▲	3-♦	pas
3-▲	pas	5-♦	pas
6-♦	tous passent.		

Après la double surenchère impérative de son partenaire, Sud se dit que son côté tenait fort probablement un chelem. Il fit alors un appel à la couleur adverse et Nord poussa à la manche à carreau. Si Nord n'avait pas été intéressé à demander le chelem il aurait fait un signal d'arrêt par 4-carreaux.

Maintenant, Sud a la certitude que son côté tient le petit chelem et demande 6-carreaux. Le contrat est réalisé cartes sur table. De fait, Sud remporta toutes les levées, car il fit l'impasse contre la dame de trefle et la réussit.

Diminution d'énergie électrique à Arvida?

ARVIDA, 6. (PCF) — Il est possible que l'Aluminium Company of Canada ait forcé d'interrompre temporairement le fonctionnement de sept à huit des chaudières en opération à son usine d'Arvida par suite d'une diminution d'énergie électrique. M. D. H. Ferguson, le gérant de cette usine, a déclaré, lundi, que ces chaudières seraient vraisemblablement hors de service du 25 février jusqu'au début du printemps. Plus de 1,000 employés en seraient réduits à un arrêt de travail temporaire.

A MONTREAL

A Montreal, les autorités de la compagnie ont déclaré que la production annuelle de cette usine en serait réduite dans une proportion "d'environ deux pour cent".

Sa production annuelle est de 750,000 tonnes.

La faible précipitation de l'automne dernier et la froide température enregistrée au cours du mois de janvier seraient l'explication à cette diminution d'énergie électrique.

Commerce avec Formose

TAIPEI, 6. (PAF) — L'attaché commercial du Canada à Hong-Kong, M. C. Forsyth-Smith, est arrivé hier à Formose où il étudiera la possibilité de développer le commerce entre notre pays et la Chine nationaliste.

Ed Carpentier est confiant de battre M. Moto ce soir

A nouveau les amateurs de lutte seront servis à souhai ce soir lors de la séance hebdomadaire du promoteur Eddie Quinn. Cette semaine, à cause de la présence des "Ice Folies" au Forum, la séance se déroulera au gymnase du Mont-St-Louis, mais les amateurs n'y perdront rien puisqu'on assistera sûrement à quatre combats de tout premier ordre.

Dans la grande finale de la soirée, le capable et populaire Edouard Carpentier fera face à M. Moto et l'on devine que le Japonais voudra tout faire pour démantibuler le Français. Carpentier aurait de beaucoup préféré faire face à Buddy Rogers, mais ce dernier a de nouveau refusé de le rencontrer dans un match-revanche et Quinn a donc eu recours à M. Moto pour le remplacer.

M. Hito, non moins rude que Moto, sera également au programme quand il rencontrera Ken Ackles, de New-York, un solide gaillard qui saura très bien se

défendre. Le Sheik d'Arabie, qui a fait sensation à ses débuts ici la semaine dernière sera en lice cette fois contre le nouveau venu Sam Steamboat Jr., un protégé de Lou Thesz qu'on dit déjà fameux et qui deviendra sûrement un digne remplaçant de son maître. Steamboat, originaire de Hawaï, est un fameux athlète, rapide, fort et déjà possesseur de belle science. Le match de préliminaire, en fin, mettra aux prises le rude Gene Dubuque contre Lionel Bailargeon.

Trois blessés chez les Leafs

TORONTO, (P.C.) — Les Maple Leafs de Toronto, harassés par toutes sortes de blessures depuis le début de la saison en cours, ont ajouté hier trois nouveaux noms à leurs listes d'éclopés actuellement sous traitement.

Le joueur de centre Rudy Migay, souffrant d'une entorse à une cheville, blessure qu'il subit lors de la joute de dimanche soir dernier, et le joueur de défense Ron Stewart, qui souffre actuellement d'une infection, sont tous deux à l'hôpital. Migay devrait cependant pouvoir prendre part à la joute de ce soir contre les Canadiens de Montréal, à Toronto. Stewart pourrait bien cependant ne pas être en mesure de jouer.

L'ailier droit Tod Sloan, qui est revenu au jeu la semaine dernière après avoir été tenu au rancart par une dislocation d'épaule, souffre encore de la même épaule et devra subir un examen médical sous peu.

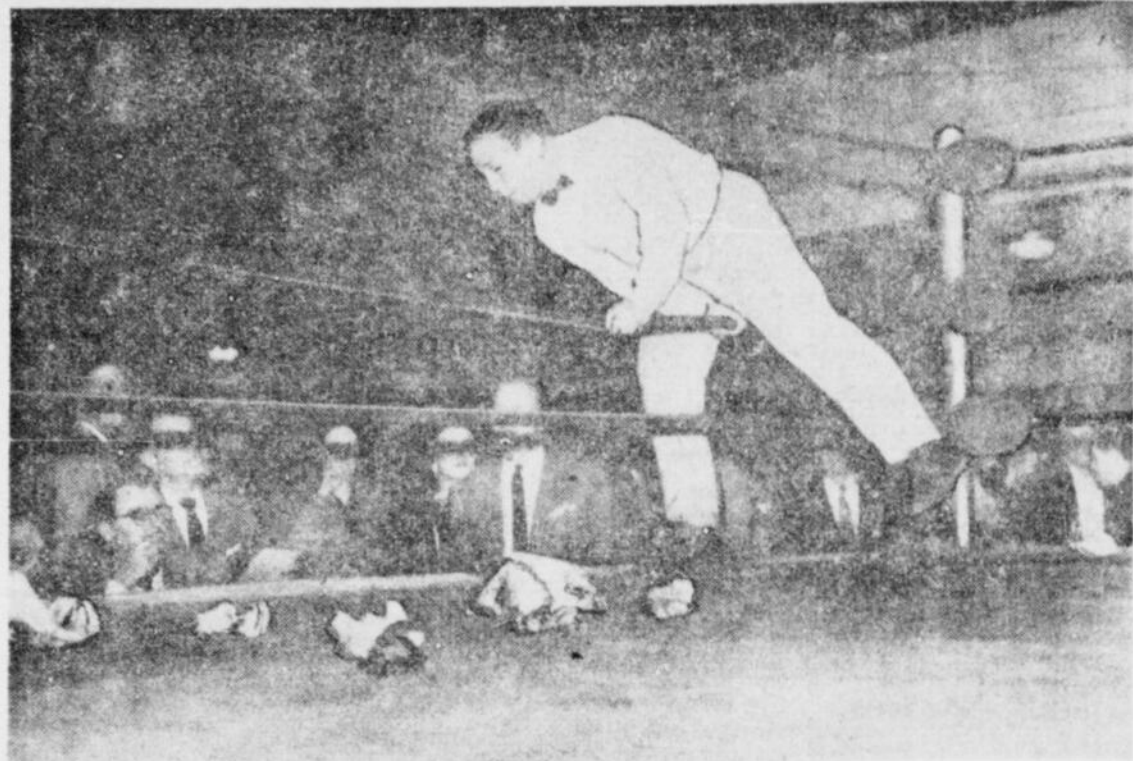
Les Canadiens à Stockholm

Le Canada prendra part, pour la première fois de son histoire, au tournoi pour les championnats mondiaux de tennis sur table, à Stockholm, du 7 au 15 mars prochain, a révélé, hier, l'Association canadienne de tennis sur table.

Le capitaine John J. Hunnius, Paul Bélanger et Jacques Poulin, tous de Montréal, prendront part à ce tournoi auquel participeront des concurrents de 40 pays. L'Association a déclaré qu'elle compte ajouter d'autres membres à cette délégation si le gouvernement de l'Ontario répond favorablement à une demande de souscription. Le gouvernement de la province de Québec a déjà souscrit.

Les amateurs de boxe pourront aussi assister au combat qui sera disputé samedi soir entre Tony Demarco et Gaspar Ortega au Garden. Demarco est une figure très populaire à Boston. Dimanche soir il y aura une autre joute entre les Bruins et les Leafs de Toronto.

Ceux qui désirent faire le voyage, n'ont qu'à communiquer avec le bureau principal de l'agence Traveleide, située dans l'Edifice du Carré Dominion, angle des rues Peel et St-Catherine. Téléphone: UN. 6-6501.



(United Press — Téléphoto La Patrie)

DECISION IMPOPULAIRE — L'arbitre Harry Ebbs quitte l'arène de l'Arena St-Nicholas après avoir interrompu un combat entre Garnet "Sugar" Hart et Barry Allison, 22 secondes après le début de la septième ronde, pour donner la victoire à Hart par knockout technique. La foule a manifesté son mécontentement lançant des objets hétéroclites dans l'arène. Ebbs a déclaré qu'il a arrêté le combat parce qu'Allison, champion poids-moyen de Nouvelle-Angleterre, encaissait une terrible fessée.

Noël Snack Bar passe en finale

Le club Noël Snack Bar a fait un pas de plus vers le championnat des séries éliminatoires, hier soir, alors qu'il a triomphé du Maple Leaf par défaut. C'est Claude Guilbault qui a logé le disque dans le filet désert.

Lundi soir, le Noël Snack Bar, dirigé par Claude Desfossés, avait triomphé du Maple Leaf 12-1 pour prendre une avance de 11 points dans la série de deux joutes total des points. Le club Noël Snack Bar a terminé en tête de la ligue Lafontaine intermédiaire alors qu'il n'a pas perdu une seule joute au cours de la saison.

Clifford honoré

OTTAWA, (P.C.) — Le skieur John Clifford a été nommé hier l'athlète de la région d'Ottawa qui s'est mis le plus en évidence en 1956. L'honneur a été conféré à Clifford lors du quatrième dîner annuel de l'Association des sportsmen de la région.

Clifford, le champion canadien au combiné alpin en 1956, est le troisième skieur consécutif à se voir décerner cet honneur. Les autres furent Anne Heggteit en 1954 et Art Tommy en 1955.

N. Ullman est blessé

DETROIT, 6. (P.A.F.) — Norm Ullman, le pivot de la "grosse ligne" des Red Wings de Détroit, pourrait bien ne pas jouer, jeudi soir, lorsque les Wings feront face aux Bruins de Boston.

Ullman souffre actuellement d'un "charley horse" et l'entraîneur Carl Mattson a déclaré que le jeune joueur de centre ne pourra probablement pas revenir au jeu avant samedi prochain. Si Ullman ne peut prendre part à la joute contre les Bruins, l'instructeur Jim Skinner tentera l'expérience de faire jouer l'ailier droit Gordie Howe au centre.

Skinner a déclaré qu'il avait toujours voulu essayer de faire jouer Howe au centre. L'expérience permettra à Skinner de conserver ses autres lignes intactes. Marty Pavelich sera envoyé à la place de Howe, à droite, tandis que Ted Lindsay occupera son poste à gauche de cette ligne.

Chicago défait Buffalo 9 à 7

LOUISVILLE, 6. — Les Black Hawks de Chicago ont triomphé des Bisons de Buffalo 9-7 lors d'une joute d'exhibition disputée hier devant plus de 7.000 personnes. Eddie Litzenberger s'est de nouveau signalé en comptant trois buts, tous dans la dernière reprise.

Ann Quast mène à Palm Beach

PALM BEACH — (P.A.F.) — Ann Quast de Marysville, Washington a réussi le meilleur score dans la ronde de qualification en vue du 39e tournoi féminin de Palm Beach, soit 71. Barbara Romack vient en deuxième place avec un 73. Ann Casey Johnstone a joué un 78 et Marge Burns, un 80. Mme Victor Beamer de Jacksonville a réussi le plus bel exploit, soit un trou d'un coup, mais elle ne s'est quand même pas qualifiée avec un 106.

★ La survivance de la faune aquatique de l'Amérique du Nord qui en majeure partie construit ses nids dans le bassin de la baie d'Hudson, dépendra de la coopération des gouvernements du Canada, des Etats-Unis et du Mexique.

Pancho Gonzales devra s'excuser

SYDNEY, 6 — (P.A.F.) — Pancho Gonzales a avoué hier avoir traité de "tête de cheval" un spectateur qui l'avait taquiné la veille, dans son match contre Ken Rosewall, mais il a insisté sur le fait que le spectateur l'a provoqué.

Le vétéran professionnel de Los Angeles a déclaré que la foule avait commencé à l'importuner dès le début du match. Les quelque 15.000 personnes qui assistaient au match encourageaient Rosewall à la victoire de toute la force de leurs poumons.

Gonzales perdit par 4-6, 4-6, 6-3, 9-7, 6-1 aux mains de Rosewall, le petit Australien qui vient de faire ses débuts dans le tennis professionnel. Des observateurs ont déclaré que Gonzales, dégoûté de la tournure des choses, a fait cadeau du dernier set à son adversaire.

Le promoteur Jack Kramer a déclaré qu'il demandera à Gonzales de s'excuser pour sa conduite intempestive.

Vente-record

MILWAUKEE, 6. (P.A.F.) — Les Braves de Milwaukee, qui ont déjà vendu plus de billets de saison pour la prochaine qu'aucun autre club des majeures n'en a jamais vendu, sont assurés, deux mois avant la joute d'ouverture, d'attirer au moins 853.744 personnes à leurs joutes à domicile en 1957.

William Eberly, le directeur de la vente des billets des Braves, a déclaré hier que 11.927 billets de saison ont déjà été vendus, ce qui représente cinq billets de plus qu'en 1955, alors que les Braves avaient établi un record.



(United Press — Téléphoto La Patrie)

JOEY GIARDELLO se livre à des exercices de gymnastique afin de compléter son entraînement en vue de son combat avec Randy Sandy ce soir à Chicago. Giardello est favori.

MONT SAINT-LOUIS

(Angle Sherbrooke et Hôtel de Ville)

CE SOIR A 8 H. 30

LUTTE

Monsieur MOTO

VS

Ed. CARPENTIER

Billets réservés \$1.50

Admission générale \$1.00

Téléphones: Mont St-Louis MA. 8626

Forum: WL. 6131 (local 17)

Shawinigan blanchit Royal; Claude Pronovost brille

SHAWINIGAN FALLS, 6. — (P.C.) — Le jeune Claude Pronovost a blanchi hier soir le Royal de Montréal 4-0 mais ce blanchis-



CLAUDE PRONOVOST

sage n'a guère fait monter les Cataractes de Shawinigan Falls dans le classement de la ligue professionnelle du Québec. Ils sont toujours en 5e place.

Pronovost a bloqué 23 lancers tandis que le vétéran gardien de buts Gerry McNeil en a bloqué 24

16e saison de Williams

NEW-YORK, 6. (P.A.F.) — Ted Williams doit rencontrer aujourd'hui le gérant Joe Cronin des Red Sox de Boston, afin de discuter des conditions pour son prochain contrat. Les deux parties n'anticipent aucune difficulté. Williams acceptera probablement un contrat de \$100,000. Il entreprendra sa seizième saison dans les majeures. Williams espère participer à plus de 100 parties cette année et réussir au moins 25 circuits.

D'autre part, le vétéran lanceur droitier Bob Porterfield a accepté hier les conditions du Boston. Porterfield a été obtenu du Washington l'an dernier. Il a remporté trois victoires contre douze défaites et le pilote Mike Higgins a déclaré que Porterfield devra faire mieux pour demeurer avec l'équipe.

La recrue Brooks Robinson a aussi signé son contrat avec les Orioles de Baltimore, ainsi que les nouveaux venus Eddie Bresnold et le lanceur Fernando Rodriguez.

dans les filets du Royal. En plus de perdre la partie, le Royal a perdu une bataille royale dans la 3e période, alors que l'arbitre Len Corrieau a imposé trois punitions de mauvaise conduite et deux majeures.

Jean-Paul Denis et Claude Laforge ont amorcé la déroute des Montréalais avec un but chacun en 1ère période. Dick Wray et Connie Broden ont compté chacun un but en 3e période.

SOMMAIRE

Première période

1-Shawinigan: Denis (Désaulniers, Hodgson) 11.45
2-Shawinigan: Laforge (Denis, Désaulniers) 18.05
Punitions: Denis, 1.55; Broden, 7.57; Roche, 10.48.

Deuxième période

Aucun point.
Punition: Bouchard, 2.10.

Troisième période

3-Shawinigan: Wray (Hodgson, Fleming) 9.55
4-Shawinigan: Broden (Wray, Taillefer) 16.15
Punitions: Amadio, 2.44; Duncan, majeure, 10.27; Keating, majeure, 10.27; Chune, mauvaise conduite, 10.27; Roche, mauvaise conduite, 10.27; Fleming, 10.27; Désaulniers, 16.01.

Ligue des As

Alors que le Carreau tente de vouloir s'échapper dans la course au championnat de la ligue des As, le Trèfle a l'intention de faire sentir sa présence. Alors que chacune des quatre équipes du circuit amateur présidé par Lucien Leduc n'a plus que cinq parties à jouer, toutes possèdent encore des chances, plus ou moins intéressantes, de terminer en première place du classement.

Le Trèfle et le Pique, qui se rencontrent ce soir dans la première joute du programme hebdomadaire, sont menacés d'être exclus de la course s'ils perdent ce soir. Dans la deuxième partie le Coeur tentera d'empêcher le Carreau de prendre une trop forte avance au premier rang.

Une victoire du Carreau laisserait pratiquement cette dernière équipe et le Coeur seuls dans la lutte.

Voici le classement avant les deux parties de ce soir:

	G	P	N	P	C	Pts
Carreau	8	5	1	83	60	17
Coeur	6	5	2	65	66	14
Pique	5	7	1	65	77	11
Trèfle	4	7	2	56	69	10

MIAMI BEACH. — Larry Boardman, 140, de Marlborough, Conn., a défait aux points, dans un match de 10 rondes, Ray Portilla, 141, de Houston, Texas.

ST-PAUL, Minn. — Del Flanagan, 151½, de St-Paul, a mis hors de combat, à la 1re ronde, Joe Schmolze, 162, de Minneapolis.

L'apprentissage est long au golf

CHICAGO, (P.A.F.) — L'aptitude d'un joueur à "lire le parcours d'un terrain de golf" est ce qui fait la différence entre un golfeur qui gagne beaucoup d'argent et un autre qui ne fait que "survivre".

C'est du moins l'avis de Jay Hebert, 33 ans, le récent vainqueur du tournoi Bing Crosby. Hebert vient de terminer sa première saison complète dans le circuit professionnel.

"Quelques observateurs sont d'avis que ces vétérans de la soixantaine vieille garde du golf sont sur le point de disparaître et qu'une nouvelle génération est à effectuer la relève," a déclaré Hebert.

"Mais même si de jeunes joueurs gagnent occasionnellement un tournoi," a déclaré Hebert, "les vétérans, tels Sam Snead, Lloyd Mangrum et autres sont toujours solides et forment la plus dangereuse partie de l'opposition. Il n'y a probablement pas d'autre sport au monde où il faille plus de temps pour atteindre sa maturité. La plupart des concurrents sérieux dans les plus

importants tournois de golf sont dans la haute trentaine et même la basse quarantaine.

"La raison de cet état de choses," a ajouté Hebert, "est qu'il faut de 10 à 15 ans à un golfeur avant d'avoir complété son cours

d'introduction — c'est-à-dire avant d'avoir appris à lire un parcours, à juger de la vélocité et de la direction du vent, à s'adapter aux différentes variétés de gazon et à savoir exactement comment réagir dans telle ou telle situation.

Ne vous contentez pas d'un emploi...



le CARC vous offre une CARRIÈRE D'AVENIR

Par la variété de ses spécialités, l'Aviation, on peut le dire, occupe une place de première importance dans le domaine industriel. Aussi, les techniciens de l'Aviation Royale du Canada s'y taillent-ils une carrière des plus intéressantes et profitables.

Le jeune homme qui suit les cours de spécialités techniques du CARC bénéficie d'une instruction complète dans un des quatre-vingts métiers de l'aviation moderne—il reçoit une bonne solde tout en s'instruisant—et il devient un spécialiste dans une des branches de l'Aviation pour laquelle il a des aptitudes.

Dans le CARC, les techniciens jouissent d'excellentes conditions de travail et de vie, d'un emploi permanent, de 30 jours de vacances payées par année, d'augmentations régulières de la solde et d'une généreuse pension à la retraite.

Il y a actuellement des emplois vacants dans les spécialités techniques suivantes du CARC:

TECHNICIEN EN ÉLECTRONIQUE
TÉLÉCOMMUNICATIONS • RADAR
ÉLECTRICITÉ • ARMEMENT
MOTEURS D'AVION • CHARPENTE
D'AVION OU SERVICE DU PERSONNEL

Renseignez-vous dès maintenant sur les carrières techniques du CARC. Faites de l'aviation votre carrière dans le CARC! Adressez-vous en personne, par lettre ou par téléphone au

CONSEILLER D'ORIENTATION DU CARC
L'Aviation Royale du Canada

LE CONSEILLER DE CARRIÈRE SERA

11 fév.—HUNTINGDON, Edifice County, de 10 h. 30 à 12 h. 30.
11 fév.—VALLEYFIELD, Hôtel Château Salaberry, de 3 h. à 5 h. 30.
12 fév.—ST-AGATHE, Hôtel de Ville, de 3 h. à 5 h. 30.
13 fév.—ST-JEROME, 244, rue Parent, de 10 h. à 12 h. 30.
13 fév.—JOLIETTE, Hôtel Windsor, de 3 h. à 5 h. 30.
13 fév.—GRANBY, Hôtel de Ville, de 10 h. à 12 h. 30.
13 fév.—SHERBROOKE, 121, rue Depot, de 3 h. à 5 h. 30.
14 fév.—RICHMOND, Hôtel Brunswick, de 10 h. à 1 h.
14 fév.—ASBESTOS, Hôtel de Ville, de 3 h. à 5 h. 30.
15 fév.—ST-HYACINTHE, Hôtel de Ville, de 10 h. à 12 h. 30.
18 fév.—DRUMMONDVILLE, Bibliothèque Municipale, de 3 h. à 5 h. 30.



—C'est ta femme, Justin... es-tu ici?

Robinson attaque les magnats

"On veut effacer toute trace de mon passage dans le baseball", dit-il

Blake cherche un moyen de battre les Bruins

[par la PRESSE CANADIENNE]

OTTAWA — (PCF) — Jackie Robinson, qui admet être un "individu controversable", a déclaré hier lors d'une conférence de presse que le baseball organisé tente d'effacer tout signe de son passage dans ce sport et tente de faire oublier qu'il ait jamais existé. "Et ça me va parfaitement bien", a ajouté l'ancienne étoile des Dodgers.

Robinson, qui était à Ottawa à titre de conférencier invité au quatrième banquet annuel de l'Association des sportsmen d'Ottawa, hier soir, a fait ces commentaires après qu'on lui eut demandé s'il accepterait un poste d'exécutif avec une organisation de baseball. Quelques minutes avant cette sortie, Robinson, qui a quitté le baseball il y a quelques semaines pour accepter un poste comme directeur du personnel d'un groupe de restaurants, avait déclaré qu'il n'y aurait que deux offres qu'il accepterait dans le baseball.

BON SOUVENIR

"J'accepterais des offres de gérance des majeures et de Montréal," a déclaré Robinson. Jackie a fait ses débuts avec les Royals de Montréal, de la ligue Internationale en 1955. En jouant pour le club de Montréal, une filiale des Dodgers de Brooklyn, Robinson est devenu le premier nègre à franchir la ligne de couleur dans le baseball organisé.

"Les gens de Montréal ont été bons pour moi et ma famille," a ajouté Robinson. "Ce fut ma plus heureuse année dans le baseball."

Robinson avait été enthousiasmé par certaines rumeurs à l'effet que le poste de gérant des Royals lui serait offert mais la direction des Dodgers ne lui a jamais fait d'offre.

"Je n'ai jamais eu l'espoir d'obtenir un poste de gérant," a déclaré Robinson.

Jouant avec un cendrier vide placé devant lui, Robinson, grisonnant et à l'aise, a bien voulu faire des commentaires sur la situation dans le baseball.

QUELQUES OPINIONS

Le coéquipier qui lui a donné le meilleur coup de main à ses débuts avec les Royals, en 1945, est Al Campanis. Ce dernier, maintenant un éclaircisseur pour les Dodgers, jouait au deuxième but pour les Royals.

"Etant donné qu'il a déjà accepté le crédit de mes succès, aussi bien vaut avoir un bon mot à son endroit", a déclaré Robinson.

"Charley Dressen, l'ancien gérant des Dodgers, est le meilleur gérant sous lequel il m'ait été donné de jouer", a déclaré Jackie. "Il m'a montré à peu près tout ce que je sais en fait de baseball."

Le meilleur joueur pour ou con-

tre lequel il ait jamais été donné à Robinson de jouer est Joe DiMaggio, l'ancienne étoile des Yankees de New-York. Stan Musial, des Cardinals de St-Louis, ne vient pas loin derrière DiMaggio dans l'estime de Robinson.

Il a déclaré que potentiellement, Willie Mays, joueur de champ



JACKIE ROBINSON

centre des Giants de New-York, a de l'étoffe pour être encore meilleur que Musial.

Ewell Blackwell, des Redlegs de Cincinnati, est le lanceur qui a donné le plus de fil à retordre à Robinson.

La meilleure combinaison de doubles-jeux, selon Robinson: celle de Red Schoendienst et de Marty Marion, anciennement des Cardinals.

Dans sa causerie prononcée après le banquet, Robinson a déclaré qu'il n'avait à s'excuser de rien de ce qu'il avait fait dans le passé.

"Je tente d'être honnête dans mes controverses", a-t-il déclaré. "Il est certaines gens à qui mon attitude ne plait pas. J'en suis peiné."

Puis à l'adresse des journalistes, Robinson a ajouté: "Si vous, messieurs de la presse tenez à ce que je ne dise rien, ne me posez pas de questions. J'en serai ravi". Il a ajouté qu'il a toujours tenté d'être honnête dans ses réponses aux journalistes.

L'ancienne étoile des Dodgers a déclaré qu'il était reconnaissant

au baseball pour tout le bien que lui a apporté ce sport. Il a ajouté qu'il encouragera ses deux jeunes fils à jouer au baseball.

Pour ce qui est des critiques dont il a été l'objet, à la suite de l'annonce de sa retraite dans un magazine américain "Look", Robinson a déclaré que ce personnage officiel de la direction des Dodgers qui l'avait critiqué sur sa façon de faire part de cette décision, avait fait erreur. Robinson n'a pas mentionné de nom au banquet mais il était clair qu'il faisait allusion à Buzzie Bavasi, le vice-président des Dodgers.

TABLE D'HONNEUR

A la table d'honneur, on remarquait Frank Clair, l'instructeur des Rough Riders de la ligue de football du Big Four; Emile Butch Bouchard, ancienne étoile des Canadiens et maintenant président des Royals de la ligue Internationale de baseball; Herb Trawick, du club de football des Alouettes de Montréal; Dit Clapper, ancienne étoile des Bruins de Boston, de la ligue Nationale de hockey; René Lemyre, gérant général des Royals de Montréal; Hap Shuldice, d'Ottawa, ancien arbitre maintenant à sa retraite et Tyler Thompson, ministre attaché à l'ambassade américaine à Ottawa.

Joey Giardello est favori

CHICAGO — (PCF) — Joey Giardello est favori à deux contre un pour l'emporter sur Randy Sandy de New-York, ce soir au Stadium de Chicago. Le vainqueur obtiendra probablement un match contre le gagnant du combat qui aura lieu le 15 février au Madison Square Garden de New-York entre Spider Webb et Neal Rivers.

Giardello sera en quête de sa septième victoire consécutive. Il est classé au deuxième rang chez les poids-moyens, tout juste en arrière de Sugar Ray Robinson.

HARTFORD, Conn. — Steven Ward, 128, de Hartford, a défait aux points, dans un combat de 10 rondes, Gene Butler, 141, de Boston.

OSAKA, Japon. — Flash Elorde, 130, des Philippines, a mis hors de combat, à la 5e ronde, Hidemi Wade, 128½, du Japon.

Toe Blake, l'instructeur des Canadiens, aimerait probablement avoir deux têtes, l'une pour s'inquiéter des Red Wings de Détroit et l'autre pour chercher à trouver un moyen de battre les Bruins de Boston plus souvent.

Les Canadiens ne sont qu'à trois points des Red Wings, et ce soir à Toronto, ils auront l'occasion de s'approcher des meneurs en battant les Maple Leafs, mais en ce moment, Blake dit que ce n'est pas la première place qui l'occupe.

"Je ne sais pas si nous terminerons en première place ou non,



Toe BLAKE

dit-il, mais je sais que nous sommes mieux de faire attention, sinon nous terminerons au troisième rang."

"Les Bruins sont quatre points derrière nous et ils ont joué une partie de moins. Nous devons les battre samedi prochain à Boston. Nous avons une lourde tâche à abattre et il ne nous reste que 20 parties."

"Les Bruins sont le club qui nous ont empêchés de mener le bal depuis le début de la saison. Ils n'avaient aucune raison de nous battre dans nos deux dernières rencontres. Nous avons perdu six parties en 11 joutes contre les Bruins, y compris trois défaites à Montréal même."

Toe ne s'inquiète pas des Red Wings, puisque "nous n'avons joué qu'une mauvaise partie à Détroit. Nous pouvons battre les Wings si nous les rencontrons dans les éliminatoires".

A New York ce soir, les Bruins, qui ont gagné leurs quatre dernières parties, rencontreront les Rangers. Ceux-ci espèrent améliorer leurs chances de terminer en qua-

trième place aux dépens des Bruins.

Une victoire des Rangers, et une défaite des Leafs, laisserait les New-yorkais et les Torontois sur un pied d'égalité, et quelles que soient les idées noires de Blake, les Leafs ne semblent pas devoir offrir une très forte opposition aux Canadiens ce soir.

Ron Stewart, Rudy Migay et Tod Sloan sont blessés tous trois et ne pourront jouer avec les Leafs ce soir. Stewart sera remplacé par Bobby Baun, rappelé de Rochester.

Les Canadiens seront toujours privés de Bernard Geoffrion et Dollard St-Laurent. Blake s'inquiète aussi de Jean Béliveau. "Il n'a plus d'entrain du tout. Je crois qu'il est épuisé, mais il nous est impossible en ce moment de lui accorder un repos, dit Blake".

La popularité du hockey grandit

PALM BEACH, (PAF) — Les propriétaires de clubs de la ligue Nationale de hockey ont rejeté hier une proposition d'envoyer des équipes en tournée de joutes hors-concours en Europe à la fin de la saison.

Les propriétaires, lors de la réunion qu'ils tiennent annuellement vers la mi-hiver, à l'hôtel Biltmore de Palm Beach, ont rapporté que la popularité du hockey va grandissant.

"Le hockey est maintenant implanté jusque dans les Etats du centre", a déclaré Clarence Campbell, le président de la ligue. "On compte maintenant un gros aréna à Charlotte, en Caroline du Nord, et Norfolk, Virginie, devrait bientôt avoir le sien".

Campbell a déclaré que la télévision des joutes de la ligue Nationale sur un réseau national des Etats-Unis a été discutée par les propriétaires de clubs, qui se sont déclarés enthousiasmés des résultats.

Le président a déclaré qu'aucune question d'importance majeure n'a été discutée lors de la réunion.

Simmons domine chez les gardiens de buts

TORONTO, 6 (PCF) — Lorsque les Bruins de Boston perdirent les services de Terry Sawchuk, ils furent devant une des pires crises de leur histoire. Mais Don Simmons, le successeur de Sawchuk, est actuellement ce qu'il y a de mieux en fait de gardien de buts dans la ligue Nationale.

D'après les statistiques, Simmons a été de beaucoup le plus efficace gardien de buts du circuit la semaine dernière. La recrue de 25 ans a bloqué 73 des 75 lancers dirigés contre lui pour conserver une moyenne défensive de .973.

Sa tenue de la semaine dernière a grandement amélioré sa moyenne générale pour les cinq joutes auxquelles il a pris part dans un uniforme des Bruins. Il a, en fait, amélioré cette moyenne de 42 points, à .936. C'est la la meil-

leure moyenne de la ligue mais il n'est pas qualifié pour prendre la première place dans le classement étant donné que la plupart des autres gardiens de buts ont pris part à la majorité des parties depuis le début de la saison.

Simmons a été acheté des Indiens de Springfield, de la ligue Américaine il y a quelque deux semaines, soit une semaine après que Sawchuk eut annoncé sa désormais célèbre retraite. Il a enregistré le premier blanchissage de sa carrière dans la ligue Nationale jeudi soir dernier, à Boston, alors que les Bruins ont battu les Black Hawks de Chicago 2-0.

Simmons, qui est originaire de Port Colborne, Ontario, a cependant affiché sa plus brillante te-

nue samedi soir dernier, contre les puissants Canadiens de Montréal. Simmons a tenu les Canadiens à un seul but et a bloqué 39 lancers.

HALL EN TETE

Entretiens, Glenn Hall, des Red Wings de Détroit, a réussi à maintenir son avance d'un point sur Jacques Plante, en tête du classement des cerbères. Plante a cédé cette première place à Hall il y a deux semaines, après avoir occupé cette position durant presque toute la saison.

Hall a cependant connu une de ses plus piètres semaines de la saison, laissant pénétrer dans ses filets 11 des 87 lancers décochés contre lui. Sa moyenne de la semaine a été de .874, baissant sa moyenne générale de quatre points à .928.

Plante fut un peu plus parcimonieux que Hall mais il trouva lui aussi le temps dur. Il effectua 60 arrêts sur 68 lancers, un record de .882 qui lui donne une moyenne de .927 pour la saison.

La moyenne de .921 détenue par Sawchuk est encore la meilleure de la ligue pour la saison. Ed Chadwick, des Maple Leafs de Toronto, a repris la quatrième place aux dépens de Lorne Worsley, des Rangers de New-York.

CHADWICK REMONTE

Chadwick a bloqué 52 des 60 lancers dirigés contre lui pour conserver une moyenne de .909 pour la saison. Celle de Worsley est de .908. Le cerbère des Rangers a été mis à l'épreuve 104 fois, a été déjoué 15 fois et a conservé une moyenne de .856

pour la semaine, la pire encore recueillie par un gardien de buts de la ligue Nationale cette saison.

Après Simmons, Al Rollins, de Chicago, est le gardien de buts dont la moyenne a été la meilleure la semaine dernière. Rollins eut à faire face à 136 lancers, en bloqua 126 et conserva une moyenne de .926. Sa moyenne pour la saison, la plus mauvaise de la ligue Nationale, est de .903.

Les statistiques:

	L	A	B	Moy.
Simmons, B.	141	132	9	.936
Hall, D.	1504	1396	108	.923
Plante, M.	1027	952	75	.927
Sawchuk, B.	1020	939	81	.921
Chadwick, T.	1412	1283	129	.909
Worsley, N.Y.	1624	1475	149	.908
Rollins, C.	1649	1489	160	.903

Légende: L-lancers; A-arrêts; B-butts; M-moyenne.